

ACTES

COLLOQUE
LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES

PORNOGRAPHIE

22 NOVEMBRE 2022

Les sources et données présentées pendant le colloque ont été vérifiées, et des liens vers les sources ajoutés, quand cela était possible.

Les sujets abordés durant ce colloque sont difficiles et violents. On y mentionne des actes d'agressions sexuelles et de viols susceptible de choquer.

3919

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnel·les concerné·es.



Appel anonyme et gratuit accessible 24/24h et 7/7.

PROGRAMME

OUVERTURE DU COLLOQUE	5
▪ Intervention du Collectif de Solidarité avec le peuple iranien	
▪ Mot d'introduction de Christelle WIEDER , adjointe à la Maire	
MOT DU COMITÉ D'ORGANISATION DU COLLOQUE	13
PORNOGRAPHIE : COMMENT L'INTIME DEVIENT POLITIQUE ? Céline PIQUES	16
VIOLENCES DANS L'INDUSTRIE « PORNO » : FAILLES JURIDIQUES ET ROUAGES ÉCONOMIQUES	25
▪ Une approche matérialiste et juridique du fait social pornographique, Lorraine QUESTIAUX	26
▪ La pornographie, un système violent à l'intersection du patriarcat, du colonialisme et du capitalisme, Alyssa AHRABARE	33
REPRÉSENTATION DES FEMMES ET DES SEXUALITÉS DANS LA PORNOGRAPHIE : QUELS IMPACTS ?	38
▪ La réception des images sexuelles par les adolescents et adolescentes, entre adhésion et évitement, Sophie JEHEL	39
▪ Consommer la femme pornographique : quels impacts sur la santé sexuelle et relationnelle ? Maria HERNANDEZ-MORA	45
INTERVENTION DE LA GRANDE TÉMOIN : Laurence ROSSIGNOL	53

INTERLUDE : « VALSEUSE(S) » PAR LA COMPAGNIE DE DANSE « DAME-S ».....	60
INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DU HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ : Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE	61
TABLE-RONDE – ENFANCE, JEUNESSE ET « PORNO » : ENTRE INTERDICTION ET PRÉVENTION, ENJEUX ET ACTIONS DES PROFESSIONNEL·LES, animée par Thomas FOEHLÉ.....	68
▪ Thomas ROHMER pour l'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique	
▪ Marie PINCEMAILLE pour Themis	
▪ Delphine RIDEAU pour la Maison des Ados	
TABLE-RONDE – SEXUALITÉ, CONSENTEMENT ET PLAISIR : POUR UNE ÉDUCATION FÉMINISTE ! animée par Anna MATTEOLI	79
▪ Camille BEAU pour le Planning Familial	
▪ Diane SAINT-REQUIER pour Sexy SouciS	
▪ Ursula LE MENN pour Osez Le Féminisme	
PRISE DE PAROLE DU STRASS – SYNDICAT DU TRAVAIL SEXUEL EN FRANCE	99
CONCLUSION ET CLÔTURE DE LA JOURNÉE Jeanne BARSEGHIAN, Maire de Strasbourg	101

■ OUVERTURE DU COLLOQUE

Leïla BADRI

Animatrice de la journée

Bonjour à toutes et à tous. Merci d'être si nombreuses et nombreux aujourd'hui et bienvenue surtout à ce douzième colloque de lutte contre les violences faites aux femmes. Il intervient comme vous le savez en préambule de la journée du 25 novembre. Et cette année traitera de l'industrie pornographique et de son impact sur les violences faites aux femmes. Je suis Leïla Badri, j'animerai cette journée. J'ai le plaisir d'être votre Madame Loyal aujourd'hui.

Comme vous le savez et comme chaque année, la journée est filmée dans son intégralité. Vous allez pouvoir retrouver, je crois, derrière moi dans quelques instants, le lien pour accéder à cette vidéo. Mais surtout, sur nos affiches, vous avez les QR codes que vous pouvez flasher pour y accéder. Si jamais il y avait des questions liées au droit à l'image, et pour toute autre question, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe d'accueil qui porte des macarons violets.

Nous sommes aujourd'hui accompagné-es d'Hélène Pouille, facilitatrice graphique, qui pourra présenter ses croquis tout au long de la journée.

Vous trouverez à l'Agora, pendant les temps de pauses, les associations membres de la Commission plénière et nos partenaires institutionnels comme la Fondation des Femmes, le Conseil de l'Europe également, ainsi que la Bibliothèque Olympe de Gougues et la librairie le Quai des Brumes, qui sont nos partenaires en ce qui concerne les ressources. Vous trouverez également en ligne, sur le site de la ville, des ressources bibliographiques.

<https://www.strasbourg.eu/colloque-2022-pornographie>

Vous avez à la salle Madrid, c'est important de le rappeler, un espace sécurisé qui est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 16h. C'est vraiment un espace de repos pour se ressourcer, échanger avec des travailleurs et des travailleuses sociaux et sociales si vous en avez besoin. N'hésitez pas.

Au premier étage, vous avez une exposition autour de la place des femmes dans l'espace public. Elle a été préparée par le groupe de travail genre et ville¹.

Vous avez également, mais elles se déplaceront et viendront à votre rencontre, les Grandes Girls, journalistes animant un média indépendant. Elles sont là pour vous interviewer, préparer des capsules vidéo qui seront ensuite disponibles en ligne. Je vous invite à les rencontrer au hasard de vos déambulations.

Quelques consignes pour finir et avant de laisser la parole. N'oubliez pas, évidemment, de mettre vos téléphones en silencieux. Si sortie il devait y avoir, merci d'être discrètes et discrets lorsque les interventions sont en cours.

¹ <https://www.strasbourg.eu/genre-et-ville>

Je ne doute pas que les échanges d'aujourd'hui seront riches et constructifs. Et je vous invite évidemment au respect et à la bienveillance pour que nous puissions toutes et tous en profiter tout au long de la journée.

Je passe la parole à Reyhan Hessami, qui intervient en préambule ici aussi pour le collectif de solidarité avec le peuple iranien. Il nous a semblé que c'était d'actualité.

Collectif de Solidarité avec le peuple iranien

Mesdames, Messieurs... Ce que vous allez entendre n'est qu'une petite liste d'obstacles qu'une Iranienne peut trouver au cours de son chemin, au cours de sa vie.

Je suis une femme née en Iran. Ma mère voulait m'avorter car elle préférait avoir un garçon, mais j'ai survécu.

A six ans, je dois porter le voile à l'école pour avoir une bonne note de conduite. A neuf ans, on me fait comprendre que le voile est obligatoire.

A douze ans, mon père voulait me forcer à me marier. Je n'ai pas voulu, j'ai quitté la maison et j'ai survécu.

Les relations hors mariage sont honteuses et hors la loi, je suis tombée amoureuse, mes frères l'ont su et m'ont tabassée à mort. Mais j'ai survécu. Dans la chari'a, la sanction va jusqu'à 99 coups de fouet. Si mes frères m'avaient tuée, ils n'auraient pas été punis par la loi.

Je suis lesbienne, j'ai été chassée par ma famille.

Un garçon est tombé amoureux de moi, mais moi, j'avais donné mon cœur à quelqu'un d'autre. Il m'a attaquée à l'acide pour se venger. J'ai perdu une partie de mon visage, mais j'ai survécu. Cet acte est encouragé par les imams en Iran et n'est puni par aucune loi.

Je suis sportive de haut niveau, je devais partir en compétition à l'étranger. Mon mari m'a interdit de sortir du pays. Mais j'ai survécu.

J'ai tenu la main de mon amoureux dans un jardin public. La police des mœurs m'a arrêtée. J'ai reçu 40 coups de fouet. Mais j'ai survécu. Aucune loi n'existe dans la constitution, mais dans la charia, c'est autorisé.

Une fois mariée, quand je sortais de la maison sans la permission de mon mari, il me frappait et m'enfermait dans la chambre. Mais j'ai survécu.

Il avait droit de me violer quand je refusais d'avoir un rapport sexuel avec lui. Il m'a accusé d'adultère. On l'a cru. Selon l'article 102 du code pénal islamique, j'ai été condamnée à la lapidation, mais j'ai survécu.

Un soir, un homme m'a agressée, il m'a touchée. Je l'ai poussé et il est tombé. Il est mort. Selon la loi du Talion, la justice m'a condamnée à la peine capitale pour avoir tué mon agresseur, même en cas de légitime défense, ma vie ne vaut que la moitié de celle d'un homme.

J'ai refusé de couvrir mes cheveux. La police des mœurs m'a arrêtée. Ils m'ont battue. Je suis morte deux jours après par un œdème cérébral. Je m'appelle Mahsa Amini, j'ai 22 ans.

Mais l'Iran survivra. Merci.



Mot d'introduction, Christelle WIEDER

Adjointe à la maire en charge des droits des femmes et référente du quartier Kronenbourg nord

Merci. Bonjour à toutes et à tous.

Merci pour ces paroles qui nous rappellent que les femmes se battent courageusement en Iran à au péril de leur vie. Nos pensées vont aussi aux femmes afghanes, elles vont aussi aux Ukrainiennes qui vivent les horreurs de la guerre. Nulle hiérarchie des souffrances ne peut s'établir. Notre ville a toujours été à leurs côtés et continue à accueillir et à soutenir celles qui souffrent.

En cette journée exceptionnelle, dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes, je suis ravie de vous accueillir ici, au PMC, et en particulier mes collègues élu·es de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole. Soyez les bienvenu·es.

Je suis aussi ravie d'accueillir les intervenantes et intervenants qui ont accepté notre invitation, en particulier notre grande témoin, Mme Laurence Rossignol, sénatrice, qui arrivera tout à l'heure, et Mme Sylvie Pierre-Brossolette. Je suis honorée par la présence de l'initiatrice il y a quelques années de ce colloque. Merci aux représentant·es de la Direction Générale des Droits des femmes.

Et grand merci, bien évidemment, aux membres des associations de la Commission plénière qui ont proposé le thème de cette journée et ont contribué pendant de longs mois à l'élaboration de sa programmation.

Merci aux membres de la mission pour les droits des femmes et l'égalité des genres de la Ville de Strasbourg pour leur immense travail consacré à l'élaboration de cette journée.

Enfin, merci à vous de vous êtes inscrit·es en si grand nombre pour cette journée d'étude. Nous avons eu 1 300 inscriptions pour cette journée. Un grand bravo pour votre mobilisation. Vous faites d'année en année de cette journée une journée exceptionnelle. En effet, il s'agit du plus grand rassemblement en France consacré à la lutte contre les violences faites aux femmes et tout simplement du plus grand rassemblement en France consacré aux droits des femmes. Vous montrez par votre présence fidèle chaque année votre intérêt pour les droits des femmes et renforcez ainsi le rayonnement féministe de notre ville.

Ensemble, citoyens et citoyennes, membres associatifs, élu·es, agents et agentes de la Ville et de l'Eurométropole, nous construisons chaque jour une ville plus juste et égalitaire. Nous avons le souci de créer le débat et de diffuser les connaissances sur les sujets féministes. Nous faisons avancer les droits des femmes et l'égalité.

La Ville de Strasbourg cultive ces ambitions depuis de nombreuses années. Depuis l'arrivée de notre équipe municipale, dirigée par une femme jeune, féministe et progressiste, nous avons renforcé ces ambitions féministes. Le budget pour la mission pour les droits des femmes a ainsi été triplé afin de renforcer le soutien aux associations locales, notamment celles qui œuvrent au quotidien pour soutenir les femmes victimes de violences.

Nous avons créé 74 places pour les femmes victimes de violences et leurs enfants. Une mesure nécessaire mais malheureusement toujours insuffisante pour faire face aux violences machistes qui ont augmenté ces dernières années. Dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes, nous avons un point d'accueil au commissariat central. Et, tout prochainement, nos agentes vont proposer un kit d'urgence aux femmes qui fuient leur logement suite à des violences. Notre police municipale a été également formée contre les violences sexuelles et sexistes. Une campagne a été déployée en partenariat avec la CTS et des associations locales contre le harcèlement sexiste et sexuel dans les transports.

Cette dynamique ne serait pas possible sans des choix politiques très largement partagés au sein de notre équipe municipale. Cette dynamique ne serait pas possible sans des moyens financiers à la hauteur de ces ambitions. Ce sont 800 000 euros consacrés chaque année à la lutte contre les violences faites aux femmes. Cette dynamique ne serait pas possible sans vous, collègues élu-es, bien sûr, membres d'associations et agents et agentes de la Ville, qui êtes ici présent-es en nombre, et je vous en remercie.

Après cette mise en contexte de l'événement et des politiques de lutte contre les violences faites aux femmes menée par la Ville de Strasbourg, il est tant d'aborder la thématique de cette journée : la pornographie. Jusqu'à très récemment, ce sujet était un impensé politique. Et pourtant, ce sujet tabou, car très intime, est éminemment politique, d'autant plus en raison de la diffusion exponentielle de contenus pornographiques ces dernières années, à mesure qu'Internet s'est diffusé sur une grande partie de la planète.

La semaine dernière, dans une salle de spectacle voisine, le Maillon, un comédien un peu exalté encourageait la salle à réfléchir aux grandes révolutions de la communication dans notre civilisation. Bien sûr, il y a eu l'invention du langage, l'invention de l'écriture, l'invention de l'imprimerie, et enfin : Internet. Et ce comédien trouvait que nous ne célébrions pas suffisamment cette période de l'humanité si fascinante. Et pour rendre ce moment plus festif, il nous a suggéré de sortir de la salle de spectacle et de danser en arrachant nos vêtements pour montrer collectivement que nous étions ravi-es de vivre dans cette période qui permettait une diffusion massive de savoirs et de culture.

Alors, comme il faisait 10 degrés seulement dehors, peu de gens se sont lancés dans cette folle farandole. Ensuite, on sait qu'à Strasbourg, il y a eu des précédents un peu fâcheux liés à des danses collectives, je ne sais pas si ça vous parle, mais il était évidemment de bon ton de se prémunir de ces dérives. Et enfin et surtout, et je suppose que vous l'avez à l'esprit, **25% de cette révolution médiatique est consacrée aujourd'hui à la consommation de contenus pornographiques**². Et cela est vraiment loin d'élever notre civilisation à un degré suprême de sagesse et de connaissances.

L'industrie pornographique est devenue une « pornocratie », terme inventé par Ovidie qui montre le pouvoir de cette industrie. L'industrie de la pornographie produit toujours plus, au mépris des actrices, dans le but d'alimenter cette course frénétique à la

² Source : « porno : l'enfer du décor », rapport du Sénat du 27 septembre 2022. <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-900-1-notice.html>

nouveauté, en broyant des milliers de femmes vulnérables physiquement et psychologiquement.

Notre propos n'est pas de dire que toute la pornographie constitue une violence par essence, nous ne sommes pas ici pour porter un jugement moralisateur sur les personnes qui exercent ce métier ni sur les consommateurs et consommatrices. **Nous sommes aujourd'hui mobilisé-es aux côtés des victimes de cette industrie et souhaitons participer à un mouvement pour faire changer la honte de camp.** Ce n'est pas à l'actrice abusée d'avoir honte mais aux personnes qui ont exploité son consentement, son image, sa dignité et son esprit. Une avocate de femmes victimes de cette industrie se fera leur porte-voix tout à l'heure.

Les contenus en ligne, en majorité, présentent des femmes réduites à l'état d'objet. Le porno est donc l'instrument rêvé du patriarcat. **90% des scènes disponibles sur les sites les plus consultés contiennent des violences physiques et/ou verbales**³. Elles ne sont pas simulées. Les actrices les subissent. Même si elles ont consenti par contrat à ces violences, elles les subissent. C'est une question à la frontière de l'éthique et du droit : peut-on vendre son consentement à l'humiliation, à la dégradation, à la barbarie ?

La puissance tentaculaire de la pornocratie colonise les imaginaires et les contrôle, les désirs et les représentations. Les vidéos présentent des corps stéréotypés et une vision de la sexualité ultra normée, centrée sur le désir et le plaisir masculin. Elles véhiculent l'idée qu'une femme prend son plaisir sous la contrainte et dans la souffrance. Ces représentations créent des carcans pour les imaginaires et surtout des obstacles pour l'affirmation d'un désir et d'un plaisir féminin. **Ces représentations sont des violences symboliques pour les femmes.**

Ces contenus, comme vous le savez, sont gratuits, disponibles partout et tout le temps. **L'âge moyen de la première exposition est de 14 ans**⁴, ce qu'une majorité de parents ont du mal à concevoir ou à admettre. Sophie Jehel abordera la réception des images chez les adolescent-es tout à l'heure, au cours de Cette journée. Cette curiosité trouve malheureusement des réponses malsaines, comme l'a dit la présidente de l'association e-Enfance. Des phénomènes d'addiction existe également, ce sera le propos de Mme Maria Hernandez-Mora tout à l'heure. Ces phénomènes existent chez les jeunes comme chez les adultes. Une drogue gratuite, accessible partout et sans limite et évidemment hautement addictive.

Notre société n'est malheureusement pas prête à prévenir ni à recueillir la parole des personnes qui ne parviennent pas à sortir d'une forme d'escalade dans leur consommation. Nous appelons à l'application de la loi Aubry pour une éducation sexuelle à l'école abordant ce sujet sans moralisation ni condamnation.

³ Source : « porno : l'enfer du décor », rapport du Sénat du 27 septembre 2022. <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-900-1-notice.html>

⁴ Source : « porno : l'enfer du décor », rapport du Sénat du 27 septembre 2022. <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-900-1-notice.html>

Cette industrie est aussi une puissance économique qui amasse 15 milliards d'euros par an. 15 milliards d'euros par an, c'est plus que ce qu'amasse Netflix, c'est plus que ce qu'amasse l'industrie du cinéma à Hollywood. Une grande partie de cette puissance financière s'est bâtie en dehors des cadres locaux. C'est un État virtuel insaisissable. Le patriarcat et le capitalisme se donnent la main pour exploiter, dominer et détruire.

Ces derniers mois en France et ailleurs en Europe, mais aussi aux USA, les mobilisations citoyennes, politiques et judiciaires tentent de clouer ce monstre tentaculaire, de le disséquer, de le contrôler pour limiter les dégâts sur notre société. **Ainsi, deux procès retentissants ont secoué l'industrie du porno en France ces derniers mois, celui dit de French Bukkake ainsi que celui de la société Jacquie et Michel. Le Sénat s'est saisi du sujet et a produit un rapport récemment⁵.** Enfin, **le Haut Conseil à l'Égalité a lancé un groupe de travail sur le même sujet** sous la houlette de Céline Piques qui sera la première intervenante à s'exprimer aujourd'hui.

Nous voyons ici à l'œuvre la configuration idéale pour faire changer un aspect de la société. Le monde politique, universitaire, judiciaire et politique s'allient pour dénoncer collectivement un aspect des violences faites aux femmes. Il ne s'agit pas de tenter de tuer le monstre car il est trop puissant et ce combat serait vain. Nous tenons aujourd'hui à montrer les liens qui existent entre la pornographie et les violences faites aux femmes, qui sont malheureusement incontestables, sans condamner d'un bloc toute forme et usage de la pornographie. Nous ne nions pas évidemment des voies nouvelles, originales et militantes pour transformer l'industrie pornographique de l'intérieur. Ces tentatives représentent toutefois une goutte d'eau dans un océan de contenus qui promeuvent des pratiques délictuelles voire criminelles.

Aujourd'hui, nous posons les éléments du débat, nous proposons d'en discuter grâce aux regards croisés, interdisciplinaires, de nos intervenant·es. Ces éléments de compréhension sociologiques, économiques, politiques, vous donneront les clés pour mieux comprendre ces phénomènes et leurs conséquences sur notre société. Le sujet est clivant et peut susciter des réactions vives. Les tensions ont existé également au sein de notre groupe de préparation. Une porte-parole de ce groupe va s'exprimer après moi et je l'en remercie. Nous voulons offrir des points de vue différents sur les violences perpétrées par cette industrie.

Notre autre difficulté est que le sujet est vaste et complexe. Il est malheureusement impossible d'aborder toutes les facettes en une seule journée. Ainsi, nous n'avons pas pu donner de place spécifique à des thèmes comme la pédopornographie, le racisme véhiculé dans de nombreuses vidéos, le revenge porn, etc. Si ces sujets ne font pas l'objet d'un temps dédié, ils seront toutefois abordés lors des échanges. Enfin, comme chaque année, le micro sera aussi ouvert en salle pour recueillir vos propos.

Cette journée s'articulera en deux temps : celui des apports plutôt théoriques en matinée, puis en après-midi, il s'agira d'entendre les professionnel·les qui travaillent sur le terrain, notamment éducatif.

⁵ Source : « porno : l'enfer du décor », rapport du Sénat du 27 septembre 2022. <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-900-1-notice.html>

Vous aurez l'occasion de rencontrer les associations lors de la pause de ce matin et d'aller donc profiter de cette Agora associative. Ne manquez pas d'apporter votre soutien aux associations présentes. L'expérience militante étant la plus riche qui soit.

Je remercie une nouvelle fois les personnes qui ont permis la tenue de cette journée. Merci à vous d'être présent-es en si grand nombre aujourd'hui, que cette journée soit enrichissante pour tous et toutes. Je vous remercie.



■ MOT DU COMITE D'ORGANISATION DU COLLOQUE

Gisèle EKOBE

Membre du comité d'organisation du colloque, présidente de l'association Djéméa – La Femme initiative citoyenne

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Je vais vous présenter la commission plénière égalité femmes-hommes et le travail préparatoire au colloque d'aujourd'hui.

La commission plénière est un espace démocratique animé par Mme Wieder, élue en charge des droits des femmes et de l'égalité des genres. La commission œuvre pour les droits des femmes et lutte contre toutes les formes de violence à leur encontre. Les membres de la commission plénière sont des représentant·es d'associations locales, qui se réunissent tout au long de l'année pour proposer des actions en ce sens, et notamment pour préparer le colloque dédié à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Huit réunions de travail auront été nécessaires pour préparer ce colloque. La première réunion s'est tenue le 8 avril 2022. Nous avons commencé nos travaux par un rappel de l'édition 2021 qui avait pour thème « les droits des femmes à l'épreuve des crises ». Plusieurs thèmes ont été proposés, et le thème de la pornographie a largement recueilli la majorité des suffrages des membres présent·es du groupe de travail de la commission plénière. Le sujet est encore trop tabou dans l'espace public, nous ne souhaitons plus l'occulter.

A la deuxième réunion, ce thème a été validé par Mme la Maire, Jeanne Barseghian, et son cabinet. Nous avons alors commencé à mener une réflexion sur le contenu : qui sera invité·e ? Qu'est-ce qu'on va mettre en avant ? Comment définir la pornographie ? Qu'est-ce que la pornocratie ? Quels sont les ravages de cette industrie ? Quels sont les mécanismes de la domination masculine dans la pornographie, de la pornographie au service du patriarcat ? Que peut-on attendre de la loi pour protéger les jeunes, les femmes, les citoyen·nes ? Autant de questions qui nous ont animé·es.

A la troisième réunion, nous avons débattu sur les notions de pornographie, de consentement et d'expression de la sexualité, en délimitant quatre axes majeurs :

- **L'approche socio-historique**, avec la définition de la pornographie ;
- **Les ressorts du patriarcat**, pourquoi on n'arrive pas à se déconnecter du schéma domination/soumission ?
- **La pornographie et le cadre juridique**, que peut-on attendre de la loi pour protéger ? Quels sont les enjeux économiques ?
- Et enfin, **l'éducation à la sexualité**, quel est l'impact de la pornographie sur l'entrée dans la sexualité ? La santé physique et psychologique des acteurs et des actrices mais aussi du public. Nous avons parlé du plaisir, du désir, du consentement.

Lors de la quatrième réunion, ce sujet a été remis en question par certain·es membres de la commission au motif que l'approche retenue pour traiter la thématique semblait réductrice. Le débat a été vif !

Arrivé le 15 juin, le désaccord entre les membres de la commission fut persistant : la pornographie provoque les violences ou la pornographie est une violence ? **Mais nous avons avancé en revenant sur notre objectif qui est de démontrer en quoi la pornographie génère des violences.**

Le 30 juin, Mme Wieder, élue en charge des droits des femmes et de l'égalité des genres, a pris la parole et a rappelé que ce sujet était définitif parce qu'il avait obtenu des suffrages, la majorité des suffrages des membres présent·es, et Mme la Maire l'avait validé.

Les échanges entre les membres du groupe de travail ont repris. Nous avons parlé du business de la pornographie. Pour comprendre la dimension de l'influence de l'industrie pornographique aujourd'hui, il faut considérer qu'elle est l'une des plus rentables du monde. Dans un article du Télégraphe de 2017, on pense que **la pornographie en ligne est un secteur dont le chiffre d'affaires annuel est d'environ 15 milliards de dollars**. Le revenu annuel de Netflix est de 11,7 milliards de dollars, celui d'Hollywood, est 11,1 milliards de dollars. Vous comprenez ?

Nous avons voulu parler des deux facettes de la pornographie : visible et invisible. En ce qui concerne la pornographie visible, il s'agit ici de **montrer que la pornographie est visible dans la société avec notamment la massification des contenus sexuels explicites et l'offre facile d'accès** entraînant une généralisation des normes esthétiques, corporelles, sexuelles, issues de la pornographie, que l'on peut retrouver aujourd'hui dans les codes de la mode, de la publicité, de la télé-réalité ou encore des influenceurs dans les réseaux sociaux.

Tout en restant invisible car elle est et reste taboue. La pornographie fait rarement l'objet de débats dans l'espace public et s'accompagne d'un certain nombre de dérives. Il s'agit de démontrer en quoi la pornographie peut avoir des conséquences violentes pour les femmes. Là encore, la pensée dominante n'y voit que du sexe, plaisir, liberté sexuelle. Au-delà de ce qui est montré à l'écran, ce sont différents types de violences qui sont à dénoncer : actes de viol, d'humiliation et de torture infligés, question de consentement, violence encore aujourd'hui fortement invisibilisées.

Enfin, la pornographie représente un obstacle à l'égalité entre femmes et hommes, faute d'éducation à la vie sexuelle et affective. La pornographie éduque les adolescents et adolescentes à l'érotisation et à la banalisation de la violence sexiste, à la haine des femmes et à la haine raciale, avant même que le jeune fasse l'expérience de son corps, de ses pulsions et d'une sexualité réelle, en contact avec un·e autre. Ils et elles font l'expérience d'une sexualité qui correspond plutôt à du sexe dur, violent, où la femme est un objet de consommation, à prendre et à jeter. Et où les dimensions constitutives d'une sexualité saine, tels que l'intimité, la confiance, l'affectivité, le respect, le consentement, sont absentes. Une étude récente a montré que **80% des adolescentes et adolescents consommateur·ices de pornographie reproduisent les comportements sexuels agressifs.**

Le 13 septembre et le 20 octobre, nous avons finalisé la préparation du colloque.

Cette année, ce colloque est le douzième organisé par la Ville de Strasbourg, par la Mission des droits des femmes et de l'égalité des genres, et se place comme un moment fort du calendrier des actions locales autour de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le 25 novembre prochain. Reconnu nationalement et considéré comme un temps de formation incontournable des agents et des agentes de la collectivité, il est le fruit d'une réflexion portée par les membres de la commission plénière, égalité femmes-hommes, animé par l'élue en charge des droits des femmes et de l'égalité des genres.

Il vise à permettre aux participant·es de rencontrer les associations locales et à mieux faire connaître les mécanismes qui conduisent aux violences dont les femmes sont victimes et des dispositifs de prise en charge, d'accompagnement et d'orientation.

L'édition 2022, se tient aujourd'hui, mardi 22 novembre, au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg. Le programme aujourd'hui résulte d'une co-construction par une équipe tripartite composée de l'élue en charge des droits des femmes, des agent·es de la Ville et de 18 associations locales directement impliquées auprès des femmes.

Il est récemment devenu notable que les discussions concernant le rôle des femmes dans la société, la violence à l'égard des femmes, l'objectivation du corps féminin, entre autres sujets qui concernent la dynamique entre hommes et femmes, se sont développées et ont consolidé un agenda de plus en plus urgent.

La réalité est que la relation de domination masculine sur les femmes montre des résultats regrettables : 122 féminicides en janvier 2021 avec une progression de 20%.

Bien que les violences auxquelles sont confrontées les femmes sont claires dans de très nombreux domaines, certaines sont très subtiles mais sont potentiellement nocives. Les racines des violences faites aux femmes remontent à un passé lointain fondé sur une société misogyne et patriarcale avec toutes les implications que ces qualificatifs peuvent contenir. Les formes de violence résultant de ces perceptions sont aujourd'hui plus ou moins masquées mais continuent d'exister y compris dans la pornographie. Les productions imposent des stéréotypes fonctionnant comme une nouvelle forme de pression de la femme.

Mais, ladies and gentlemen, sans oublier mes sisters and brothers, je vais terminer mon propos par une invitation. Il faut que ce soit un peu plus gai. Nous serons présent·es à la place Kleber, venez soutenir les femmes qui font tout pour tenir debout. Et une autre invitation : le projet de méga-marche, objectif 10 000 femmes et hommes dehors en mars 2023, est-ce que c'est réalisable... Sûr ? Préparez-vous, je vous attends, save the date !

■ PORNOGRAPHIE : COMMENT L'INTIME DEVIENT POLITIQUE ?

Céline PIQUES

Porte-parole de l'association Osez le Féminisme. Co-présidente de la Commission Violences du HCE, autrice de l'essai « Déviriliser le Monde ».

C'est vraiment un grand honneur d'être invitée aujourd'hui, parce que, ça a été dit par Christelle Wieder et par les deux interventions précédentes, la pornographie est un sujet assez tabou, dont on ne parle pas, ou au contraire dont on parle mal.

Dans le déroulé de mon intervention, il va s'agir essentiellement que l'on puisse ensemble définir ce que c'est la pornographie. Et pour cela, on va faire un énorme travail sur les mots, parce qu'on le sait bien, quand il s'agit de la cause féministe, le choix des mots est important. Toute mon intervention va être presque une intervention sémantique pour essayer de disperser un certain nombre de mots qui sont aujourd'hui comme des paravents aux violences pornocriminelles, et d'examiner la réalité matérielle, factuelle, de ce qui se passe dans l'industrie pornographique.

Alors, comment en est-on arrivé là ? **Je suis membre du Haut Conseil à l'Égalité et on prépare aujourd'hui un rapport, un rapport, je pense, qui fera date, comme celui du rapport du Sénat qui est sorti au mois de septembre 2022 sur le sujet.** C'est un nouveau regard sur ce qu'est l'industrie pornographique. Tout ça a commencé en 2020. L'affaire a commencé de façon extrêmement simple. A Osez le Féminisme, où j'étais militante, nous étions extrêmement conscientes de l'existence de violences structurelles, systémiques dans l'industrie pornographique et n'étions pas étonnées par tout ça.

En 2018 est sorti un livre, « Judy, Lola, Sofia et moi ». Dans ce livre de Robin d'Angelo, puis dans la vidéo de Kombini qu'il sort en 2020, on a des femmes à visage découvert qui racontent ce qui leur est arrivé dans la pornographie. Elles ont été effectivement piégées. Elles l'ont été par un rabatteur. Ce sont les mêmes techniques que celles de la prostitution. Ce qu'on apprendra ensuite dans l'enquête du Monde du 15 décembre 2021, c'est qu'un rabatteur leur proposait avant tout de l'argent rapide avec une nuit d'escorte où elles étaient supposées se faire une grosse somme d'argent.

Et le rabatteur, en fait, était caché derrière un profil féminin pour faire ce qu'on appelle un viol d'abattage. **Le viol d'abattage, c'est le viol qui va permettre de casser la femme victime de violence pornocriminelle au tout début et la conditionner par un premier viol.** Donc, le rabatteur avait un profil féminin sur les réseaux sociaux, il piégeait ces femmes en leur disant que c'était de l'argent facile, que c'était un travail comme un autre, un travail facile, et que ça allait permettre de résoudre leurs problèmes. Il se trouve, en fait, que ce profil féminin était un homme qui ensuite venait lui-même dans la chambre d'hôtel pour violer cette femme, et ensuite, proposer à cette femme de l'accompagner sur des tournages pornographiques.

Dans cette vidéo de février 2020, tout est déjà dit : le système de rabattage, le système du viol sur les tournages pornographiques avec des pratiques sexuelles extrêmement

violentes. Tout ça est dit à visage découvert et on entend un enregistrement assez sidérant, où on a le propriétaire de Jacquie et Michel, un des dirigeants de la société Ares, qui dit : « *on te fera une facture si tu ramènes une fille. On ne va pas mettre le mot proxénétisme, bien sûr, parce que c'est interdit* ». Le proxénétisme est le fait de tirer parti de la prostitution de quelqu'un. Et il rigole.

De nombreuses femmes disaient à visage découvert avoir été violées, séquestrées sur des tournages pornographiques et il ne se passait rien. Donc nous avons décidé de faire des signalements au procureur de Paris. **Je rappelle aussi que les citoyens et les citoyennes ont la possibilité de faire des signalements quand ils prennent connaissance de faits criminels, en particulier de pédocriminalité.** C'est un devoir éthique et de protection. Et nous avons fait ces signalements qui ont été entendus par la justice. Deux instructions... On a appris quelques mois plus tard que deux instructions ont été ouvertes.

Les chefs d'inculpation étaient sidérants. Nous avons pris le récit de ces femmes, sommes partis de leur parole et avons retranscrit en termes juridiques les actes perpétrés dans ce cadre, et quels étaient-ils ? **Nous avons bien sûr le qualificatif de viol aggravé, c'est-à-dire que les femmes qui se présentaient sur ces tournages n'avaient aucune idée des pratiques sexuelles qui leur seraient infligées, et les pratiques sexuelles aujourd'hui dans la pornographie sont extrêmement violentes.**

Par exemple, quand on parle de l'affaire French Bukkake, voilà de quoi on parle. M. Pascal OP était un producteur, un des principaux producteurs de l'industrie pornographique française, et sa spécialité était donc le bukkake. C'est-à-dire que, tous les dimanches après-midi, il louait un hangar à Paris, il mettait une palette et invitait des hommes, des messieurs tout le monde, des pères de famille, qui avaient un travail par ailleurs, et qui pouvaient participer à ce viol collectif. Il faut le dire. Tout le travail de la sémantique sur les mots est de savoir de quoi on parle. On ne parle pas ici de sexualité ou de tournage d'un film, ce n'est pas un film, c'est une scène de torture filmée. Nuance. Donc, on a cinquante à quatre-vingts hommes qui vont passer tour à tour sur la même femme qui, dans la plupart des cas, n'est même pas prévenue du nombre de personnes qui vont venir... Dans la procédure judiciaire, **selon l'article du Monde que je vous invite à lire du 15 décembre 2021⁶**, il y a plus de 500 hommes qui y ont participé. Ce ne sont pas des acteurs. Il faut, je pense, se débarrasser d'un certain nombre de mots qui sont des paravents à la réalité des violences. Ce ne sont pas des acteurs, ce sont des hommes qui veulent participer à un viol collectif filmé, et qui vont passer tour à tour sur cette femme. Ça, c'est Pascal OP, qui a été l'un des premiers mis en examen.

Un autre homme qui a été mis en examen est le principal producteur de Jacquie et Michel, Mathieu L. (« Mat Hadix ») et nous avons été submergées d'appels de femmes qui nous ont appelées quand, dans la presse, est sorti le nom des mis en examen de ces pornocrates.

Les mises en examen, c'est viol aggravé, proxénétisme aggravé, traite des êtres humains et actes de torture et de barbarie. C'est important comme qualificatif car on ne peut

⁶ https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2021/12/15/c-etait-des-viols-deguises-en-video-le-reseau-le-recruteur-et-les-proies_6106152_1653578.html

pas imaginer que cette scène soit autre chose qu'une scène de viol collectif qui porte grandement atteinte à la dignité humaine. Et pourtant, en fait, les scènes de bukkake sont quelque chose qui, aujourd'hui, est passé dans la pornographie comme quelque chose de mainstream. Ce n'est pas quelque chose d'extraordinaire. Sur les grandes plateformes pornographiques aujourd'hui des scènes comme ça, il y en a des dizaines de milliers, et les récits que font les femmes victimes de ces viols sont terribles quant aux conséquences psychiques et psychotraumatiques de ces viols commis en bande organisée. Là, on est en septembre 2020.

Et aujourd'hui, on a deux affaires qui, je le pense, il faut en être conscient-es, sont historiques en France. Elles sont qualifiées ainsi par l'article du Monde qui a fait cette enquête assez incroyable, à lire, le 15 décembre 2021⁷. Nous allons assister, aux deux plus grands procès de l'histoire des violences sexistes et sexuelles en France. **Nous avons aujourd'hui 20 producteur-es avec les chefs d'inculpation de viol aggravé, de proxénétisme aggravé, de traite d'êtres humains et d'actes de torture et de barbarie. En face d'eux, aujourd'hui, plus de 60 femmes victimes, qui se sont constituées parties civiles, et qui disent aujourd'hui ce que c'est que la réalité de l'industrie pornocriminelle.** Ce sont ces victimes que nous accompagnons et écoutons.

Ce qu'il faut bien voir, c'est que tout ça existe depuis très longtemps. Certaines personnes pourront dire qu'il y a eu une surenchère dans le sadisme, dans les pratiques sexuelles de la pornographie. L'industrie pornographique a toujours commis des violences contre les femmes, a toujours utilisé des stratagèmes pour attirer des femmes vers des tournages qu'elles ne souhaitaient pas réaliser.

Suite à ça, l'affaire a grossi et nous sommes aujourd'hui à un tournant historique, je dirais, parce que nous voyons les choses d'une manière que nous n'avions jamais vue. Et ce qui est sidérant, c'est que **l'intégralité de l'industrie pornographique est aujourd'hui dans l'illégalité pour plusieurs choses.**

Elle est dans l'illégalité par rapport aux pratiques sur les tournages. Aujourd'hui, on a une majorité de producteurs qui sont effectivement mis en examen, dont, j'ai oublié de le dire, Michel Piron, qui est le propriétaire de Jacquie et Michel, et est lui-même mis en examen pour traite des êtres humains et complicité de viol. L'industrie est donc aujourd'hui accusée par rapport aux pratiques qui sont commises contre ces femmes.

Il y a également la question de la diffusion des contenus. **Il y a les producteurs et au-dessus, il y a les plateformes qui représentent des trafics extrêmement importants.** Pornhub, par exemple, est une des plus grosses plateformes pornographiques et, comme ça a été dit tout à l'heure, **l'ensemble des contenus pornographiques représentent 25% des contenus sur Internet aujourd'hui**⁸. Pornhub est sous le coup de différents procès aujourd'hui. On parle

⁷ https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2021/12/15/c-etait-des-viols-deguises-en-video-le-reseau-le-recruteur-et-les-proies_6106152_1653578.html

⁸ Source : « porno : l'enfer du décor », rapport du Sénat du 27 septembre 2022. <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-900-1-notice.html>

de contenus à caractère sexuel et pourtant Pornhub ne vérifie rien de ce qui est téléchargé sur ses plateformes.

Depuis deux ans, il y a des centaines de femmes qui témoignent aux États-Unis. Une enquête est sortie dans le New York Times⁹ qui raconte, en particulier, comment des enfants qui ont été violé-es ont vu les vidéos de leur viol sur les sites porno et en particulier sur les sites de Pornhub. Nous avons l'exemple de cette enfant qui a été violée à l'âge de 14 ans. Ce que démontre l'article du New York Times, c'est que la vidéo de son viol a été uploadée sur Pornhub et que pendant des mois ensuite elle a supplié la plateforme pour dire qu'elle avait été violée et qu'il fallait retirer cette vidéo. La plateforme n'a jamais retiré la vidéo qui était en ligne. Elles sont aujourd'hui plus de 150 femmes qui, dans le cadre d'une class action (recours collectif) qui se prépare aux États-Unis, attaquent Pornhub qui, aujourd'hui, ne contrôle toujours pas ce qui est uploadé sur le site.

Vous allez me dire : ça semble sidérant. Ça le semble effectivement dans le sens où tout est illégal. C'est-à-dire la façon dont sont faits ces tournages et la façon dont ils sont diffusés. La raison pour laquelle il est possible d'avoir cette zone de non-droit qu'est la pornographie, est qu'elle entretient un certain nombre de mythes qu'on va essayer de décrypter et de déconstruire ensemble.

La première mythologie qu'entretient la pornographie, est que la pornographie serait du cinéma. C'est, je dirais, le premier mot qui a été posé par l'industrie pornographique pour nous faire croire que la pornographie était légale. La pornographie aujourd'hui n'est pas du cinéma, pour une simple et bonne raison, c'est que les actes qui sont filmés ne sont pas des actes simulés, tout simplement. **Les actes de pénétration, les actes de violences physiques et sexuelles qui sont commis contre les femmes ne sont pas simulés.** C'est la grosse différence entre un objet culturel comme le cinéma et la pornographie. Dès lors que les actes ne sont pas simulés, on ne peut plus considérer cela comme du cinéma. Ça, c'est le premier mot qu'il faut dissiper pour regarder la réalité des tournages.

Juste pour revenir en arrière... sur ce que représente aujourd'hui la pornographie. On est aujourd'hui sur des contenus qui sont massifs puisque 25% de tout ce qui passe sur Internet est aujourd'hui de la pornographie¹⁰. 82% des hommes âgés de 18 à 24 ans visitent des sites pornographiques¹¹. Et on a aujourd'hui, en termes de contenus, plus de visiteur-euses de sites pornographiques chaque mois que sur Netflix, Amazon et Twitter. Nous avons 47 milliards de visites chaque année sur Pornhub, 130 millions de visites journalières et 962 recherches par seconde, 4,79 millions de vidéos chaque année sont uploadées sur Pornhub.

Reprenons sur la déconstruction des mots. On parlait dans l'introduction de « l'érotisation des violences sexistes et sexuelles ». Je pense qu'il faut tout simplement regarder de façon assez crue et directe les catégories que l'on retrouve sur ces plateformes. Ce sont

⁹ <https://www.nytimes.com/2020/12/04/opinion/sunday/pornhub-rape-trafficking.html>

¹⁰ Source : « porno : l'enfer du décor », rapport du Sénat du 27 septembre 2022. <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-900-1-notice.html>

¹¹ <https://www.juristespourlenfance.com/2022/02/15/quels-effets-de-la-consommation-de-la-pornographie-chez-les-adultes/>

des pratiques que l'on appelle des pratiques mainstream aujourd'hui... Je mets un petit trigger warning parce qu'on a des contenus violents... Les catégories aujourd'hui sont des pratiques qui confinent, et je pense que ce sera jugé comme tel dans le cadre du bukkake, à une forme de sadisme contre les femmes. **L'ensemble des scénarios pornographiques, c'est-à-dire 90% des vidéos sur les plateformes, contiennent des scènes de violence**¹².

Dans les pratiques aujourd'hui qui sont communes, on a la pratique du gagging. C'est l'étouffement par fellation profonde. C'est un acte de violence, c'est une femme qui s'étouffe et qui n'arrive pas à respirer. On a des vidéos où on voit des femmes qui littéralement suffoquent par étouffement. On a ensuite de l'anal, double anal, triple pénétration anale... On a aujourd'hui des vidéos... Je pense qu'on a à peu près 55 000 vidéos aujourd'hui sur Pornhub qui concernent des doubles pénétrations¹³. Donc, c'est, de façon là aussi... Je suis vraiment désolée... De façon extrêmement crue pour ceux et celles qui n'ont jamais été sur un site pornographique, ça veut dire deux sexes en même temps dans un anus. On a aujourd'hui des femmes qui témoignent de dégradations physiques de leur vagin et de leur anus du fait de ces doubles pénétrations et de ces triples pénétrations.

On ne peut pas considérer ça ni comme un travail, ni comme un rôle d'acteur. Et là, je répète à nouveau quelque chose qui semble simple : **cette violence, elle est réelle, elle est subie par des millions de femmes qui sont aujourd'hui représentées dans ces vidéos dans la pornographie.**

Poursuivons avec les catégories que l'on peut trouver. On a une catégorie qui s'appelle strangulation, donc de l'étranglement. Là aussi, si on enlève le mot « sexe », le mot « pornographie », on ne peut pas consentir à sa propre torture, à être frappé, étouffé, étranglé contre de l'argent. Donc, même le mot « acteur », le mot « actrice » est problématique.

Les femmes que nous accompagnons ont subi un certain nombre de ces sévices. Aujourd'hui elles voient leur parole entendue par la justice et elles ne se sont jamais considérées comme des actrices. Ce que j'espère, à l'issue de ma présentation, c'est que les mots de l'industrie tombent enfin. **Je pense qu'il faudrait arrêter d'utiliser le mot « cinéma » et le mot « actrice », qui sont des mots qui invisibilisent les actes réellement commis contre ces femmes.**

Ensuite, nous avons bien sûr tout un éventail de sévices physiques qui vont jusqu'à le crachat... Mais aussi l'éjaculation faciale, qui est quand même une obsession de la pornographie parce que c'est une forme de souillure qu'on va infliger à une femme. Il y a le fisting qui est aujourd'hui quelque chose d'extrêmement courant. Le bukkake, c'est la scène que nous avons vue tout à l'heure avec viol collectif et éjaculation en meute sur cette femme qui va être pénétrée par 30 à 80 hommes. Et nous avons, bien sûr, les coups, tirages de cheveux, crachats, urine... On arrive aujourd'hui sur des scénarios qui font la surenchère du

¹² Source : « porno : l'enfer du décor », rapport du Sénat du 27 septembre 2022. <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-900-1-notice.html>

¹³ 300 00 (audition de Gail Dines au HCE) que l'ensemble des 5 grandes plateformes : YouPorn, Pornhub, Xvideos, Xnxx, Xhamster.

sadisme avec des scènes d'électrocution que l'on trouve là aussi facilement, des scènes où on électrocute des femmes pendant qu'on les filme.

Beaucoup de gens me disent : oui, c'est vrai, effectivement, il y a eu une forme de surenchère par la recherche du clic... Je rappellerai aussi que ces plateformes sont, pour la plupart, gratuites, facilement accessibles, financées essentiellement par la publicité. Donc, il faut faire du clic, et la recherche du clic a développé des contenus de plus en plus violents année après année.

C'est certes vrai, il y a un certain nombre de pratiques que je vous montre-là qui n'existaient pas il y a quelques années. Mais il y a eu surtout, je pense, avec l'arrivée d'Internet, une massification du nombre de contenus. On peut regarder par exemple le nombre de vidéos sur Pornhub, il y a à peu près 3 millions de vidéos aujourd'hui dessus. On a une massification du contenu, des contenus beaucoup plus accessibles à tout âge, parce qu'il n'y a aucun contrôle d'âge mis en place, malgré la loi qui existe interdisant l'accès de la pornographie aux mineurs. Mais la pornographie, il faut le rappeler, a toujours été violente et a toujours été façonnée pour érotiser la violence contre les femmes, raconter une histoire qui est l'histoire du patriarcat. Je vais vous faire un petit retour sur l'histoire de la pornographie.

Un des premiers films grand public, et je vous invite vraiment à lire le livre Pornland (Gail Dines, 2020) qui le raconte très bien, date de 1972, c'est-à-dire il y a maintenant cinquante ans. Nous étions déjà, nous, féministes, en train de dénoncer l'industrie pornocriminelle dans le cadre de la sortie de ce film qui s'appelait à l'époque Gorge Profonde. C'est le premier block-buster pornographique. C'est le coup de maître d'une industrie pornographique naissante qui avait réussi à sortir des cinémas pornographiques pour faire un film grand public. Le scénario était extrêmement clair, c'était le début de la pratique du gagging avec un étouffement par gorge profonde. L'actrice, Linda Marchiano, l'a raconté, et s'est ensuite unie aux féministes pour lutter contre l'industrie pornocriminelle.

Bien sûr, à l'époque, on l'a présentée comme une femme qui aimait ça. Le scénario du script était extrêmement clair : elle jouirait avec le fond de sa gorge. Elle a tourné sur un certain nombre de médias pour dire qu'effectivement... qu'elle aimait ça. **C'est quelque chose qui est extrêmement important dans la rhétorique des pornocrates, c'est de faire croire que les femmes consentent à ces actes et consentent à subir ces actes de violence, ces actes de torture.** C'est extrêmement central. Et, pourtant, peu de temps après, elle a raconté les conditions du tournage. Les conditions du tournage, c'était son conjoint, qui était aussi son proxénète, qui l'a forcée à faire ce tournage, qui s'appelle donc Gorge Profonde. Elle était menacée par un flingue. Et ce film n'est que la vidéo de son viol où elle a été forcée par son conjoint à tourner ce film.

Elle s'est unie avec un certain nombre de féministes, en particulier deux féministes qui s'appellent Andrea Dworkin et Catharine MacKinnon, qui ont dit exactement ce que nous disons aujourd'hui : la pornographie est intrinsèquement une violence et la pire des violences faite contre les femmes. À l'époque, ces deux féministes ont essayé de faire campagne aux États-Unis contre la pornographie ou ont essayé de déposer un certain nombre de propositions de loi. Et Linda Marchiano a dit quelque chose qui est très juste : non seulement j'ai été violée sur le tournage de Gorge Profonde, mais chaque fois que cette vidéo qui,

aujourd'hui, a été vue des millions de fois, chaque fois qu'un homme se masturbe, regarde Gorge Profonde et se masturbe sur la vidéo de mon viol, c'est comme si j'étais à nouveau violée.

Car la spécificité de la pornographie, c'est que non seulement les femmes que l'on accompagne, comme Linda Marchiano en 1972, ont été violées, mais aussi incroyable que ça puisse paraître, les vidéos des viols aujourd'hui sont encore sur les plateformes et sont encore en ligne. Et il est impossible de les faire retirer. Donc, à la violence du premier viol s'ajoute la violence de la diffusion incontrôlée des vidéos sur les plateformes.

On va revenir sur les catégories... Excusez-moi, c'est un petit peu violent, mais vous voyez les titres de ces vidéos, ce sont des titres complètement mainstream, complètement acceptés, librement accessibles. Le premier, par exemple, ça m'a mis deux minutes trente exactement pour le trouver, on a « *femme enceinte de 39 semaine prise brutalement par du sexe anal* ». Une grossesse, c'est 42 semaines. Vous êtes à terme. Des femmes enceintes, il y en a, des dizaines, des centaines, qui sont souvent prises de façon extrêmement brutale, jusqu'au terme d'une grossesse. On a aussi... j'ai un peu de mal à le lire parce que c'est un petit peu violent, mais on a... « *Étouffer une milf...* » même dans les titres, on a une apologie de la violence.

À l'aune du droit, nous avons là en fait non seulement une apologie de la violence mais plutôt même des actes de violence sadique perpétrés contre des femmes qui sont illégaux et qui ne sont pas simulés.

Je vais vous montrer maintenant une autre typologie des catégories que l'on trouve sur les sites. Là aussi, c'est quelque chose qui est librement accessible à tous et à toutes et à vos enfants. Nous avons des scénarios racistes. On a un certain nombre de black faces dans la pornographie, chose qui serait absolument impossible hors de la pornographie. Mais **dans la pornographie, il est possible aujourd'hui d'avoir des scénarios coloniaux, qui font l'apologie de la haine raciale**. On a par exemple ce titre qui s'appelle « *une chienne mulâtre excitée qui aime se faire baiser* ». On est dans des scénarios coloniaux avec une catégorie en particulier qui serait interdite, je pense, n'importe où ailleurs hors de la pornographie, la catégorie « interracial ». Les femmes sont soit classées par pratique, par violence sexuelle, soit par race.

Donc, on a la catégorie « interracial » qui reproduit un certain nombre de schémas très coloniaux dans lesquels on a deux possibilités. On peut avoir un homme noir qui va pénétrer sexuellement une femme blanche de façon extrêmement brutale. Il y a un certain nombre d'analyses qui montrent pourquoi ces scénarios sont développés. Ils le sont parce que tout le but de la pornographie est de montrer que les femmes aiment être souillées, humiliées, et quoi de plus grande humiliation que de les humilier par des hommes noirs qui les prennent brutalement ?

Par rapport au racisme, là aussi, on a des enquêtes produites par l'industrie, qui assume complètement. **La pornographie aujourd'hui est plus que raciste puisque le mot-clé**

le plus recherché en France, c'est « beurette »¹⁴. On a aussi bien sûr « salope », et puis on a « marocaine », « arabe » et « viol ».

Donc, l'obsession... l'idéologie centrale de la pornographie, c'est l'idéologie de la haine. L'idéologie de la haine des femmes, du sadisme contre les femmes, et quoi de plus excitant dans la pornographie que de faire en plus l'apologie de la haine raciale ? Et donc, les mots-clés les plus recherchés aujourd'hui en France visent simplement à satisfaire le pire de la haine raciale. On va souiller une femme arabe, et l'archétype de la beurette en particulier. Les films qui marchent bien, et on trouve ça sur Dorcel, sur Jacquie et Michel, ça va être le scénario de l'Arabe qui va être prise dans une cave. Donc un scénario qui fait appel au racisme mais aussi à des actes de violence sadique.

Une autre catégorie extrêmement prégnante, c'est les catégories liées à la pédocriminalité. Une des catégories les plus recherchées sur Pornhub, c'est la catégorie « teen ». Ça veut dire « adolescent·e ». Et il y a une autre catégorie qui a 30 000 vidéos, c'est « fantasme familial ». C'est à minima de l'apologie de l'inceste, et la catégorie « teen », c'est l'apologie de la pédocriminalité voire de la pédopornographie. Le scénario est toujours identique. On a une érotisation du corps des enfants avec la mise en avant du fait que les enfants sont excitant·es et, donc, on est en plein dans la culture pédocriminelle. Je vous épargne la lecture peut-être de ces scénarios, mais là aussi, tout ça est en accès libre. On a par exemple « *she loves sucking daddy's dick* »/ « *elle aime sucer la bite de papa* ». Ça semble irréel.

Quand on regarde ça à l'aune du droit, on se dit : on a des lois, un cadre légal, on va faire interdire ces contenus qui sont de la pédopornographie (mise en représentation d'enfants). Pas besoin de montrer qu'elles sont adultes, on a effectivement des adolescentes souvent représentées avec des tenues de collégiennes, donc c'est de la pédopornographie. **On a fait plus de 200 signalements sur l'ensemble de ces contenus chez Osez le Féminisme, pour viol, pour acte de torture et de barbarie, pour apologie de la haine raciale, pour apologie de la haine misogyne, pour lesbophobie. Aujourd'hui, on n'a obtenu aucun retrait de contenu, avec cet argumentaire, qui nous a été opposé à nouveau, sur le fait que ce serait du cinéma.** C'est donc ça que l'on veut changer. On veut changer le logiciel, changer la façon dont on a à voir la pornographie.

J'ai été un peu prise par le temps mais je vais essayer de finir. Je pense que si vous deviez retenir une seule chose de cette présentation, et c'est ce que raconte le rapport du sénat, c'est que **les actes de violence et les actes de pénétration sexuelle ne sont pas simulés.** Ces femmes sont réelles, humaines, et il y a aujourd'hui un vrai enjeu de faire disparaître la terminologie de « cinéma » pour dire simplement la réalité de cette industrie. Deuxième point, le terme « actrice porno », n'a pas de sens. **Ce n'est pas du cinéma, donc ce ne sont pas des actrices. Est-ce que nous pouvons consentir à notre propre torture ?** Consentir moyennant de l'argent à être torturée ou violentée physiquement ? La réponse de notre contrat social basé aujourd'hui sur le respect de l'intégrité corporelle et de la dignité humaine, est non, la réponse est non dans le cadre de notre droit actuel.

¹⁴<https://www.leparisien.fr/societe/beurette-pourquoi-la-1ere-recherche-pornographique-de-france-pose-question-18-07-2019-8119632.php?ts=1678463891840>

Et la réponse de l'industrie aujourd'hui face à ces affaires qui montrent des violences sexuelles systémiques est de proposer une charte, c'est-à-dire qu'on voudrait contractualiser. Malheureusement, non, on ne peut pas. Et pire encore, je veux finir sur le mot « consentement ». Ce mot est piégeux. Pourquoi ? Parce que, là aussi, il est mis en avant par l'industrie en disant : certaines ont consenti, elles ont signé un papier (la plupart du temps, ce n'est pas un contrat, mais plutôt un droit à l'image). Mais le consentement par contrat, aujourd'hui, il oblige. Beaucoup de ces femmes, à qui on a dit « *pourquoi vous n'êtes pas partie ?* », répondaient « *on avait signé* ». Donc, le consentement est a priori vicié car, dans un rapport sexuel, on doit à tout moment pouvoir dire non. **Le contrat est là pour contraindre une femme, l'obliger, et lui dire, une fois sur ce plateau de tournage, qu'elle a signé et donc qu'elle est obligée...**

Un consentement par contrat oblige et non libère. À ce propos je vous conseille le livre de Muriel Fabre-Magnan, *L'Institution de la liberté* (2018). Cette question démontre que **le principe du droit commercial ne peut être supérieur, en termes de hiérarchie des normes, à notre contrat social, au principe fondateur du respect de la dignité humaine et du respect de l'intégrité corporelle.** Nous devons aujourd'hui ouvrir les yeux sur cette industrie pornocrate, cette mythologie fabriquée par les pornocrates qui voudraient nous faire croire que la pornographie est légale. Elle est, dans le cadre légal actuel aujourd'hui, entièrement hors la loi.



■ VIOLENCES DANS L'INDUSTRIE « PORNO » : FAILLES JURIDIQUES ET ROUAGES ECONOMIQUES

Leïla Badri :

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces questions, notamment au sein des deux prochaines séances qui seront animées par Marie-Sophie Kormann, qui est journaliste au DNA depuis trente ans. Parmi ses domaines de prédilection, la politique au sens des affaires de la cité, l'histoire, et évidemment les questions de genre. J'accueille Marie-Sophie Kormann et lui laisse la parole pour présenter ces deux prochaines séquences qui seront des mises en dialogue.

Marie-Sophie Kormann :

Bonjour à vous. On a pris un petit peu de retard, mais on va se débrouiller.

J'accueille **Lorraine Questiaux**. Bonjour Lorraine. Vous pouvez vous installer. Vous êtes **avocate au barreau de Paris, spécialiste du système que vous qualifiez de « prostitueur et pornographique », vous représentez des victimes dans l'affaire French Bukkake et Jackie et Michel**. D'un point de vue militant, j'ai vu que vous vous définissiez comme féministe, communiste et abolitionniste. Ce dernier qualificatif venant, dites-vous, de « votre expérience auprès de femmes victimes et non d'une posture théorique ». Bien.

Alyssa Ahrabare... Bonjour Alyssa. Vous êtes **juriste en droit européen et international, spécialisée sur le sujet des libertés fondamentales, militante féministe, vous êtes chargée de projet au réseau européen des femmes migrantes et aussi vice-présidente de la coordination française pour le lobby européen des femmes**. Vous avez contribué à plusieurs ouvrages sur le féminisme et créé divers outils pédagogiques. Vous dispensez des formations aux professionnel·les notamment sur l'égalité femmes-hommes mais aussi l'accès aux droits fondamentaux des groupes marginalisés. Vous êtes fondatrice d'une compagnie qui travaille avec les jeunes sur l'égalité des jeunes et la lutte contre toute forme de discrimination.

Au travers de vos deux interventions ce matin, nous allons traiter des violences dans l'industrie pornographique, plus précisément des failles juridiques et des rouages économiques dans lesquels elles s'inscrivent. On n'est pas en avance mais on va se débrouiller. Après l'intervention de Lorraine, qui va commencer, on aura un petit temps d'échange avec la salle, qui va être réduit, j'en suis désolée d'avance, et la même chose après l'intervention d'Alyssa.

Lorraine, je crois que, quand vous aurez pris un peu d'eau, on pourra démarrer sur l'exposé que vous nous proposez, sur une approche matérialiste et juridique du fait social pornographique.

■ Une approche matérialiste et juridique du fait social pornographique

Lorraine Questiaux

Avocate au Barreau de Paris, militante féministe, spécialiste du système prostituteur et pornographique.

D'abord, merci de m'avoir invitée aujourd'hui. Je suis très impressionnée par le nombre de personnes qui se sont rendues à ce colloque, qui est effectivement assez inédit en France, puisqu'il est à la hauteur des enjeux et à la hauteur de l'importance des questions politiques, juridiques et sociales qui sont posées par le fait social pornographique.

Céline a un petit peu rappelé que ce n'est pas la première fois que la société s'interroge sur ce fait social-là. Il y a eu des luttes féministes historiques sur cette question, puisque, vous l'avez vu dans l'exposé de Céline, on est confronté à un paroxysme de violences, et le système pornographique, a ceci d'intéressant, qu'il réunit les deux formes d'oppression, en tout cas matricielle. C'est-à-dire qu'il y a à la fois **l'oppression structurelle, matérielle, que l'on peut toucher et voir. C'est ce qu'ont subi les femmes que j'accompagne, à savoir du viol, des actes de torture, du proxénétisme.** Donc, on a cette industrie qui génère de l'argent et qui orchestre, organise l'exploitation sexuelle, la destruction, la déshumanisation d'êtres humains. Ça, c'est ce qu'on peut palper, voir. Mais **la pornographie, elle revêt aussi, dans son sens polysémique, la domination et l'oppression immatérielle, symbolique par son contenu, par ce qu'elle génère.**

Et, effectivement, pour lutter contre un système de domination, il faut adresser évidemment les oppressions qui sont matérielles, visibles, palpables : les viols, les violences sexuelles, etc. C'est ce que l'on essaye de combattre dans les lois depuis très longtemps. Mais il faut aussi adresser la violence symbolique, idéologique, immatérielle. Cette partie de violences qu'on a intériorisée, qui se diffuse de manière invisible dans chacun·e d'entre nous, qui formate les êtres humains à vivre dans un système d'oppression, à tolérer des actes qui sont intolérables, voire parfois à collaborer à leur propre domination. C'est ce qu'on appelle les violences immatérielles, et c'est exactement ce que produit, génère l'industrie pornographique. En effet, elle produit des images à très haute dose, elle produit des normes sexuelles dans l'inconscient collectif. **Elle vient exploiter, exproprier l'intime pour y supplanter des normes de violence qui s'appuient en réalité, comme l'a très bien dit Céline, sur des idéologies que l'on connaît très bien, qui sont racistes, qui sont sexistes, qui sont classistes et haineuses.**

Le fait que cette question vienne aujourd'hui au devant de la scène politique et juridique, veut dire quelque chose du mouvement féministe et de la prise de conscience de notre société. Ça veut dire qu'on est arrivé à maturité parce que, en réalité, adresser uniquement la question matérielle (les questions des viols, les statistiques tous les ans des féminicides, du nombre de viols perpétrés contre les femmes, des écarts de salaires et de ce qui est finalement le plus palpable) et oublier au même moment l'idéologie, ce qui en fait rend possible ce continuum de violences, ce qui est à l'origine en réalité de ces passages à l'acte et de l'impunité qui s'y attache, c'est complètement vain.

Cela ne sert à rien, et on l'a démontré avec les lois. Tous les ans, on a le droit à : « *Comment se fait-il qu'en dépit des efforts législatifs, des efforts perpétuellement mis en place, nous ne parvenons pas à réduire le nombre de violences sexuelles, physiques contre les femmes ?* ». Parce que nous n'adressons tout simplement pas le problème à sa racine de manière radicale. Nous ne l'adressons pas, jusqu'à aujourd'hui. Jusqu'à ce que nous prenions justement en compte la pornographie comme idéologie et comme culture du viol, comme point de départ de toutes les matrices de domination. Parce que, vous l'avez vu, on est à l'intersectionnalité de toutes les formes de domination. On est vraiment au cœur du réacteur, au cœur du réacteur de la haine, et je pense que, quand on regarde de manière claire ce qu'est la pornographie, on ne peut pas détourner le regard.

Il faut saluer ce moment historique aujourd'hui et dans les années à venir, comme étant une étape importante, mais je dirais presque nécessaire et inévitable, de prise de conscience sociétale de comment fonctionne un système de domination. En réalité, cela fait longtemps qu'on le sait. Mais c'est un peu comme quand on écrit sur le sable, l'eau passe, il faut toujours réécrire. **Un système de domination fonctionne à partir d'une idéologie qui est son point de départ et qui rend possible les passages à l'acte.**

C'est un témoignage que je veux apporter en tant qu'avocate, car j'accompagne des femmes victimes dans ce dossier spécifique qui est au cœur de l'industrie proxénète et pornographique français. Mais j'accompagne évidemment aussi, depuis de nombreuses années, des femmes victimes de violences sexuelles dans d'autres sphères, des femmes et des enfants. **On voit la porosité et l'interconnexion entre ce qui se passe dans cette industrie et, non seulement la possibilité des passages à l'acte contre toutes les femmes dans la société, mais aussi la pénétration de cette idéologie jusque dans les institutions judiciaires, jusque dans les structures censées protéger les femmes et qui neutralise le droit.**

L'industrie proxénète et la culture du viol qu'elle génère, et la culture raciste et classiste qu'elle génère, comme étant l'ennemi principal, est l'origine de pourquoi nous n'obtenons pas justice aujourd'hui. De pourquoi on ne croit pas les femmes. Et de pourquoi les hommes, puisque c'est principalement des hommes dont on parle, se sentent autorisés et sentent qu'ils jouissent d'une impunité à perpétrer des actes de violence contre les femmes.

On est toujours un peu frappé-es par le fait que, quand on adresse la question de la pornographie, il y a des gens qui sont surpris d'associer ce terme à de la violence, surpris de découvrir qu'il y a de la traite des êtres humains et du proxénétisme et du viol dans la pornographie. **Alors que en fait, cela fait très longtemps que la société le sait, parce qu'il y a déjà eu des luttes féministes dans les années 70 et 80.** Au cœur de ces luttes, il y avait des femmes survivantes du système pornocratique, qui n'étaient pas écoutées mais qui venaient en parler. En tapant sur Internet, vous pouvez facilement retrouver dans la presse française des témoignages de femmes qui étaient dans l'industrie pornographique en 2010, en 2012, en 2014, qui témoignaient et qu'on n'a pas écouté-es, comme dans le cadre des autres violences sexuelles.

Et surtout, il y a des instances juridiques, européennes, politiques qui, depuis longtemps, et les instances politiques statuent non pas en dogme mais à partir d'éléments matériels, recueillis, notamment à partir d'enquêtes qui sont réalisées par les autorités

judiciaires européennes, sur ce qu'est réellement le système pornocratique et proxénète, et évidemment, les définitions sont assez claires.

Il y a une **résolution de 1993 du Parlement européen**, le Parlement européen qui... est progressiste mais on ne peut pas non plus considérer que c'est un organe de féminisme radical, qui vient définir la pornographie en 1993. Déjà, il y est écrit « ***convaincu que la pornographie constitue une pratique systématique d'exploitation et de subordination fondée sur le sexe, qui porte préjudice aux femmes dans une mesure disproportionnée, qu'elle contribue à l'inégalité entre les sexes et accentue le déséquilibre des forces dans la société, l'assujettissement des femmes et la domination des hommes.*** ». Donc, en 1993, le Parlement européen donnait une définition exacte et matérielle du produit de la pornographie. On est passé à côté.

On continue, dans la presse, parce qu'il est aussi très intéressant de voir comment les médias définissent la pornographie, traitent ce sujet. Il est rarement traité avec pour point de départ le cadre juridique qui est le nôtre, notre contrat social. On va plutôt partir dans de la mythologies, dans des notions rêvées et affabulatrices en tenant pour argent comptant le discours des agences qui travaillent pour l'industrie de la pornographie. Donc, la société va davantage se fier à ce qu'on va trouver sur des petites capsules Internet type Kombini ou Brut que sur des textes à valeur interprétative qui sont quand même l'expression de notre société démocratique.

Plus récemment, une **résolution du Parlement européen du 14 décembre 2021**, c'est il y a quelques mois quasiment, demande à la Commission de veiller à ce que les cyberviolences soient également prises en compte. C'est une résolution sur les cyberviolences et le cybersexisme, y compris les formes que prend l'industrie du sexe. Elle invite la Commission et les Etats-membres à « *mettre un terme à l'industrie pornographique fondée sur la traite à des fins d'exploitation sexuelle, le viol et d'autres formes d'agression et d'abus à l'encontre des femmes et des enfants* ».

Le Parlement européen, encore une fois, prend position sans ambivalence avec une définition très claire et réaliste, en reconnaissant déjà que l'industrie pornographique est fondée sur la traite, l'exploitation sexuelle et le viol, ce qui n'est pas une surprise pour moi qui suis dans les procédures. Je vous confirme que ce n'est pas une approche de féministe radicale. C'est la définition donnée par le parquet de Paris et par un juge d'instruction. Ce sont les qualifications qui ont été retenues à l'encontre d'une grande partie des protagonistes dans ce dossier. Vous avez donc déjà un cadre juridique assez clair sur ce qu'est la pornographie. Il y a des directives européennes, une de 2011, qui vient définir ce qu'est la pédopornographie. Je n'y reviens pas, mais c'est très clair, là encore c'est sans ambivalence.

Donc, comment expliquer que des politiques qui ont accès à de la donnée, à la réalité de terrain, n'aient aucun mal à définir cette problématique et à en faire une politique, et que, dans le discours majoritaire et dans nos convictions personnelles, parfois, nous soyons encore dans une ambivalence et une incapacité à définir et qualifier ce qu'est réellement la pornographie ?

C'est lié à la lutte idéologique extrêmement puissante qui est menée par l'industrie pornographique, dont Céline vous a fait un petit descriptif, avec des enjeux financiers énormes. Dans le bouquin dont Céline vous a parlé, qui retrace l'industrialisation de la pornographie et son développement, vous voyez comment **le développement de la pornographie s'est fait au cours du temps en employant une rhétorique, un narratif, des mensonges, des mythes...** Ils ont construit des mythes qui ont permis leur survivance, leur développement, leur propagation et surtout leur profit dans toute la société avec pour victimes les femmes, les personnes racisées, les minorités. Evidemment, dans la pornographie, toutes les minorités de la société, les personnes discriminées sont les cibles principales. Plus vous êtes vulnérable, plus vous allez être ciblé-e par la pornographie et plus les personnes vont venir prendre plaisir à exercer sur vous des actes de déshumanisation par procuration, puisque c'est ce qui est recherché dans la pornographie.

Je vais revenir d'où je parle, aux dossiers, à la parole de ces femmes qu'on accompagne puisque c'est la manière dont vous avez présenté le sujet. Dans cette procédure, il faut se rappeler que les femmes n'ont pas la possibilité d'avoir accès à des plateaux télévisés. Certaines ont témoigné très courageusement dans la presse. Ce sont des femmes que les violences sexuelles ont détruites, qui se battent au quotidien pour survivre. Ce sont des immenses héroïnes, qui ont subi des actes indicibles de violence, qui continuent à subir ces violences, cette mise à mort, cette mise à mort sociale, cette destruction, cette déshumanisation. Je trouve que ce sont des seuils qui sont même presque impensés car les vidéos sur lesquelles elles subissent des actes de torture, de violence, de déshumanisation sont encore en ligne, que leurs proches, que des inconnu-es les reconnaissent, que leur vie est détruite, et ces femmes héroïques ne peuvent malheureusement pas prendre la parole.

C'est pour ça aussi que l'industrie s'en tire pas mal. Parce qu'il y a évidemment d'autres personnes qui viennent prendre la parole à la place des victimes pour donner un narratif que l'on connaît bien : « certes, il y a de la violence », mais on la banalise. On reconnaît qu'il y a des viols, mais « ce n'est finalement pas très grave... ». Le plus important, c'est de sauver l'industrie pornographique et créer l'illusion qu'il pourrait y avoir une pornographie éthique, qu'il pourrait y avoir une pornographie qui soit conforme aux droits fondamentaux. Et c'est évidemment un mensonge absolu.

Factuellement, d'abord, parce que, en réalité, les gens qui vont voir de la pornographie, ils recherchent la subversion, repousser les limites... Actuellement, on est sur un marché qui est libre et qui s'autorégule par l'offre et la demande, et la demande, qu'est-ce qu'elle recherche ? La demande, ce sont des actes de violence, de déshumanisation, l'humiliation des personnes les plus vulnérables, un passe-droit pour du fascisme pur, une zone de non-droit où on peut s'acharner sur les personnes les plus vulnérables, des personnes que l'on hait, en réalité. On est sur l'offre et la demande, quelque chose de dérégulé.

Marie-Sophie Kormann :

On va rester sur cette notion-là, peut-être ? Il faut qu'on s'achemine vers la fin, je suis un peu désolée.

Lorraine Questiaux :

C'est un peu compliqué de synthétiser. En somme, c'est important de comprendre que ces concepts. Quand on les confronte à la réalité, à quoi ils servent ? Ces notions ont une fonction sidérante, parce que la société va se dire : certes, il y a de la violence, on va donc réfléchir à : « est-ce qu'il y a une notion de porno éthique ou non éthique ? ». C'est ce que fait la société systématiquement. On parle d'actes de barbarie, et les médias, d'un seul homme, vont dire : « éthique, pas éthique ? ». Alors que, franchement, normalement, on devrait plutôt se poser la question de faire un moratoire et de réfléchir à ce qui se passe et pourquoi des sociétés comme la nôtre accepte que des hommes viennent se masturber sur des actes de torture. Ça sert donc à étouffer le débat, à faire taire ces femmes et à divertir le noyau, la matrice.

Mais ça a aussi une autre fonction plus pernicieuse. La seule raison pour laquelle on échafaude l'idée qu'il pourrait y avoir une prostitution, une pornographie légale, c'est dans quel but ? Dans le but de rendre inoffensive et inefficace toute loi visant à réguler la pornographie, car, sauf à créer un Etat policier où tout le monde est flic et où on est en cyber-contrôle en permanence pour aller vérifier les datas sur Internet pour savoir sur les images s'il y a un enfant, un viol, etc., et aller retrouver des femmes dont on ne sait même pas qui elles sont, sauf à pouvoir faire cela, vous ne pouvez lutter contre l'industrie pornographique.

De la même manière, le système réglementariste allemand et néerlandais sur la prostitution a montré son cuisant échec parce que la différence entre des viols/des exactions, d'un travail/d'un marché légal, ça va être la parole de la femme victime. Donc, si elle n'est pas en capacité, et dans un système d'exploitation où les enfants sont retenus au pays et où on subit des viols tous les jours, c'est un peu compliqué d'aller voir la police et de dire : « je suis victime ». Donc, la différence entre quelque chose qui va être considéré comme libre et quelque chose qui est considéré comme un crime va être la parole de la victime. Donc, c'est impossible.

En fait, c'est tout simplement un cheval de Troie, c'est le ver dans la pomme où on se donne le sentiment de loin de dire : « ça va, on régule ». Mais en réalité, on donne l'incapacité technique aux juges, aux policier-es. A moins de vivre dans un Etat policier... c'est impossible d'aller contrôler chaque vidéo, chaque maison close, c'est impossible, et c'est pareil dans les violences conjugales, d'obtenir un récit clair et juste sur le fait qu'une femme est victime d'une oppression. Vous ne l'obtenez pas avec un enfant victime d'inceste ou une femme victime de violence conjugale. L'unique solution, c'est interdire. D'ailleurs, c'est déjà illégal, ça tombe bien.

Marie-Sophie Kormann :

Je crois que c'est une bonne solution. Je suis désolée, je me permets de vous interrompre une minute pour saluer l'arrivée de Laurence Rossignol qui est notre grande témoin aujourd'hui et qui viendra après la pause, qui n'est pas tout de suite, conclure les échanges de cette matinée. Merci Laurence Rossignol d'être avec nous.

On va quand même laisser un petit peu la parole à la salle. Je crois qu'il y a un micro baladeur. Et s'il y a une question, c'est le moment ou jamais. Si elle est claire et précise, courte et précise... On va vous accorder une question à la salle. Je suis vraiment désolée. Ça va être premier·e arriv·e, premier·e servi·e. Non ? Ils et elles sont tou·tes abasourdi·es. C'est vrai que ce sont des sujets plombants. Je ne vois personne... Oui ?

Première question :

Bonjour. Je vais être très bref. Une question à Mme Questiaux ou plutôt une réflexion ou une remarque. Vous nous parlez d'une impossibilité. On l'entend et on vous fait confiance, et je dirais, on vous croit. Cette impossibilité, elle vient se mettre, ou elle est parable par une interdiction. Moi, je pense, que dans la salle, il y a beaucoup de gens intéressés par ce qu'on appellerait l'éducation ou la prévention, et je pense que vous les zappez un peu vite.

Lorraine Questiaux :

Vous avez bien vu qu'on a condensé le temps. Dire qu'on règlera le problème de la pornographie par l'éducation, c'est un peu voir le problème à l'envers. Ce qui fait l'éducation aujourd'hui, c'est la pornographie. Vous pouvez envoyer dans les salles toutes les éducatrices du planning familial, etc., pour expliquer ce que sont les rapports sexuels respectueux, vous ne pourrez pas faire le poids, de la même manière qu'avoir un flic derrière chaque écran, et on ne le souhaite pas, vous ne pouvez pas avoir toute la journée... Vous ne pouvez pas rivaliser avec le fait qu'il y ait une ubiquité absolue de la pornographie sur Internet dans le monde. Ce n'est pas les quinze cours... Même avec un cours par semaine, ça ne suffirait pas.

Car, comme ce sont des images de viol, d'exaction sexuelles, elles sont traumatisantes, sidérantes. Sur un cerveau d'enfant ou d'adulte, cela crée un syndrome de stress post-traumatique, d'addiction, qui vont voir des images où on dépèce ces femmes, qui ont des lésions irréversibles, que l'on voit sur l'écran. Il y a des larmes, de la souffrance, ça n'a rien à voir avec la sexualité, ce sont des phénomènes psychotraumatiques documentés depuis extrêmement longtemps. On n'est pas en train de parler d'éducation sexuelle. Il n'y a aucun rapport entre la pornographie et l'érotisme. La pornographie n'est pas un vecteur d'apprentissage sexuel. C'est l'inverse.

Il faut bien comprendre que les pornocrates exproprient notre intime. Il y a des sphères marchandes, la nature, le corps de l'homme, et il y a des batailles pour venir exploiter le plus possible, et l'intime est devenu le nouveau marché d'exploitation. On rentre dans votre intimité le plus jeune possible, on vous retire la possibilité de créer votre fantasmagorie personnelle et d'entrevoir une sexualité respectueuse de vos besoins et on la supprime par des images de viol, d'exactions, de fascisme à très haut niveau.

Vous êtes sur une crise de santé publique de l'ère du numérique qui est sans précédent, il n'y a aucune étude qui quantifie les conséquences de ces images sur le jeune public dans la société future. Vous êtes en train de créer une armée de personnes capables de violer, de femmes qui confondent jouissance traumatique avec désir et plaisir sexuel. C'est un truc, mais franchement dingue, le seul fait qu'on puisse penser que, par de l'éducation sexuelle, on va pouvoir lutter contre ce fléau idéologique, cet instrument d'oppression, parce

que c'en est un, c'est ni plus ni moins cela. Et donc, si vous voulez détruire une société, briser l'empathie, créer de la haine, créer des soldats pour demain, des gens qui se moquent complètement des autres, des gens qui, dans la sphère intime, pensent que violer l'autre et l'humilier, c'est un rapport sexuel, qu'est-ce qu'on prépare comme société ? C'est une question politique.

Marie-Sophie Kormann :

Merci beaucoup. On va élargir le champ de la description avec Alyssa, avec votre casquette de juriste impliquée à l'échelle européenne, votre intervention appréhende la pornographie comme un système violent à l'intersection du patriarcat et du capitalisme.

■ La pornographie, un système violent à l'intersection du patriarcat, du colonialisme et du capitalisme

Alyssa Ahrabare

Juriste en droit européen et international, spécialisée sur le sujet des libertés fondamentales.

Merci beaucoup. Merci aux organisateurs et organisatrices parce que c'est un sujet important. La pornographie aujourd'hui est un système de crime organisé, de violences sexistes et sexuelles et de maintien de stéréotypes sexistes, racistes, etc. Donc, ce qu'il faut aujourd'hui, c'est une réponse juridique forte, à la hauteur du problème. Il faut aussi une réponse sociale forte parce que, en tant que société, l'ensemble des problèmes que nous rencontrons en termes de discrimination, de racisme, d'exclusion, de violences, de rejet, etc., et même de repli communautaire, prend sa racine dans la pornographie.

Comme Lorraine Questiaux l'a expliqué, il y a un enjeu de violence symbolique. Quand je parle du continuum des violences sexistes et sexuelles, je dis que tout le système de violences trouve aujourd'hui sa légitimité et trouve aussi ses excuses dans toute cette construction symbolique.

Le titre de ma première slide, c'est « la pornographie, l'école et la légitimation des violences contre les filles et les femmes ». Je crois que c'est une bonne explication de ce qu'est la pornographie. Je parle de l'école dans le sens où **la consommation de pornographie se fait dès un âge très jeune, l'âge moyen selon certaines études est à onze ans, d'autres le placent à 14 ans, mais c'est très jeune.** J'ai fondé une compagnie de théâtre où j'utilise la pratique artistique pour travailler avec les jeunes sur la question. C'est quelque chose qui les obsède parce que c'est omniprésent dans leur vie et ça affecte leur quotidien.

Ma présentation va être essentiellement sur la portée internationale. Je ne vais pas m'appesantir sur la dépendance, la santé mentale et l'impact sur la sexualité parce qu'il y aura d'autres interventions là-dessus et en plus, on n'a pas le temps. Je vais directement passer sur la question du trafic humain.

C'est évident que la pornographie repose pour une grande partie sur le trafic humain. Derrière, la pornographie alimente la demande pour la prostitution, qui est l'une des premières causes de trafic humain. Pourquoi la pornographie alimente cette demande ? Parce qu'en consommant des vidéos violentes, où il va y avoir une marchandisation des corps des femmes, une objectification du corps des femmes, dont on va considérer qu'elles jouissent aussi, ont un plaisir qui naît de cette souffrance et de cette humiliation, on crée les conditions pour que les hommes, les garçons dans nos sociétés, se disent qu'on peut acheter une femme, acheter un corps de femme, acheter un viol de femme.

Céline Piques a parlé des catégories raciales dans la pornographie. Cette composante est extrêmement importante puisque, **plus le groupe de population s'éloigne de l'homme blanc dominant et glorieux dans le rapport sexuel, plus les femmes racisées, plus la personne va être violentée.**

Il va y avoir des catégories de personnes, comme les femmes japonaises, où on va axer sur le stéréotype de la passivité. Les femmes noires elles, sont bestiales, les femmes originaires du monde arabe... il y a beaucoup de mises en scène autour de la religion et de femmes voilées qu'on va violer. Tout ça fait partie de l'histoire coloniale européenne. Il y a aussi les hommes noirs, considérés par la pornographie comme des animaux brutaux. Là, on retrouve l'imaginaire qui était à la base de l'idéologie qui a justifié l'esclavagisme avec des films qui mettaient en scène des hommes noirs qui violaient des femmes blanches, tout ça existe encore dans la pornographie.

Cette demande de pornographie va orienter le trafic humain pour répondre à une demande. Par exemple, quand il y a eu la guerre en Ukraine, la recherche « Ukrainian girl » a été très recherchée, parmi les termes les plus populaires sur les sites pornographiques. Interpol a mis à jour dans la foulée un réseau massif de trafic humain en ligne qui ciblait les filles et femmes ukrainiennes, parce qu'il y avait une demande dans le cadre de la prostitution.

Les mécanismes de recrutement dans la pornographie sont aussi en tous points similaires avec ceux de la prostitution. Il s'agit de manipulation, de fausses promesses, de menaces, de viols, le premier viol d'abattage qui est notamment une technique très courante, tout ça, on le retrouve dans les deux cadres.

Il y a donc tout un cadre international qui existe et qui n'est pas respecté dans le cadre de la pornographie. Je ne l'ai pas dit, mais ça a été très bien dit par Céline Piques, la pornographie n'est pas du cinéma. C'est essentiel. Et c'est vrai que l'industrie pornographique organise son impunité en mettant en avant des stars du X, qui ne représentent pas du tout la majorité des femmes que l'on voit être violentées sur les vidéos, et qui vont expliquer que c'est empouvoirant d'être torturée pendant des heures devant les caméras. La réalité, c'est qu'on ne peut pas consentir contractuellement à cette atteinte à la dignité humaine et à l'intégrité physique.

Et donc, pour revenir au droit international, la **convention pour l'élimination de l'ensemble des formes de discrimination à l'égard des femmes**, qui existe depuis 1979, qui est la convention de protection des droits des femmes la plus ratifiée au monde, prévoit que les pratiques fondés sur l'idée de la supériorité ou de l'infériorité de l'un ou de l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes ou des femmes, est à combattre. Pour moi, on est en plein dans la définition de la pornographie.

En ce qui concerne le protocole de Palerme, on peut considérer que la pornographie correspond à la définition du trafic humain puisque les femmes et les enfants sont recruté-es, transporté-es, fourni-es et obtenu-es pour des actes sexuels en utilisant plusieurs formes de coercition, y compris la tromperie, l'enlèvement, l'abus d'autorité et de situation de vulnérabilité.

La charte fondamentale de l'Union européenne, qui date de 2000, dit que la dignité humaine est inviolable. Elle doit être respectée et protégée. Elle existe pour toute personne et doit être valorisée et respectée. Elle est universelle, inviolable et inaliénable. Elle est bafouée dans la pornographie puisque cette dimension selon laquelle les femmes sont des

objets à avilir est véhiculée dans l'ensemble de la société et a un impact sur les filles et les femmes. Cette atteinte est aggravée par la consommation de masse derrière de ces vidéos.

L'article 3 de la Convention européenne des droits de l'Homme de 1950 dispose que « *nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou des traitements inhumains et dégradants* ». Ce n'est pas la seule qui prévoit ça. Là encore, et ça a été dit, la plupart des contenus pornographiques dépeignent des traitements qui se rattachent à de la torture. Également, que « *nul ne peut être mis en esclavage* ». **Aujourd'hui, plus de 4,5 millions de personnes sont trafiquées aujourd'hui, et à 80 % des femmes.** Ce chiffre, probablement, est très en deçà de la réalité puisque, on le sait, une bonne partie de ce trafic se fait secrètement.

L'idée du « droit à la vie privée », pour moi, est très intéressante parce que ce droit est souvent opposé par les personnes qui veulent défendre, ou en tout cas empêcher, la régulation de l'industrie pornographique en voulant protéger la vie privée des consommateurs. Mais ce qu'on oublie là-dedans, c'est le droit à la vie privée, à l'image et à l'oubli des victimes, celles dont les vidéos sont en ligne pour toujours, même si elles ont été victimes de viol, même dans les cas qui ont été décrits par Lorraine Questiaux, lorsque les violeurs sont mis en examen, quand les vidéos se trouvent toujours sur Internet.

Pour continuer sur l'aspect international, j'essaye d'aller vite, je vais citer quelques exemples qui illustrent les propos qui ont été décrits depuis le début de ce colloque. En Espagne, vous avez très probablement entendu parler de l'affaire de « la Manada » (« la meute » en espagnol), où cinq hommes ont violé collectivement une femme. On s'aperçoit que ces hommes étaient consommateurs de pornographie et notamment de contenus pornographiques qui montrent des viols en réunion. On s'aperçoit aussi, et comme je le disais tout à l'heure pour les femmes ukrainiennes, que lorsque l'affaire a été rendue publique par les médias, l'expression la plus populaire les semaines suivantes sur les plateformes pornographiques en Espagne, c'était « la manada ». Donc, on est dans un degré de déshumanisation tel que le premier réflexe après avoir appris ça, le premier réflexe est de voir et de se masturber devant la vidéo.

En Amérique du Sud, il y a eu l'affaire du service d'escorte Zona Diva, poursuivi pour la traite de nombreuses femmes qui ont été trompées par une offre de mannequinat, qui ont été séquestrées, violées et torturées. Puis elles ont été menacées pour rester et continuer de filmer des scènes pornographiques. On leur a dit que si elles ne continuaient pas, on allait aller chercher des membres de leur famille pour qu'ils subissent le même sort. Beaucoup ont été tuées. Et le contenu s'est retrouvé sur Pornhub.

On lève d'ailleurs un mythe dans le sens où dans la pornographie, dans énormément de cas, les hommes qui viennent violer les femmes sur des scènes des films pornographiques, ce sont des consommateurs de contenus pornographiques ou des producteurs ou des proxénètes eux-mêmes.

Pour moi, la réalité de ce qui se passe dans le sud économique est très importante. **Ce sont les femmes et les filles les plus précarisées, vulnérabilisées à l'échelle du monde qui sont les cibles de cette industrie multimilliardaire : ce sont les filles et les femmes migrantes,**

dans les pays qui sont les plus précarisés eux-mêmes, et les filles et les femmes dans les zones de guerre, de crise, de catastrophe naturelle.

En Inde, il y a énormément de violences contre les femmes et les filles. Il y a une caste qui s'appelle les intouchables, qui est complètement au ban de la société. Il y a une estimation comme quoi dix intouchables sont violés par jour en Inde. Mais on estime que ce chiffre est très bas parce que ce sont les viols dénoncés, et évidemment, très peu de ces femmes, qui n'ont aucun droit, dénoncent ces viols. Elles sont manipulées par des hommes qui leur promettent des mariages, qui les violent en réunion et qui vendent les vidéos sur WhatsApp et sur Pornhub. **Plus les vidéos sont violentes, plus elles sont vendues chères.**

C'est la réalité de millions de femmes dans le monde qui sont violées pour répondre à la demande de l'industrie pornographique qui provient quasi exclusivement des pays nord économiques, notamment l'Europe, les Etats-Unis, le Canada et le Japon.

J'aimerais qu'on regarde la vidéo dont j'ai parlé, j'ai insisté parce que pour moi, c'est important d'avoir la parole de ces femmes. On peut vous en parler, Céline Piques, Lorraine Questiaux et moi-même, mais personne n'en parle mieux qu'elles. Merci d'écouter cette vidéo et merci de la diffuser.

Diffusion de la Vidéo

- *Comment tu en es arrivée là ?*

- *J'étais en mal d'attention, en mal d'amour et en détresse financière. Sur les réseaux, j'ai rencontré une femme qui en fait était un homme. Elle est arrivée à ce moment-là pleine d'attention, d'écoute, de conseils. Elle me propose ce que je pense être une solution à l'époque : le porno. Et là, le piège s'est refermé sur moi. Quelque temps après, je me retrouve en Normandie. Je ne savais pas que j'allais vivre 48h de torture.*

- *Raconte-moi ce qui s'est passé durant ces 48h ?*

- *Pendant ce week-end, j'ai subi des viols et des agressions sexuelles. Ils ont pris un plaisir sadique à repousser les limites de l'horreur. J'ai eu des doubles pénétrations forcées à en saigner, des éjaculations buccales et faciales par surprise, des gorges profondes à en vomir. J'ai pleuré, j'ai dit « non », je les ai repoussés, mais ça les rendait encore plus violents. Personne ne s'est jamais arrêté pendant ces 48h. On m'a appelée « beurette », « sale chienne », « salope », mais jamais par mon prénom. Personne, je crois, même ne savait mon prénom. On m'a même donné le repas qu'on a donné aux chiens.*

- *Pourquoi tu n'es pas partie ?*

- *Parce que j'avais peur, je n'étais entourée que d'hommes. On m'a fait signer un papier que je pensais être un contrat. J'étais en pleine campagne sans savoir exactement où j'étais. Je n'avais pas d'argent pour payer le taxi, et dans tous les cas, je n'étais payée qu'à la fin du week-end.*

- Et après ces 48h ?

- J'y suis encore sept ans après. J'ai du harcèlement sur les réseaux, dans la rue. Pendant sept ans, j'ai eu honte, j'ai culpabilisé, j'ai dû me justifier. Et ces tortionnaires, en fait, pensaient que j'allais me taire avec l'argent. Et c'est vrai que, pendant sept ans, je me suis tue à cause de l'argent. Mais aujourd'hui, j'aimerais bien que la honte change de camp.

- Tu veux quoi pour l'avenir ?

- Je veux que la société comprenne que je ne suis pas un cas isolé. Je veux qu'elle comprenne que le porno, c'est que du viol, de la torture, de la déshumanisation, de la barbarie. C'est un système criminel qui nous fait croire que tout ça, c'est OK. Aujourd'hui, je ne peux plus être sauvée, mais j'espère que mon témoignage et notre combat sauveront des femmes, des jeunes femmes et des jeunes filles. Le porno éthique, il n'existera jamais. Donc, aujourd'hui, il faut juste supprimer et interdire le porno.

Marie-Sophie Kormann :

Merci Alyssa d'avoir insisté pour passer ce témoignage.

Je crois que c'est maintenant l'heure d'une pause avant de reprendre nos échanges. Nous allons prendre vingt minutes de pause. Je vous invite à vraiment respecter cet horaire et à revenir dans la salle à 11h20. Pour ceux qui le souhaitent, il y a du café offert par la Ville de Strasbourg qui pourra être servi sur l'îlot central de l'Agora. Merci.



Pause et agora associative

REPRESENTATION DES FEMMES ET DES SEXUALITES DANS LA PORNOGRAPHIE : QUELS IMPACTS ?

Marie-Sophie Kormann :

Merci à celles et ceux qui nous ont rejoints.

Juste une petite incise, ce qu'on entend, ce qu'on a vu, le témoignage de tout à l'heure sur lequel on est resté à 11h, ce sont des choses qui peuvent être traumatisantes pour certaines et certains d'entre vous parce que, parfois, ça nous chope par surprise, cette violence-là. Il y a ici, dans les lieux, au PMC, en salle Madrid, un espace sécurisé. N'hésitez pas si vous avez besoin de faire une pause avec des gens bienveillants qui sont là spécifiquement pour ça. C'est possible jusqu'à la pause à midi et peut-être un peu plus tard, on verra. En tout cas, cet espace existe, utilisez-le si vous en avez besoin.

On va reprendre nos mises en dialogue avec l'interrogation cette fois de l'impact de la représentation des femmes et des sexualités dans la pornographie.

On a avec nous Sophie Jehel. Bonjour Sophie. Vous êtes maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication et chercheuse au Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation à Paris 8. Vos recherches portent sur les pratiques numériques des adolescent·es. Entre 2015 et 2017, une de vos études s'est portée sur la réception des images sexuelles, violentes et haineuses par des adolescent·es de milieux sociaux différents. Vous avez publié en 2019 *Les Adolescents face aux images trash sur Internet*. Vous êtes autrice également de *L'Adolescence au cœur de l'économie numérique, travail émotionnel et risques sociaux*, qui est sorti en 2022 aux Presses de l'INA.

Pour nous accompagner dans cette thématique, nous accueillons aussi Maria Hernandez-Mora. Bonjour à vous. Psychologue clinicienne et psychothérapeute spécialisée dans les addictions comportementales, vous travaillez sur la question de l'addiction sexuelle à la pornographie. Vous avez créé la consultation spécialisée sur cette thématique qui accueille des adultes et des adolescent·es à l'hôpital Simone Veil dans le 95. Vos travaux de recherche à l'université de Paris portent sur l'usage problématique de la pornographie et son impact sur la santé. Et vous avez une vie sans doute très remplie parce que vous êtes également cofondatrice de l'association « Déclat, sortir de la pornosphère » qui mène des démarches de prévention notamment en milieu scolaire.

On va essayer cette fois-ci d'avoir un peu de questions de la salle. On va démarrer avec vous, Sophie Jehel, sur le sujet particulier de la réception des images sexuelles par les adolescent·es, entre adhésion et évitement.

■ La réception des images sexuelles par les adolescentes et adolescents, entre adhésion et évitement

Sophie Jehel

Maitresse de conférences en Sciences de l'information et de la communication et autrice.

Merci, merci beaucoup. Merci beaucoup de votre invitation. Merci donc de la confiance que vous me faites. Je suis contente de pouvoir évoquer avec vous les résultats, notamment de mes recherches sur la réception des images pornographiques ou sexuelles par les adolescent·es.

Les préoccupations que j'ai concernent principalement la question de l'accès des mineur·es à la pornographie et, bien entendu, c'est un souci. En principe, c'est un interdit. C'est un interdit selon la loi française. Et c'est un souci parce que, dans un certain nombre... dans la très grande majorité des images pornographiques ou des contenus pornographiques, les droits des femmes ne sont pas respectés.

Alors, je poserai la question d'abord de savoir ce que font les médias, en quoi la diffusion banalisée, hyper accessible de contenus pornographiques peut-elle affecter les jeunes ? Et je vous en parlerai en m'appuyant sur deux secteurs de la sociologie. D'une part, la notion très importante en sociologie de « socialisation ». Je vous parlerai aussi de mes recherches qui relèvent de la « sociologie de la réception » et qui vont m'amener à des propos parfois un peu plus nuancés sur la question de l'impact de la pornographie, nuancés et diversifiés.

La socialisation, c'est le fait que les individus, à tout âge, sont amenés, par leurs fréquentations, aussi bien leurs fréquentations médiatiques que familiales, professionnelles et amicales, à apprendre des normes et des valeurs et à s'approprier des normes et des valeurs. Donc, la question qu'on peut se poser par rapport à la pornographie, qui a été évoquée ce matin, c'est : quels sont les modèles de rapports sexuels que des jeunes, qui n'ont parfois aucune expérience personnelle, vont apprendre à travers les images pornographiques ?

Les contenus audiovisuels constituent des répertoires pour les adolescent·es qui les ont regardés, des répertoires d'actions et de comportements. Or, comme cela a été très bien dit ce matin, ils sont presque exclusivement structurés autour de rapports de domination dans lesquels les femmes sont des objets à consommer ou plutôt certaines parties du corps des femmes. **Parce que ce qui caractérise la pornographie, de mon point de vue, ce n'est pas seulement les violences qui ont pu être décrites ce matin, c'est aussi la réification des corps et le fait de considérer la sexualité comme réservée, fragmentée, hors de tout récit relationnel, et fragmentée autour de parties du corps et des parties en particulier génitales mais pas seulement.**

Les jeunes vont-ils reproduire ce qu'ils voient, ce qu'ils ont vu ? Vont-ils plutôt puiser, s'inspirer des contenus pornographiques pour leurs propres pratiques ? Et on sait que, en partie, effectivement, ils et elles s'en inspirent. Mais les contenus pornographiques ne sont

bien sûr pas les seules sources d'inspiration. Les films de fiction, la télé-réalité, les radios jeunes sont aussi des sources d'informations, de scénarios de sexualité. Est-ce que, raisonnablement, ces répertoires d'action de sexualité viriliste et violente peuvent amener à construire des identités de genre ?

On est dans une société clivée entre des représentations ultra violentes et un progrès, la reconnaissance des droits des femmes. Il y a un effet parfois de sidération que certain-es d'entre vous peuvent avoir en disant : attendez, on est dans une société qui promeut l'égalité entre les femmes et les hommes, une société qui promeut les droits des femmes comme peut-être jamais auparavant, comment on peut en même temps laisser les enfants et les adolescent-es accéder à ce type d'images ?

Qu'est-ce qui s'est passé depuis vingt ans ? Il se trouve que j'ai rencontré... Ce n'est pas mon sujet principal, mais j'ai rencontré cette question de l'accès des mineur-es à la pornographie depuis longtemps. Il y a vingt ans, je cosignais un rapport qui avait été remis à Ségolène Royal par un collectif d'associations pluralistes, d'éducation populaire, de syndicats enseignant-es, d'associations familiales, qui s'inquiétait des insuffisances de la protection des enfants, des mineur-es, dans l'environnement médiatique, qui posait la question en termes de droits de l'enfant et qui voulait susciter des réactions des politiques publiques. À la fois mieux protéger les enfants vis-à-vis des images violentes ou sexuelles, ou pornographiques, mais aussi favoriser l'expression des jeunes, puisque ça fait aussi partie des droits de l'enfant, et puis le droit aussi à disposer de médias de qualité. Nous étions, là aussi, clivage puissant de nos sociétés, au début de la déferlante d'émissions de télé-réalité qui allaient remplacer les fictions jeunesse dans les cases auxquelles accédaient les enfants à la télévision.

Canal + depuis 1984 a toujours diffusé un film pornographique par mois avec un système de cryptage relativement léger, mais c'était une fois par mois et après minuit. Et puis en 2002, il y a eu une déferlante de chaînes pornographiques spécialisées, mais le CSA avait réussi à contenir ces diffusion la nuit. Cela nous semblait très inquiétant car plus il y a d'offre, plus il y a de diversification. Il ne faut pas penser en termes de demande, les gens ne demandent pas à torturer des femmes mais sont surpris par ce que l'industrie propose, et l'industrie étant dans la compétition, elle cherche à aller de plus en plus loin.

Mais aujourd'hui, on a le smartphone, tous les jeunes en sont équipés. On a un grand nombre d'accès gratuits à des sites spécialisés, YouPorn, etc. Les images sexuelles, pornographiques ne sont pas toujours accessibles par ces sites-là. Ce n'est pas toujours par ces sites que les adolescent-s vont les rencontrer. **Ça peut être par les sites de téléchargement mais aussi beaucoup sur les réseaux sociaux, sur lesquels ils et elles sont très largement présent-es : Instagram, Snapchat, Tik Tok, Twitter.** J'ai régulièrement des étudiant-es qui m'expliquent comment, par exemple, Meta tient un double discours en ayant à la fois des conditions générales d'utilisation qui sont extrêmement puritaines, ce qui fait que, longtemps, on a pu croire que sur Facebook il n'y avait pas d'images de nudité, alors que la réalité est tout à fait autre. **Il y a quelques années, Médiapart avait fait une expérience de rétro-engineering qui montrait que Instagram favorisait la diffusion des images très sexualisées et des discours haineux et sexistes car ces images sont plus affectantes et favorisent donc le modèle d'affaire de ces entreprises.**

Ce qui s'est passé aussi, c'est la dérégulation par le numérique. Il y a eu un renforcement relatif en 2002 des règles dans l'audiovisuel. Mais par contre, pour le numérique, nous avons jusqu'à très récemment assez peu de règles, en dehors du Code pénal, qui interdit et sanctionne le fait de laisser des mineur-es accéder à la pornographie. Donc, pendant très longtemps, les juges français-es considéraient comme mesure suffisante le fait d'avoir un renvoi de la responsabilité à l'enfant qui déclarait avoir 18 ans. Donc, il n'y avait plus de culpabilité pour les hébergeurs et les fournisseurs de ces images.

Il y a une grande difficulté de la France à poser des limites : **dès 2010, on a des rapports européens qui montrent que l'exposition des adolescent-es et des enfants français est quatre fois plus grande, que celle des Allemand-es aux images pornographiques.**

Qu'est-ce qui s'est passé dans la société ? Je vais quand même faire un petit retour parce que je pense que ça peut nous aider à comprendre la situation présente qui, encore une fois, est extrêmement clivée entre les progrès des droits des femmes et l'accès à ces images extrêmement humiliantes et violentes pour les femmes.

Sur le plan socio-historique, il y a un auteur que je trouve très intéressant, Norbert Elias, notamment sur la formalisation des mœurs. Au cours du XXe siècle, il s'est passé une acceptation plus grande de la nudité dans les sociétés européennes en particulier, de la nudité progressive des hommes et des femmes avec la diffusion des bains de mer, etc., pensez aux années 70, les seins nus sur les plages, etc. Et qu'est-ce qui se passe quand les femmes se dénudent dans un régime où on respecte les droits des femmes ? Les hommes apprennent à regarder ailleurs, un système d'autocontrainte face à des images pour concilier nudité et respect des droits des femmes.

À partir des années 80, ce à quoi on assiste au contraire, c'est une reformalisation des mœurs avec une remontée des discours autoritaires qui vont notamment être des discours politiques, autoritaires, des discours religieux, réactionnaires, masculinistes, etc. Donc, on a une société française qui, aujourd'hui, mais c'est aussi l'état de la société européenne, est complètement clivée entre, d'un côté, des revendications et des droits qui sont reconnus aux femmes et qui vont donc dans le sens de permettre la dénonciation des violences faites aux femmes, notamment avec le courant MeToo, et de l'autre côté, nous avons une montée aussi des discours masculinistes, virilistes, dont je dirai que la candidature d'Eric Zemmour a été un exemple.

Qu'est-ce qui se passe dans ce contexte complexe pour les adolescent-es ? J'ai réalisé plusieurs enquêtes, notamment pour une association d'éducation populaire normande, avec des milliers de données recueillies par elle et qui portent, en 2022, sur 6000 jeunes de 15 à 17 ans en filière générale, technologique ou professionnelle. **Ce que l'on peut mesurer, c'est l'augmentation de la consultation par les adolescent-es, garçons et filles, de sites pornographiques.** Pour vous donner un chiffre, en 2017, les adolescents garçons déclaraient à 32% consulter régulièrement des sites pornographiques. On en est aujourd'hui à 39-40%. **On a aussi une forte augmentation de la consultation chez les filles.** On était à 3% des filles à 15-16 ans en 2017, on est aujourd'hui à 11%. **Donc, il y a une banalisation et une normalisation de l'accès à ces programmes.**

En même temps, les filles continuent à redouter les violences sexistes à un très haut niveau. Dans les agressions qu'elles reçoivent sur les plateformes numériques, il y a notamment l'envoi d'images pornographiques, de pénis en érection, etc., que les filles reçoivent non pas comme une invitation à la sexualité mais comme une violence. Si elles donnent des images d'elles éventuellement ou qu'elles acceptent des images de leur sexualité, elles le donnent en général comme une preuve d'amour et de confiance. Mais parfois, les garçons peuvent se permettre de le partager. Et ce qui nous pose problème, c'est que les filles vont être considérées comme coupables non seulement par les institutions, parce que c'est beaucoup plus facile toujours de se retourner contre les victimes pour leur dire que c'était leur faute, mais c'est aussi le cas chez les jeunes, et c'est ça qui est problématique.

Les études qualitatives que j'ai pu mener, dont vous avez parlé tout à l'heure, montrent une diversité des stratégies des jeunes faces aux images sexuelles, selon les médiations parentales, dont on n'a jusqu'à présent pas parlé, mais qui jouent un rôle très important. Les filles sont beaucoup plus assurées par rapport à la pornographie et au fait de pouvoir parler de sexualité quand leur mère leur ont transmis un regard féministe ou qui défend les droits des femmes, et qui peuvent elles-mêmes parler de questions de sexualité, et donc, de la nécessité de poser des limites. Les pères jouent aussi un rôle important, notamment négativement, par leur propre consultation pornographique, qui banalise le fait qu'on puisse regarder ces programmes.

J'ai travaillé avec des psychologues cliniciennes, et **nous avons défini quatre stratégies/comportements face aux images sexuelles : une stratégie d'adhésion, sur laquelle je vais revenir, une stratégie d'évitement des images sexuelles, une stratégie d'indifférence et une forme d'autonomie.**

Cette forme d'autonomie, c'est un peu ce qui justifie le fait de vouloir développer de l'éducation à la sexualité mais aussi de développer de l'éducation aux images et aux émotions suscitées par les images. **C'est la capacité « à expliquer sa propre position par rapport aux images, à décrire sa position, à décrire aussi l'image et à se positionner d'une manière qui ne soit pas une posture morale ».** C'est-à-dire que ce n'est pas : c'est bien, ce n'est pas bien, la pornographie ou l'image sexuelle. Ce n'est pas : c'est interdit. C'est : comment, moi, en tant que sujet, je me positionne par rapport à ça. C'est un positionnement éthique dans le sens où il est rapporté à l'individu et pas seulement à une norme du groupe. Et à expliquer, avoir la capacité à expliquer pourquoi on refuse, ou pas, de regarder ces images et ce que l'on fait soi-même.

L'adhésion, c'est une attitude que nous avons rencontrée de façon très majoritaire chez les garçons. Mais aussi bien l'adhésion que l'évitement ne facilitent pas de posture éthique au sens où ils empêchent, en réalité, l'accès à son propre positionnement sur la réalité de ce qui se passe, de ce qu'on regarde, de ce qu'on peut en penser, et même le fait de décrire un petit peu la nature des relations entre les personnages. Parfois, il y avait, chez les jeunes qui étaient du côté de l'adhésion aux images, une incapacité à se distancier de ces images et à en parler, quand bien même ils pouvaient en regarder énormément. Ils étaient parfois submergés par leurs propres sensations corporelles rien qu'à repenser à ces images, probablement aussi la gêne liée à l'enquête, et je reviendrai sur cette submersion...

Marie-Sophie Kormann :

Sophie, on est presque au bout du fameux quart d'heure...

Sophie Jehel :

Il y a différentes formes d'adhésion, il y a différentes façons de regarder et différentes façons aussi d'adhérer, d'être collé à l'image, de ne pas pouvoir en parler. Il y a l'**adhésion croyante**, c'est-à-dire : on regarde et on croit que c'est vrai. J'ai des témoignages de jeunes qui disent : dans ma tête, c'était : il faut que je fasse comme dans le film, j'avais peur de faire n'importe quoi la première fois. Donc, cette dimension de coaching existe.

Il y a aussi une **adhésion dissociation**, c'est-à-dire que c'est un monde différent, ce que je vois n'est pas la réalité. C'est quelque chose qui, psychologiquement, permet aux jeunes de dire : ce n'est pas vrai, etc.

Il y a aussi une **adhésion-sidération**. C'est le fait que certaines images vont bloquer la pensée et empêcher la réflexion sur la nature de ce qui est regardé.

Et puis il y a aussi une **adhésion-jouissance** qui, parfois, elle-même est clivée. C'est-à-dire qu'il y a des jeunes qui vont regarder beaucoup de pornographie, tout en conservant une image de pureté des femmes avec lesquelles eux-mêmes vivent. C'est quand même relativement fréquent aussi, ce clivage.

Toutes ces postures-là, je les indique juste pour montrer qu'il y a des nuances. Ça ne veut pas dire qu'il y a une adhésion à la reproduction des schémas de torture décrits ce matin. **Mais c'est pour dire que toutes ces postures-là sont incapables d'articuler et d'analyser ce qui se passe et, du coup, la question de l'éducation et de la réflexion, elle me semble extrêmement importante.**

La banalisation de la consommation de pornographie chez les garçons, elle est perçue comme normale pour les filles... Les filles considèrent, dans leur grande généralité que, oui, chez les garçons, c'est devenu normal dans notre génération. Et ces filles-là sont souvent des filles qui vont s'interdire elles-mêmes de regarder cela, ou vouloir l'éviter de façon autonome. C'est-à-dire : je n'ai pas envie parce que c'est de la domination des femmes, je n'ai pas envie de voir ça, ou alors : si je regarde, je vais être moi-même considérée comme une prostituée, etc. Donc, cette omniprésence de la pornographie et de son accessibilité crée une très grande contrainte sur les filles. **Soit qu'elles soient obligées, dans leurs relations intimes, de participer à des activités sexuelles comme dans le porno. Soit qu'elles soient obligées, c'est surtout cela que j'ai rencontré, de manifester une distance très grande par rapport à tout ce qui pouvait se rattacher à de la sexualité.** Et, donc, il faut éviter d'être en contact, sinon, on va être harcelée.

Donc, il y a un effet très grand qui peut aller, dans des milieux plus intégristes, vers un interdit absolu de toute référence à la sexualité, qui peut très bien s'accompagner du fait d'être en proximité de garçons qui, eux, sont en permanence dans ces images pornographiques. Donc c'est dangereux pour les filles à ce moment-là de parler de sexualité,

y compris évidemment, a fortiori, de sexualité pour leur propre sentiment de sécurité. Mais ça ne crée pas non plus la moindre intelligence de ce qui se joue dans ces images et ces reproductions. Cet évitement rigoriste allait souvent de pair avec une adhésion aux images violentes, c'est là où ça nourrit aussi les violences faites aux femmes, et une réinterprétation des images violentes comme étant des formes de punition des femmes qui seraient infidèles ou etc.

Je conclus là-dessus. **Il y a donc deux manières dont la banalisation de l'accès à la pornographie favorise la violence faite aux femmes. D'une part, par la représentation dégradée et violente de la sexualité comme étant soi-disant normale, associant jouissance et domination violente des femmes. D'autre part par le désir d'échapper à la malédiction de cette domination par l'adhésion à la violence contre les femmes.** Pour moi, ce sont deux voies de diffusion de la violence, des violences faites aux femmes qui sont imputables à ces représentations pornographiques et surtout à l'accès des très jeunes à ces images.

Marie-Sophie Kormann :

Merci beaucoup Sophie. On va prendre une question dans la salle. Est-ce qu'il y a une question dans la salle pour Sophie Jehel ?

Première question :

Bonjour. Un Monsieur posait tout à l'heure la question de l'éducation, mais le fait que l'homme se masturbe et jouisse en regardant une femme souffrir, est-ce que ça ne relève pas de la psychiatrie ?

Sophie Jehel :

Je pense que c'est difficile d'aborder ces questions-là dans un cadre scolaire très directement, en dehors des sessions prévues d'éducation à la sexualité notamment avec les infirmières scolaires, qui sont au courant de beaucoup de choses, et donc, on en aimerait encore plus dans les établissements scolaires. Il y a une vraie, vraie demande et un énorme besoin d'infirmières scolaires. Je pense que c'est difficile d'aborder directement cette question-là, surtout celle de la masturbation.

Mais par contre, la question du rapport à l'image et de l'interprétation des images et des rapports de pouvoir à travers les images, je pense que ça peut s'aborder dans des objets qui sont un peu moins excitants, on va dire, un tout petit peu moins excitants, notamment dans un certain nombre d'émissions de télé-réalité.

Marie-Sophie Kormann :

Merci. On va enchaîner. Maria Hernandez-Mora, c'est à vous qu'il revient de clore ce cycle de conférences dans une intervention que vous avez baptisée : « Consommer la femme pornographique, quels impacts sur la santé sexuelle et relationnelle ? ».

■ Consommer la femme pornographique : quels impacts sur la santé sexuelle et relationnelle ?

Maria Hernandez-Mora

Psychologue clinicienne et psychothérapeute, spécialiste de l'addiction sexuelle et à la pornographie.

Merci beaucoup. Merci beaucoup aux organisatrices de ce colloque. Merci beaucoup pour votre invitation parce que, en effet, on a beaucoup parlé d'industrie. Je trouvais que cette table ronde était importante parce qu'il faut aussi se mettre à la place de tou·tes celles et ceux qui consomment, adolescent·es et adultes.

Donc, mon but aujourd'hui, c'est de vous parler en me basant sur mon expérience clinique, dans le centre d'addictologie où je travaille, ainsi que celle dans le champ de l'éducation où j'ai pu rencontrer des milliers de jeunes lors des interventions scolaires de notre association Déclic¹⁵. Par ailleurs, je vais me reposer sur les constats des études scientifiques qui, depuis vingt ans, se déploient partout dans le monde et qui font des constats, à nouveau, je suis d'accord, un peu traumatisants, dramatiques. Mais heureusement, on est là pour réfléchir aussi à des réponses, peut-être à des actions pour pallier tout ça.

Mon propos va se diviser en trois sections. On a déjà beaucoup parlé de ce que la pornographie propose. Mais pour celles et ceux qui sont dans la salle et qui connaissent un petit peu moins cette pornographie *mainstream*, c'est-à-dire la pornographie dominante et hégémonique qui correspond à majorité de la pornographie qui existe en ligne, on va développer ce que les études décrivent de sa forme et son contenu. Je vous l'explique afin que vous puissiez comprendre ensuite qu'est-ce que le jeune ou l'adulte - parce qu'il ne faut pas oublier les adultes - absorbe. Ainsi, en deuxième lieu, vous comprendrez comment le cerveau est en situation d'apprentissage et d'absorption de beaucoup de choses lors de la consommation de pornographie. Finalement, en troisième lieu je vais exposer quelles sont les conséquences, notamment en termes... Je ne veux pas tant parler de violences en termes sociologiques parce que ça a été très dit et c'est très vrai, mais aussi en termes de santé et de relation à l'autre.

Donc, depuis l'apparition de la pornographie audiovisuelle, **les études se sont succédées afin d'explorer ces contenus et conviennent qu'il y a quelques caractéristiques très spécifiques de la pornographie en ligne. La première, comme disait ma collègue, c'est qu'il n'y a pas de narration, pas de récit.** Il n'y a pas de désir raconté, il n'y a pas de relation à l'autre¹⁶.

Cette narration absente donne une place absolue à l'image qui, comme on l'a déjà dit, est très particulière. Quelle est cette image ? C'est une vision morcelée du corps où il n'y a pas

¹⁵ www.assodeclic.com

¹⁶ Marzano, M. (2007). *La pornographie ou l'épuisement du désir*. Pluriel. Hachette Littératures.

Helm, K. (2015). "Women's pleasure online – kontrastierende Analyse eines ausgewählten japanischen Mainstream- und Frauenpornofilms aus dem Internet." [Thèse, Université de Vienne]. http://othes.univie.ac.at/36672/1/2015-03-17_0807527.pdf

de visage, pas de personnalité, pas d'individualité. Donc, **la pornographie dépersonnalise le sujet qui est réduit à sa fonction sexuelle.**

De plus, **il y a une annulation de la femme en tant que personne, en tant que sujet, car la pornographie *mainstream* est pensée par l'homme pour l'homme et pour que l'homme atteigne le plaisir.** Dans ce sens, dans la pornographie, la femme est proposée comme un objet et non pas comme un sujet, et en plus, son corps est exploité. Mais aussi, le corps proposé, la femme pornographique, a un corps qui est très souvent très loin des standards de la femme comme on est ici nous toutes, très variés.

Et, évidemment, on a beaucoup parlé aujourd'hui, donc, je ne vais pas trop m'étendre, **une dernière caractéristique fondamentale de la pornographie *mainstream*, c'est la place de la violence.**

Il y a eu une étude très intéressante¹⁷, qui vient d'être publiée dans une des plus importantes revues aujourd'hui internationales sur la sexualité, qui est une analyse de contenus. Il y en avait déjà eu une dans les années 95, mais celle-là, qui est très récente, montre qu'il y a presque 50% des vidéos qui proposent une violence physique. D'autres études parlent de beaucoup plus, mais cette étude s'est penchée sur plus de 4 000 scènes des principaux sites pornographiques (comme par exemple Pornhub), choisis de manière aléatoire, ils ne sont pas allés en chercher certains spécifiquement. Donc, **50% contiennent de la violence physique, la plupart de la violence verbale, et dans 97% de ces scènes, la cible était la femme.** Ce qui est dramatique, c'est que la femme, elle aime, elle réagit avec une posture positive, elle en demande davantage, elle jouit. Et c'est **cette association qui est absolument dramatique entre violence et plaisir, qui va être absorbée par le consommateur et la consommatrice sans même s'en rendre compte.** On parle beaucoup des femmes, mais les hommes peuvent aussi, dans certaines mesures, être victimes de cette pornographie consommée. Sans même s'en rendre compte, ils sont en train d'absorber des schémas dont on va parler plus tard, et qui peuvent avoir une atteinte sur leur sexualité.

De nombreux sociologues, notamment une équipe espagnole¹⁸ qui fait un travail extraordinaire sur la pornographie et l'impact de la pornographie sur la santé et les relations humaines, vont parler de la pornographie comme une exhibition d'une activité délictueuse. C'est-à-dire que, en général, ce qui est publié en ligne devrait être aux normes aussi de ce qu'il est possible de faire hors ligne. **Et malheureusement, ce qu'on retrouve en pornographie, c'est beaucoup de choses absolument condamnables par la loi et il y a une propagande de la culture du viol. Sur Pornhub, en 2019, la vidéo la plus regardée, c'était un viol en groupe.** Pourquoi ? Vous allez peut-être comprendre plus tard lorsque je vais parler du cerveau.

¹⁷ Fritz, N., Malic, V., Paul, B., & Zhou, Y. (2020). *A Descriptive Analysis of the Types, Targets, and Relative Frequency of Aggression in Mainstream Pornography*. *Archives of sexual behavior*, 49(8), 3041–3053. <https://doi.org/10.1007/s10508-020-01773-0>

¹⁸ Ballester, L., Orte Socías, C., & Pozo Gordaliza, R. (2015). *Estudio de la nueva pornografía y relación sexual en jóvenes*. *Anduli. Revista Andaluza De Ciencias Sociales*, (13), 165–178. <https://doi.org/10.12795/anduli.2014.i13.10>

Ballester, L., Orte, C. y Red Jóvenes e Inclusión (2019). *Nueva pornografía y cambios en las relaciones interpersonales*. Barcelona: Octaedro.

Ce qui est certain, c'est que quand il y a une jouissance de la part de la personne qui consomme de la pornographie, elle a cette association entre cette activité, ce plaisir corporel et le produit qu'elle consomme, qui va s'imprégner très bien dans son cerveau. Et, donc, **il y a, par l'intervention de plusieurs parties du cerveau, une déconnexion morale et empathique, c'est-à-dire que, sans même s'en rendre compte, elle jouit avec des contenus délictueux qu'elle ne considère pas comme tels au moment de la consommation.** Là où la femme devrait dire non, la pornographie dit oui.

Qu'est-ce qu'on apprend lorsqu'on consomme de la pornographie *mainstream* ? La pornographie d'abord est un produit culturel. Les sociologues¹⁹ parlent de cerveau « porniphé », c'est-à-dire que la pornographie influence, éduque, façonne la manière dont la société regarde le corps de la femme, et donc, entre en relation entre les hommes et les femmes.

Comment se fait ce processus d'absorption ? **Les études de neurosciences et de neurobiologie du cerveau²⁰ montrent que la consommation de pornographie a des altérations lors de consommation répétée, ce qui peut impacter le vécu de la sexualité des hommes et des femmes.**

Comment ? Par plein d'étapes, d'abord avec l'intervention des neurones miroirs, ces neurones qui nous servent pour apprendre par imitation depuis qu'on est tout bébé. Grâce à ces neurones miroirs, on développe la capacité de l'empathie. **Il y a eu une étude d'analyse magnétique fonctionnelle dans le cerveau qui a montré que les neurones miroirs sont en activité lorsqu'il y a de la consommation de pornographie, et vont altérer la capacité empathique de la personne²¹.** Cela va avoir une influence dans la reproduction, par l'imitation du contenu et par la déconnexion empathique et affective de la personne avec son partenaire lors de la sexualité agie.

Il y a aussi les interventions de la dopamine, cette substance du plaisir, qui est libérée à des doses immenses par le cerveau lorsque la personne consomme de la pornographie, parce que c'est un **supra-stimulus²²**, c'est-à-dire que c'est un stimulus qui dépasse les standards de la sexualité réelle, c'est-à-dire de la sexualité naturelle. Donc, **la libération de dopamine par le cerveau va être beaucoup plus puissante face au contenu pornographique que face à la sexualité réelle, notamment quand il y a des contenus agressifs qui facilitent**

¹⁹ Dines, G. (2020). *Pornland. Comment le porno a envahi nos vies*. Broché.

²⁰ Love T., Laier C., Brand M., Hatch L., Hajela R. (2015). *Neuroscience of Internet Pornography Addiction: A Review and Update*. Behavioral Sciences, 5, 388-433. <https://doi.org/10.3390/bs5030388>

Cuesta, U., Niño, J.I., Martínez, L., & Paredes, B. (2020). *The Neurosciences of Health Communication: An fNIRS Analysis of Prefrontal Cortex and Porn Consumption in Young Women for the Development of Prevention Health Programs*. Frontiers in Psychology, 11.

Kühn, & Gallinat, J. (2014). *Brain Structure and Functional Connectivity Associated With Pornography Consumption: The Brain on Porn*. JAMA Psychiatry (Chicago, Ill.), 71(7), 827-834. <https://doi.org/10.1001/jamapsychiatry.2014.93-https://doi.org/10.1556/2006.2021.00089>

²¹ Kor, A., Djalovski, A., Potenza, M. N., Zagoory-Sharon, O., & Feldman, R. (2022). *Alterations in oxytocin and vasopressin in men with problematic pornography use: The role of empathy*. Journal of Behavioral Addictions

²² Hilton D. (2013) *Pornography addiction – a supranormal stimulus considered in the context of neuroplasticity*. Socioaffective Neuroscience & Psychology, 3 (1), 207-67. <https://doi.org/10.3402/snp.v3i0.20767>.

Hilton, D. L., Jr., & Watts, C. (2011). *Pornography addiction: A neuroscience perspective*. Surgical Neurology International. <https://doi.org/10.4103/2152-7806.76977>.

la libération d'hormones du stress, sans que l'individu en ait conscience, et peuvent donner lieu, derrière, à une consommation dérégulée.

Il y a aussi la question de la mémoire qui est à l'œuvre, ainsi que de l'apprentissage qui, en situation de consommation de pornographie, est optimum. Cela s'explique parce que, quand la personne consomme, **il y a une attention focalisée, une activation du corps, ainsi que toutes les structures cérébrales à l'œuvre, et donc, elle est en situation d'apprentissage optimum. C'est-à-dire que la personne est dans une situation où le cerveau absorbe énormément d'informations, les figeant dans la mémoire.** Un jeune me disait : « *j'ai un stock d'images sales dans ma tête que je n'arrive pas à enlever* ». Et les adultes que j'accompagne me le disent aussi : des images se sont figées dans leur cerveau.

Cette apprentissage est visuel mais aussi cognitif. La personne apprend des schémas et des scripts sexuels. Quels sont les schémas ? Ces idées reçues de la sexualité sont très importantes, notamment le fait que la femme est un objet, ces rôles, ces stéréotypes, cette vision du corps qui est évidemment altérée. Par exemple, **un schéma concerne l'érotisation de la violence**, ce sentiment d'impunité de la personne ou de l'adolescent·e qui consomme, qui ne ressent absolument pas cette impression qu'il ou elle est hors-la-loi ou qu'il ou elle prend du plaisir avec quelque chose qui est puni par la loi et qui est inhumain, et la disparition de la notion de consentement.

Un autre schéma concerne l'intériorisation du mythe du viol²³ qui est proposée par la pornographie. Les mythes du viol, ce sont ces idées reçues comme quoi: « *elle l'a voulu parce qu'elle était trop sexy* », « *elle a dit non mais elle pensait que oui* », « *la violence est sexuellement excitante pour la femme* », etc. Ces mythes enlèvent de la responsabilité à l'agresseur/agresseuse, qu'il faut partager avec la victime.

Pour arriver à la partie des conséquences, qu'est-ce que tout cela peut donner ? Ça a été dit sur la question de la meute, je viens d'Espagne et j'ai en effet bien suivi cette affaire dite « de la Manada ». **Mais ce qui est intéressant, c'est que ces meutes, c'est-à-dire ces viols en groupe, ne font que flamber depuis l'apparition de la pornographie *mainstream*.** Une étude publiée par El Mundo, important journal espagnol, a recensé depuis 2016 les viols en groupes. Aujourd'hui, on est à 130 viols en groupe recensés, en tout cas en Espagne. **Et à cela s'ajoutent beaucoup d'études qui montrent par les chiffres que les garçons et les filles développent des activités sexuelles à risque et violentes suite à leur consommation de pornographie²⁴.**

²³ Malamuth, N. (1985). *The effects of aggressive pornography on beliefs in rape myths: individual differences*. J Res Pers, 19, 299–320.

Sun, C., Bridges, A.J., & Johnson, J., Ezzel, M. (2014). *Pornography and the Male Sexual Script: An analysis of consumption and sexual relations*. Archives of sexual behavior, 45, 4.

²⁴ Kohut, T., Landripet, I., & Štulhofer, A. (2021). *Testing the confluence model of the association between pornography use and male sexual aggression: A longitudinal assessment in two independent adolescent samples from Croatia*. Archives of Sexual Behavior, 50(2), 647–665. <https://doi.org/10.1007/s10508-020-01824-6>

Huntington, C, Pearlman, D.N., & Orchowski, L. (2020). *The Confluence Model of Sexual Aggression: An Application With Adolescent Males*. J Interpers Violence, 37-1-2, 623-643. <https://doi.org/10.1177/0886260520915550>

Jones, L.M., Mitchell, K., & Filkelhor, D. (2012). *Trends in youth internet victimization: Findings from three youth internet safety surveys 2000-2010*. Journal of Adolescent Health, 50, 179-186.

Aussi, il y a eu des études méthodologiquement très robustes avec des échantillons très représentatifs de beaucoup de pays. Il y a une étude qui a été publiée en 2022²⁵, par une équipe avec laquelle j'ai travaillé de chercheurs et chercheuses, qui fait un concentré des informations, appelé méta-analyse, de toutes les études méthodologiquement et statistiquement fiables pour voir s'il y a vraiment un lien entre pornographie et violence.

Il y a eu plein d'autres études depuis 2016 qui se sont succédé. Quelles sont les conclusions de ces études ? **Qu'à plus de consommation, plus de vision de la femme objet, qu'à plus de consommation, plus d'intériorisation des mythes de viols, plus de probabilité d'agressions ou de coercition sexuelle quand la consommation est récurrente. Et chez la femme qui consomme aussi, c'est très intéressant, notamment l'adolescente, plus de consommation, plus de tendance à la victimisation**²⁶. Parce qu'elle banalise la violence. Parce qu'il y a cette érotisation des violences. Parce qu'elle accepte que ce qui est proposé dans la pornographie est la réalité de la sexualité. Et donc, elle aura du mal à avoir la notion de consentement et à mettre les filtres, les limites, le cadre adéquat à sa sexualité. Et donc, elle va être en situation de victimisation et peut subir la violence. **Une étude espagnole qui vient d'être publiée montre quatre fois plus de probabilité chez la femme qui consomme de devenir victime d'agression sexuelle.**

Ces associations semblent être directes entre consommation et violences, mais il y a des études qui montrent quand même qu'il y a évidemment des variables médiatrices. C'est-à-dire que, entre le fait de consommer et de mener de la violence sexuelle, il y a quand même des facteurs comme des facteurs de personnalité, de l'impulsivité, des traits psychopathiques, le contexte juridique aussi.

Mais en tout cas, ce qui est certain, ce que montrent les études, c'est que le fait de voir la femme comme un objet, l'objectification de la femme apprise de manière implicite par la consommation de pornographie, c'est l'un des facteurs médiateurs fondamentaux entre consommation et violences.

Quelles sont les conséquences que l'on observe ? Déjà, vis-à-vis de la relation à l'autre, les attitudes favorables au viol sont des prédicteurs de l'agression sexuelle, comme je l'ai dit. On retrouve une montée des attitudes violentes parmi les adolescent-es, comme je l'ai montré avec les *Manada*. Mais il y a des juges au Danemark, en Espagne, qui montrent qu'il est frappant, depuis l'apparition de la pornographie en ligne, le nombre de plaintes pour des violences sexuelles entre adolescent-es. Il y a beaucoup de personnes qui font ces constats-là dont la DPJJ en France sur les violences entre mineur-es, dont le rapport a été publié récemment.

²⁵ Wright, P. J., Tokunaga, R. S., & Kraus, A. (2015). *A meta-analysis of pornography consumption and actual acts of sexual aggression in general population studies*. *Journal of Communication*. <https://doi.org/10.1111/jcom.12201>

²⁶ Hald, G., Malamuth, N. & Lange, T. (2013). *Pornography and sexist attitudes among heterosexual*. *Journal of communication*, 63, 4, 638-660.

Willis, M., Bridges, A. J., & Sun, C. (2022). *Pornography Use, Gender, and Sexual Objectification: A Multinational study*. *Sexuality & Culture*, 26(4), 1298–1313. <https://doi.org/10.1007/s12119-022-09943-z>

Par ailleurs, on peut parler de cette influence au sein du couple, mais surtout dans la relation entre hommes et femmes. La rupture entre l'affectivité et la sexualité, propre de la pornographie, entraîne la disparition de la notion de consentement, des altérations de l'intimité, des difficultés à communiquer entre partenaires, de l'insatisfaction sexuelle, notamment chez la femme. Mais aussi chez les hommes, dont pour certains il est beaucoup plus facile et efficace d'aller consommer de la pornographie pour s'exciter que de retrouver leur partenaire. Parce que, en fait, elle ne fait plus du tout réagir le cerveau de la même manière que ce qui est proposé par la pornographie. Selon ces études que je vous montre, ainsi que mes constats cliniques, les hommes peuvent voir comme acceptable de forcer la partenaire et les femmes peuvent avoir tendance à la victimisation parce qu'elles normalisent la violence.

Le fait de consommer ce type de femme pornographique, habitue le cerveau à ces standards visuels. Cela est très important car peut donner lieu à des dysfonctions sexuelles liées à l'accoutumance cérébrale aux stimuli pornographique. Je le vois beaucoup chez mes patients, mais ce sont des patients qui viennent parce qu'ils ont une addiction sexuelle souvent, donc c'est un peu différent de la population générale quand même. **Mais les adolescents dans les écoles disent qu'il est plus simple d'avoir une érection avec de la pornographie qu'avec une vraie femme, et qu'avec une vraie femme, c'est plus long, et que l'orgasme peut être plus puissant aussi. C'est quelque chose de très présent aujourd'hui chez les jeunes.**

Au niveau des conséquences sur le rapport à soi, au-delà de la victimisation, il y a la disparition de l'imaginaire sexuel autonome. C'est dramatique car on sait qu'une grande partie des images sexuelles sont violentes ou véhiculent l'idée que la femme est un objet sexuel. Ce sont les images auxquelles les personnes font appel notamment lors des rapports sexuels, afin de trouver l'excitation désirée. J'ai beaucoup de personnes qui me disent : lorsque j'ai un rapport sexuel, j'amène à mon imaginaire des images des vidéos pornographiques afin de pouvoir m'exciter. Pour les consommateurs et consommatrices régulières de la pornographie, cela n'est pas étonnant : en effet, le cerveau est habitué à de tels niveaux de dopamines qu'il n'y a pas d'activation corporelle lorsqu'il est face à une personne qui ne répond pas du tout à ce dont le cerveau a été habitué pour réagir.

L'envahissement de l'imagerie pornographique dans le cerveau des personnes, a aussi un impact dans le rapport à son propre corps, et provoque des altérations telles que les distorsions corporelles. Je suis en contact avec quelques chirurgien-es plastiques, il y en a qui ont du recul car âgé-es de 60 ou 70 ans, et qui me disent : depuis l'apparition de la pornographie en ligne, je n'ai jamais eu autant de demandes de chirurgie pour changer les lèvres vaginales, pour changer les seins, ou de demandes pour changer la taille ou avoir un pénis plus important. Donc, ces distorsions corporelles liées à cette imagerie proposée et absorbée peuvent avoir des conséquences sur l'estime de soi et le rapport à l'autre, ainsi que sur l'exigence que la personne a de l'autre : « *il faut que tu maigrisses* », « *que tu reboostes tes fesses* », etc. C'est important, de considérer cette perte de liberté et ce rapport à soi qui est altéré, biaisé, abîmé, blessé à cause de la pornographie.

J'ai parlé des dysfonctions sexuelles. **Les dysfonctionnements érectiles sont courants aujourd'hui dès l'adolescence, alors que ça n'a jamais été un âge où on retrouvait autant de**

dysfonctions érectiles. C'est étonnant et nouveau que les adolescents de 16 ans n'aient plus d'érection face à une vraie femme. Donc, ça, c'est dramatique.

Concernant les filles, comme disait Sophie Jehel, elles peuvent vivre les contenus pornographiques entre l'évitement, la fascination et l'adhésion. Notamment, chez les filles qui sont souvent dans l'évitement, **on retrouve des taux de vaginisme qui montent**, c'est-à-dire cette dysfonction sexuelle dans laquelle le périnée se contracte, notamment lorsque la femme a peur du rapport. C'est souvent lié à des antécédents d'abus, mais aujourd'hui, on retrouve énormément de femmes qui, en situation d'activité sexuelle avec leur partenaire, ont leur corps qui se ferme parce qu'elles ont peur... Ce n'est pas obligatoire que leur partenaire mène des reproductions pornographiques, mais elles craignent que la sexualité ressemble à la pornographie, notamment les femmes plus jeunes.

Autre que ces altérations dans le rapport à soi, il y a, pour finir, la **question de la compulsivité et de l'addiction.** J'en parle très vite. Je pourrai en parler très longtemps parce que c'est mon terrain d'étude et de travail privilégié. Mais je peux dire que **la pornographie est addictogène**, même s'il y a d'autres facteurs de vulnérabilité qui se mêlent qui favorisent le développement de la compulsivité. **La pornographie *mainstream* est pensée par l'industrie pour accrocher le cerveau et elle sollicite nos systèmes cérébraux les plus puissants, le système de récompense qui est le système de la sexualité et de la reproduction.**

On a des adolescent·es qui commencent très tôt, avec les smartphones, à consommer de manière plus ou moins fréquente, mais qui peut devenir de plus en plus importante. Ça arrive aussi chez les adultes, mais chez les ados, **la puberté - avec la difficulté de régulation, l'impulsivité, la recherche de sensation, la difficulté à gérer les pulsions sexuelles parce que trop fortes et parce qu'ils et elles découvrent cet univers sexuel - est un âge avec des variables qui facilitent l'addiction.**

A à l'âge adulte, on ne peut pas dire qu'une consommation fréquente n'a pas le risque de perte de contrôle, ou de développement addictif, parce qu'il y a ces deux facteurs qui se mêlent : les facteurs de risque propres à la pornographie (facteurs instrumentaux) et les facteurs psychologiques et cérébraux en jeu lors de la consommation (facteurs individuels).

Je termine avec une note très positive, mais ça me paraissait très important de parler de cette définition de santé sexuelle de l'Organisation mondiale de la santé. Merci à nouveau pour l'organisation de ce colloque parce que notre but est de favoriser l'égalité, évidemment, les droits des femmes, mais la santé de toutes et tous, aussi la santé des hommes dans cette question de la consommation de pornographie. La santé sexuelle des hommes est aussi en jeu et a évidemment un impact dans la manière dont les hommes peuvent traiter les femmes.

Donc, voilà, cette santé sexuelle qui est un état de bien-être intégratif, pas seulement corporel, ce n'est pas juste l'absence de dysfonction sexuelle, c'est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social, en matière de sexualité, qui exige une approche positive et respectueuse de la sexualité avec des expériences sécuritaires, sans coercition, ni discrimination, ni violences, donc on est très loin de la proposition pornographique, et où les droits humains et sexuels de toutes les personnes sont respectés, hommes et femmes.

■ INTERVENTION DE LA GRANDE TÉMOIN

Laurence Rossignol

Vice-présidente du Sénat, présidente de l'Assemblée des Femmes, sénatrice socialiste. Nommée en 2022 co-rapporteuse du rapport sénatorial sur l'industrie pornographique.

Bonjour. D'abord, merci aux organisatrices et à la Ville de Strasbourg d'avoir organisé cet événement rituel, puisque c'est la troisième fois que je viens à cette occasion. Merci aux associations, parce que je sais que c'est comme ça que vous procédez, qui ont choisi le thème de la pornographie cette année.

J'ai beaucoup de plaisir à retrouver ici à la fois des visages connus, des ami-es, des militantes et l'ensemble des intervenantes que vous avez eues ce matin, que nous avons toutes auditionnées dans la préparation du rapport du Sénat. Ce que je leur disais, il y a un instant, à Sophie et à Maria, c'est que ce rapport est un peu la compilation de leurs travaux.

La première chose à dire, à propos de ce rapport du Sénat, c'est que c'est la première fois qu'une institution se saisit du sujet de la pornographie. Ce n'était jamais arrivé auparavant. Ça n'était... Il n'y avait jamais eu de travaux, ni gouvernementaux, ni d'autres institutions parlementaires sur la pornographie. C'est donc un rapport qui est totalement inédit et qui marque de ce point de vue la volonté que nous avons eue de faire de la question de la lutte contre la pornographie une question de politique et de politique publique. Parce que, auparavant, ça n'en était pas une. J'y reviendrai.

Pourquoi la délégation Droits des femmes du Sénat a choisi de travailler sur l'industrie pornographique ? Parce que nous travaillons beaucoup sur la question des violences faites aux femmes et que **nous avons décidé d'aborder l'industrie pornographique dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, de la manière dont elle l'illustre, dont elle la représente, dont elle y participe.** Nous avons donc inscrit l'industrie pornographique dans l'édifice des violences commises à l'encontre des femmes.

La deuxième remarque qui nous a aussi amenés à faire ce rapport, c'est une réflexion que j'ai, parce que j'ai fait une observation de l'évolution des luttes féministes et des politiques publiques qu'elles ont impulsées. La première loi sur l'égalité salariale date d'avant 1975, il y a eu la loi Roudy de 1982, et on se dit, à un moment donné : comment se fait-il qu'au bout de quarante, cinquante ans, nous butions autant encore sur autant de résistances ? Comment se fait-il que les lois ne soient pas toutes appliquées ? Les lois qui prévoient l'égalité politique, l'égalité sociale, l'égalité patrimoniale, économique. Tout cela est dans la loi, nous n'avons plus de revendication législative sur ces politiques d'égalité femmes-hommes et pour autant, nous sommes à une immense distance des ambitions et des objectifs affirmés. Donc, **c'est qu'il se joue quelque chose d'autre, ailleurs que dans le domaine de la loi, qui est dans les rapports entre les femmes et les hommes et dans ce que la violence à l'encontre des femmes produit comme freins à l'égalité ou ce qu'elle manifeste comme résistance à l'égalité entre les femmes et les hommes.**

C'est aussi dans cette réflexion-là que, j'ai porté en 2016, avec d'autres collègues, la loi sur l'abolition du système prostitutionnel, que nous avons voulu inscrire dans l'architecture des violences faites aux femmes. Et c'est dans cet esprit-là que nous avons abordé la question de la pornographie.

Il faut dire que le Sénat n'est pas le lieu auquel on pense spontanément, qui était le plus immédiatement et spontanément candidat à travailler sur la pornographie. Et je ne vous cacherai pas que, quand nous avons annoncé que nous travaillerions sur ce sujet, il y a eu de la part de nos collègues une certaine interrogation, un petit mouvement de recul presque physique, vous savez... Pourquoi se mêler de ça ?

Je pense que, sur la pornographie, on subit deux représentations. La première, c'est que c'est un tabou. Car la sexualité est un tabou. J'avais déjà rencontré ça au moment de la loi sur le système prostitutionnel. Et il y a une représentation assez archaïque de ce qu'est le domaine du politique et le domaine de la sphère privée. On considère que la pornographie relève de la sexualité, qui elle-même relève de la sphère privée, et que nous n'avons pas à aller nous pencher sur ce sujet.

La deuxième représentation qui est tout aussi importante, c'est qu'il y a une association qui est faite entre pornographie et libération sexuelle. Elle date des années 70. Concomitamment, dans les années 70, on a vu à la fois la libération sexuelle et les revendications liées au corps et à la sexualité, l'affirmation d'une sexualité des femmes en particulier, et puis la rébellion contre la morale puritaine, et en même temps, on a vu émerger les films pornos. On a dû légiférer à ce moment-là.

Il y a donc une association comme quoi la pornographie, les films pornos, seraient une composante de la libération sexuelle. Et en fait, il y a une réflexion qu'il faut ajouter à cette histoire de libération sexuelle qui est que, **si effectivement, il y a eu dans les années 70 un mouvement de libération sexuelle, ce mouvement s'est fait sans déconstruction des rôles des femmes et des hommes et sans déconstruction de la domination masculine dans la sexualité.** Et pour être brève, je dirai simplement qu'en fait la libération sexuelle des années 70 s'est faite au grand profit de la sexualité des hommes, au grand profit de la domination sexuelle des hommes. Aujourd'hui, nous portons encore dans les représentations de la sexualité cette lacune due aux années 70. Il faut prendre la libération sexuelle pour ce qu'elle était, c'est-à-dire portée par les hommes. Pour les femmes, plus simplement, c'est l'accès à la contraception et à l'avortement qui a suffi, d'un certain point de vue, à faire la libération sexuelle des femmes.

D'où le regard que nous portons aujourd'hui sur la pornographie, et qui a été largement décrit par les intervenantes précédentes. On a décidé, de faire de la pornographie un sujet de politique publique. Nous sommes quatre femmes rapporteuses... Je dis rapporteuses, on peut dire rapporteuses, mais il y a un petit côté école primaire... Nous sommes donc quatre femmes rapporteuses, l'une sénatrice du groupe communiste, une sénatrice du groupe centriste, une sénatrice du groupe LR et moi-même, sénatrice du groupe socialiste. On a voulu faire un rapport qui soit consensuel.

Ce n'était pas gagné au départ. On est deux abolitionnistes avec Laurence Cohen, sénatrice communiste très engagées sur la loi de 2016, et les deux autres beaucoup moins. Il y a eu une tentation, au début, de restreindre nos travaux à l'accès aux mineur·es puisque le Sénat avait voté en 2020 la loi demandant aux sites porno d'empêcher l'accès aux mineur·es. Mais avec le travail sur les conditions de recrutement, de tournage, les contenus et l'influence des contenus sur la société. Nous avons pu produire un rapport qui englobe l'ensemble de la question de ce qu'est l'industrie pornographique dans nos sociétés aujourd'hui.

Je voudrais dire, parce que tellement de choses ont été dites avant moi, plusieurs remarques que nous faisons en conclusion de ce rapport.

La première, c'est que, non, toutes les activités humaines ne relèvent pas de la sphère marchande. Il faut poser ceci en postulat. Non, la sexualité n'est pas une activité humaine qui peut entrer dans la sphère marchande. On ne monnaie pas la sexualité comme on vend sa force de travail. Les unes et les autres, vous, vous travaillez aujourd'hui, vous vendez votre force de travail à une collectivité, les salarié·es vendent leur force de travail. La sexualité n'est pas une force de travail commercialisable comme les autres. C'est peut-être la première chose qu'il faut dire. Parce que sinon, on se trouve embarqué dans des discussions très compliquées sur le fait que chacune fait ce qu'elle veut de son corps. Donc, si les femmes veulent être actrices dans des films pornos, en fin de compte, c'est une liberté du corps et une activité marchande comme les autres. Donc, moi, j'ai des postulats philosophiques et moraux, je le dis très clairement : il n'y a pas de droit sans morale et pas de société sans morale. Une société sans morale est une société de l'individuation paroxysmique dans laquelle chacun·e vit et organise uniquement en fonction de lui-même. Si nous sommes un collectif, nous avons des règles communes, et celles-ci sont notre morale partagée. Donc, effectivement, nous avons une approche morale, qui n'est pas la même chose que le moralisme ou le puritanisme. Donc, non, la sexualité n'est pas une activité qui relève de la sphère du domaine marchand.

Deuxième chose : oui, il y a des atteintes à la dignité des êtres humains, et le respect de la dignité des êtres humains est une obligation qui est dans le droit français également. Donc, nous pouvons dénoncer les atteintes à la dignité humaine qui sont promues par l'industrie pornographique.

Troisièmement, les contenus de l'industrie pornographique, ça a été dit mais je tiens à le redire, sont des infractions pénales. Ce sont des infractions pénales dans le sens où ce sont des mises en scène qui relèvent de l'apologie du viol, du racisme, de la lesbophobie, de l'homophobie. Ce sont donc des infractions pénales que nous devons traiter en tant que telles.

J'observe, et c'est le dialogue que nous avons aujourd'hui avec le gouvernement, qu'il y a un discours sur l'impuissance technologique. On ne pourrait pas limiter l'accès aux sites porno, ce ne serait pas possible technologiquement, l'Internet est un monstre tentaculaire qui laisse les États totalement désarmés. C'est faux. Et ce pour une bonne et simple raison, j'ai été ministre chargée de l'enfance en 2015, j'ai vu comment un gouvernement mobilisé et volontaire s'est attaqué à l'apologie du terrorisme en ligne pour en protéger les enfants. Ce que nous pouvons faire contre l'apologie du terrorisme, nous devons pouvoir le faire contre l'apologie du viol et des violences infligées aux femmes. Nous devons le faire et avons la responsabilité de le faire, ça a été dit tout à l'heure très clairement par Sophie.

Il y a une dissonance entre le niveau de mobilisation de nos sociétés contre les violences faites aux femmes post-MeToo, et la complaisance, l'indifférence, ou la complicité avec la pornographie. Il y a là une grande dissonance. Je vais prendre un autre exemple. Je disais que j'avais été ministre chargée de l'Enfance. Je me suis donc mobilisée sur la question de l'inceste. Et aujourd'hui, le gouvernement actuel, je dois le concéder, a lancé aussi des processus qui sont, avec notamment le travail d'Edouard Durand, un vrai travail sur la dénonciation et le recueil de la parole des victimes d'inceste. N'importe qui, sur les sites pornos, va trouver la rubrique « en famille », rubrique dans laquelle l'inceste est le sujet des vidéos qui sont mises en ligne. Le beau-père avec la belle-fille, le beau-frère, le quasi-frère avec la quasi-sœur, le grand-père... Ce n'est que de l'inceste. Donc, comment peut-on à la fois lutter contre l'inceste, inviter les victimes à s'exprimer, poursuivre les auteurs, et en même temps accepter que l'inceste soit mis en scène et banalisé comme ça l'est ?

L'autre sujet que je voulais aussi aborder avec vous, c'est celui du porno éthique. Ça a été évoqué ce matin. À chaque fois que l'on présente ou que l'on parle de notre rapport, il y a toujours au moins une personne qui ose le dire et probablement plusieurs qui le pensent : « Oui, mais le porno éthique on ne peut quand même pas le traiter comme vous traitez l'industrie pornographique ». Il existe un porno éthique nous dit-on toujours.

Le porno éthique, c'est une niche minuscule dans la production et la réalisation de films porno aujourd'hui, et c'est un porno qui est hors du business du porno. Le porno, ce n'est que de l'argent, ce n'est pas du sexe, ça a été dit ce matin à plusieurs reprises. Le but de l'industrie pornographique, c'est de générer de l'argent. C'est pour ça d'ailleurs que c'est si addictogène, comme ça a été expliqué il y a un instant. Les réalisateurs et les propriétaires des sites pornos sont juste des dealers de vidéos porno, dont le but est d'accrocher le client et qu'il revienne, revienne et augmente la dose continuellement. S'il y a du porno éthique, c'est totalement à la marge de tout ça. Sur des sites Internet, vous ne trouverez pas un monsieur qui va dire à la dame : est-ce que vous prendrez une tasse de thé, un cunnilingus ? Il faut abandonner cette idée. Une fille qui fait un porno lesbien une fois tous les deux ans, qui soit un joli film érotique, d'accord, mais sinon, ça ne fonctionne pas. Parce que **le fonctionnement de l'industrie pornographique est fondé sur l'addiction, l'addiction à la violence et l'augmentation constante du nombre de consommateurs et l'augmentation parallèle du nombre de femmes recrutées pour ces films, parce que le consommateur de porno se lasse vite également.** Donc, il lui faut toujours plus de films et toujours plus de violence.

On avait auditionné pendant la préparation du rapport une réalisatrice, ancienne actrice devenue réalisatrice, donc bien entendu défendant et promouvant le porno, la charte éthique, etc. Je lui pose la question, je lui dis : j'ai bien compris votre affaire de contrat, vous voulez l'inspection du travail sur les tournages, vous avez des agent-es de confidentialité, d'accord, je suis perplexe, mais j'ai compris. Mais sur les contenus, comment votre réflexion sur le porno éthique, cette ambition rencontre-t-elle la question des contenus ? Et en bonne libérale qu'elle était, la fille m'a répondu : en matière de contenus, c'est le marché. C'est le client qui fait. Donc, je suis très étonnée de voir à quel point cette activité qui est excessivement libérale, vraiment installée sur les fondements du libéralisme le plus débridé, se trouve parfois défendue par des gens qui, par ailleurs, pensent qu'ils sont des grands rebelles de la société telle qu'elle est aujourd'hui.

Il y a là un problème politique que nous devons traiter et affronter, qui est un problème que nous avons dans les organisations féministes également. Je parle ici en tant aussi que présidente d'une association féministe, l'Assemblée des Femmes. Nous avons un débat, dans le monde féministe, sur la question de la marchandisation de la sexualité, du business qui est fait là-dessus, des profits et de l'influence que ça a sur les violences faites aux femmes, et je conclurai là-dessus.

Ce que je vais dire n'est pas une analyse scientifique comme celles qui ont été présentées avant moi, c'est une conviction. Il y a un lien entre ce que les hommes voient des femmes dans le porno et le rapport qu'ils ont au quotidien avec les femmes. Ce n'est pas possible de consommer toute la nuit des films de viol de femmes déshumanisées et d'arriver le lendemain matin au bureau et de regarder sa cheffe de service en se disant que c'est son égale et qu'elle est légitime à être la cheffe de service. Il faut, à un moment donné, qu'on soit en mesure de faire le lien avec la banalisation des violences sexuelles par le porno. Dans tout ce qui relève du système prostitutionnel, où on parle des actrices, où on parle des personnes prostituées, il y a quand même l'angle mort, c'est le consommateur et l'effet sur le consommateur et le client en matière prostitutionnelle. Que nos sociétés tolèrent, comme elles le font, que des hommes puissent se doper, se gargariser de films pornos humiliants et portant atteinte à la dignité des femmes ou considérer que le corps des femmes peut s'acheter est une tolérance immense à l'égard des violences sexistes et sexuelles en réalité.

Il faut que nous raccomodions, que nous retricotons ce lien essentiel entre la marchandisation du sexe, les représentations, le droit des hommes à acheter le corps des femmes soit par image, soit directement, et la persistance des violences sexistes et sexuelles à l'égard des femmes. Voilà.

Leïla Badri :

Nous pouvons garder quelques minutes, quelques petites minutes pour prendre quelques questions. Est-ce qu'il y en a dans la salle ?

Première question :

Bonjour, merci beaucoup pour votre intervention. J'avais une question sur le rapport que vous avez fait pour le Sénat, comment est-ce que vos collègues hommes cis ont accueilli ce rapport ?

Laurence Rossignol :

Au Sénat, on ne fait pas trop la distinction entre les hommes cis, les hommes pas cis et tout ça... On ne fait pas trop ça ! On a des hommes qui ont des sexualités diverses inconnues et tant mieux, moins j'en sais sur la sexualité de mes collègues, mieux je me porte.

C'était plus pour faire la distinction entre les hommes cis et les hommes trans.

On n'a peut-être pas suffisamment l'occasion de le faire au Sénat, ça doit être pour ça. Mes collègues hommes du Sénat ont accueilli le rapport avec d'abord beaucoup de

contentement du fait que le Sénat ait produit ce rapport. En fait, le président du Sénat, qui est, je crois, un homme très cis, nous a félicités, nous a demandé quelles suites nous voulions donner, et le Sénat est fier de ce rapport, d'avoir fait un rapport qui concerne la société française et qui apporte quelque chose de nouveau. Ça, c'est la première remarque. Après, individuellement, ils ont tous accueilli ça, comme souvent les hommes dans ce genre de sujets que je traite depuis plusieurs années, avec un regard... un peu de distance, l'impression de ne pas savoir comment prendre le sujet et la peur de dire un truc qu'il ne faudrait pas dire, donc qu'ils ont dit : « c'est bien ! »

On a proposé au président du Sénat de faire une résolution. Le débat a eu lieu en délégation du droit des femmes et notre rapport a été adopté à l'unanimité. Il y a des hommes dans notre délégation. On doit présenter le rapport en séance publique et faire voter une proposition de résolution, c'est-à-dire un peu un projet cadre sur la suite.

Mon point de vue sur quelle est la suite de ce rapport qui fait beaucoup de préconisations ? Je n'ai pas insisté dessus parce que le rapport est en ligne sur le site du Sénat, on fait des propositions pour déstabiliser l'industrie porno, permettre à l'ARCOM de retirer des vidéos, permettre à PHAROS, ça a été évoqué ce matin et je ne suis pas revenue dessus, de retirer des vidéos comme sur le terrorisme... Voilà, on fait toute une série de recommandations. Je suis dans une posture abolitionniste, donc à défaut de pouvoir interdire le porno, ce qui n'a pas de sens, je souhaite qu'on déstabilise cette industrie au point qu'elle ne soit plus rentable, soit plus accessible par le plus grand nombre, et je ne pense pas que ce soit une liberté constitutionnelle. J'ai relu le préambule à la Constitution, le droit à regarder des films pornos n'est pas une liberté constitutionnelle. Donc je n'ai pas d'état d'âme à déstabiliser cette industrie qui est toxique pour notre société.

Nous sommes allés voir les ministres concernés, on a vu les ministres des droits des femmes et de la protection de l'enfance ainsi que le ministre chargé du numérique et on fait le tour du gouvernement avec notre rapport sur le bras, on le présente aux ministres et on dit : c'est à vous de faire. Du point de vue parlementaire, on a mis le sujet sur la table, on a levé le voile sur l'enfer du décor, on a ouvert les yeux à tout le monde. **Maintenant, il faut prendre des mesures législatives, administratives, techniques, et c'est au gouvernement de les prendre. Et on vous donne quelques mois, cinq ou six mois, pour nous produire une loi cadre, un plan de lutte contre l'industrie pornographique en France.** C'est au gouvernement de faire.

Il y aura aussi un rapport du Haut Conseil à l'égalité, un deuxième rapport, qui va compléter le nôtre, parce qu'on n'a pas tout traité, et avec ces deux rapports, normalement, le gouvernement a tout sur la table pour prendre les mesures adaptées à ce qu'attendent la majorité des gens avec lesquels on a pu parler de ce rapport.

INTERVENTION DE LA GRANDE TÊMOIN



DES LOIS DE MARCHÉ?

PORN



PAS DE DROIT SANS MORALE



FREINS INSTITUTIONNELS



L'ENFER DU DÉCOR



“LIBÉRATION SEXUELLE”
au service des hommes

TABOU

L'INTIME EST POLITIQUE



UN RAPPORT INÉDIT



LA DIGNITÉ N'EST PAS NÉGOCIABLE

@heleneouille

XXX PORNOGRAPHIE
COLLOQUE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
Strasbourg.eu
eurométrropole

Pause déjeuner et agora associative

« VALSEUSE(S) » PAR LA COMPAGNIE DE DANSE « DAME-S »

Dame-s

Dame-s est le fruit d'une collaboration entre 5 danseuses issues de la culture urbaine. Parler de féminité sans entrer dans le cliché, telle est l'intention chorégraphique de Dame-s. Chacune se distingue à travers une personnalité et un univers propre, elles se complètent à travers une écriture chorégraphique commune.

Retrouvez la vidéo en ligne : <https://www.strasbourg.eu/colloque-2022-pornographie>

Bonsoir. Je suis un peu essoufflée ! Je vais faire vite. Juste quelques petits mots pour nous présenter, nous sommes le collectif Dame-s, Vera, Cyrielle, Coline, Cynthia et Noémie qui est dans le public. On voulait vous partager quelques petits mots sur cette pièce que nous avons créée pour le colloque. Merci pour l'invitation, c'est une très belle opportunité pour nous.

Cette création est née à partir d'un show qu'on a écrit pour être dansé sur un canapé parce qu'on avait une danseuse blessée à ce moment-là, et on n'imaginait pas danser sans elle. Ça parle de notre collectif en tant que femmes danseuses. C'est un collectif de danse mais aussi d'amies. On a voulu parler de la solidarité féminine d'un côté, mais aussi, d'un autre côté, du collectif féminin dans un sens plus large qui parfois peut être aussi force d'injonctions et d'oppressions. C'était pour mettre un peu de nuance dans nos propos.

Et pour finir, cette pièce est encadrée par deux morceaux, le premier par Colette Renard qui était un beau pied de nez à l'époque car elle fait tout un morceau sur les métaphores sexuelles, et le dernier qui est un peu une ode à la masturbation. C'était une façon d'aborder l'aspect féminin de façon positive. Merci à toutes et à tous et bon après-midi.

INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DU HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ

Sylvie Pierre-Brossolette

Présidente du Haut Conseil à l'Égalité, membre de la Fondation des femmes, dirigeante de la Cité Audacieuse.

Ouh là, là, tout ça est très impressionnant ! Vraiment, vous faites les choses en grand, c'est formidable Strasbourg ! Ce n'est pas le petit HCE, on n'a pas des locaux comme vous ! Ceux qui en font partie le savent. Bonjour à tous et à toutes.

Je salue toutes celles et ceux qui devraient être nommé·es par leur grade, je ne sais pas très bien qui est dans la salle et qui ne l'est pas, la Maire quand elle sera arrivée, notre adjointe à l'égalité qui est ici, toutes les autres. Et puis, bien évidemment, mon amie Céline Piques qui est intervenue ce matin et qui nous fait l'honneur, non seulement d'être à Osez le Féminisme, mais surtout de présider la commission de lutte contre les violences et donc au premier chef de la pornographie.

Je suis très heureuse d'être là, j'aime beaucoup Strasbourg. J'y suis allée comme journaliste car il y a toujours beaucoup d'actualités, de congrès, de campagnes. C'est une ville dont j'ai aimé à la fois les artères, les bons restaurants, car à une époque, quand on était journaliste politique, on fréquentait les bons restaurants. Maintenant, c'est fini, c'est la dèche pour tout le monde ! Très bons souvenirs à Strasbourg, donc, souvent un peu frisquets mais excellents.

Pourquoi est-ce que, en dehors d'être ici, je suis venue vous parler de pornographie ? D'abord, est-ce que vous savez ce qu'est le HCE ? Personne ne le sait en France... c'est le Haut Conseil à l'Égalité, parce que tout le monde toujours est « haut » en France ! Je suis présidente du Haut Conseil à l'Égalité après avoir présidé la commission de lutte contre les stéréotypes. Le HCE s'attache à défendre les droits des femmes, à proposer des recommandations pour améliorer la situation, et quelle est la situation la plus grave actuellement qui touche les femmes ? C'est celle qui est créée par l'industrie pornographique, ces vidéos affreuses, terribles, qui vous ont déjà occupés la moitié de la journée et qui vous occuperont encore l'après-midi.

Beaucoup de gens avant moi ont dit des choses pertinentes et vont continuer après moi. Du coup, je me suis demandé ce que je pouvais vous apporter de particulier, Céline ayant déjà dit énormément de choses qui sont partagées par le HCE. Je vais vous apporter d'abord mon soutien parce que toute ma force de conviction sur ce sujet, tout ce que je peux contribuer à aider via le HCE et mes possibilités de communication, de réseau, je le ferai.

Parce que, d'abord, la cause féministe me tient à cœur depuis l'âge de vingt ans où je suis entrée chez Françoise Giroux dans le premier secrétariat d'État à la condition féminine. On ne parlait pas de pornographie à l'époque, il était temps de donner déjà un chéquier aux femmes ! Et on se battait pour l'avortement. J'ai eu la joie d'être à l'Assemblée quand ça a été adopté.

Le HCE soutient toutes les valeurs et les combats qui sont nécessaires pour combattre la pornographie qui est un concentré de tout ce que les femmes subissent. Il y a tout, les violences, le sexisme, la discrimination, l'indifférence, l'humiliation, les propos et les gestes dégradants, l'exploitation des corps, la marchandisation des corps, la domination masculine... C'est toute la série de choses que subissent les femmes qui sont concentrées dans la pornographie.

La question que je voulais poser avec vous aujourd'hui, c'est comment, dans la société actuelle, on en est arrivé là ? À tolérer que des scènes de violences, qui sont passibles du Code pénal, puissent être admises dans nos sociétés si respectueuses des personnes et des droits et supposément des femmes. J'ai réfléchi, je me suis dit : comment ça se fait ? On se bat sur beaucoup de choses mais là, il y a eu un angle mort complet. Et heureusement, depuis quelques mois, des femmes ont porté plainte, des magistrat-es et des policier-es se sont réveillés et il va y avoir des procès. Il y a eu des articles. Enfin, ce grand tabou de la société française va être peu à peu levé et on va pouvoir traiter le problème.

Ça ne répond pas à la question : pourquoi seulement maintenant ? Je pense que c'est l'évolution, et j'aimerais réfléchir avec vous au pourquoi c'est arrivé à ce point. **Je crois qu'il y a d'abord eu la révolution sexuelle, qui a été saluée par toutes et tous, qui est évidemment un progrès, mais qui a fini par, parfois, se retourner contre les femmes elles-mêmes.** Quand tout est permis, plus rien n'est interdit, y compris la violence. Et, peu à peu, se sont immiscées dans les rapports sexuels, en tout cas les rapports qui étaient filmés, diffusés, de plus en plus de violences, d'humiliations...

Quand ces séquences passent, il n'y a pas de plainte. Il y a la satisfaction de ceux qui consomment et, donc, personne, pour l'instant, enfin jusqu'il y a très récemment, ne s'est plaint. Et il y a eu un phénomène de « toujours plus » qui a été expliqué ce matin. Pour que, dans une société de plus en plus vaccinée contre la violence, ça monte en grade, on pratique des choses de plus en plus intolérables. C'est plus de sensations fortes, toujours plus, toujours plus, et on en redemande. Et c'est toléré au nom de la sacro-sainte liberté, liberté de création de pseudo-œuvres, liberté individuelle de regarder des horreurs. Tout cela au profit d'une industrie, ne l'oublions jamais, qui continue de s'enrichir à milliards sur le crime et entretient dans la population des fantasmes de domination des femmes. On a quand même abouti à une situation invraisemblable. Tout ça partant de la liberté.

Deuxième effet pervers : la libre communication sur Internet. Ça aussi, formidable, Internet ! Libre communication, les réseaux sociaux, la solidarité entre nous, les réseaux de femmes, c'est merveilleux, dans le monde entier, sans entrave, on communique. Formidable révolution technique. Mais elle s'accompagne malheureusement d'une montée des violences et leur banalisation. Les échanges sur Internet et sur les réseaux sociaux sont quelquefois plus que passionnés et en deviennent violents. Les vidéos diffusées contiennent énormément de contenus violents, sexistes, et souvent racistes, homophobes, on trouve tout. Ces diffusions de vidéos porno occupent un pourcentage impressionnant de la bande passante. Certain-es disent même que ça peut atteindre la moitié de temps en temps, tellement elles trouvent de client-es.

Alors, le développement de ce secteur numérique est d'autant plus inquiétant dans ce qu'il charrie de violences et de vidéos quand même terrifiantes, qu'il y a eu une explosion de ces contenus grâce à la mondialisation. Là aussi, concept sympathique au départ : on voit tout en temps réel, on est partout, on a accès à toutes les cultures. Mais là, on a aussi accès à ce qu'il y a de plus désagréable et répréhensible. Comme ce secteur n'est pas régulé, évidemment, la liberté n'a aucun frein, n'a aucune limite. Ce n'est pas la définition de la liberté. La liberté s'est toujours exercée dans le cadre de lois. Et il faut des freins. Il y a un problème mais, partout sur Internet, on considère que c'est la liberté. La liberté éventuellement du renard dans le poulailler, comme vieil exemple. Mais sur Internet, c'est pour l'instant ça. Il n'y a pas de contrôle, sauf pour le terrorisme, la haine en ligne et la pédocriminalité. Sur le sexisme et les violences faites aux femmes on ne voit pas. Nous avons fait des études, au CSA et à la Fondation des Femmes, sur la nature, par exemple, des cent séquences les plus vues sur YouTube. YouTube est, comme vous savez, la plateforme la plus vue par les jeunes générations. Eh bien... **38% de ces séquences véhiculent des scènes dégradantes pour les femmes et 20% contiennent de la violence verbale ou physique**²⁷. On laisse faire. Qu'est-ce que vous voulez ? Ça fait un bain de violence. Comment voulez-vous que le porno échappe à cette évolution.

Troisième révolution, la fin de la censure. C'est formidable, bien sûr. Mais à force de tout trouver normal, par exemple une série comme Game Of Throne qui commence par le viol d'une sœur par son frère, personne ne trouve que c'est un problème. Il y a toujours plus de violence dans les séries policières. Il y a de plus en plus d'amateurs et d'amatrices sur les plateformes. La télé-réalité, malgré la régulation, existe toujours. J'étais très fière d'avoir réussi à faire condamner la chaîne Canal pour des propos dégradants envers les femmes d'Hanouna. Mais sur la télé-réalité je me suis heurtée au mur de l'argent, parce que la télé-réalité finance les chaînes de télévision. C'est la seule source qui donne des pubs très chères parce que c'est vraiment très vu. Je suppose que vous ne la regardez pas, ou si vous la regardez, vous devez vous rendre compte du cliché sexiste entre les femmes et les hommes dans un rapport de dominant/dominé, etc. C'est absolument incroyable, il y avait des scènes vraiment de violence au début, qu'on a pu empêcher. Mais ça reste des scènes terriblement tendues entre femmes et hommes qui s'insultent, et ça, ça continue joyeusement en fin d'après-midi devant tous nos jeunes.

À partir de tout ça, qu'est-ce qu'on doit faire pour juguler ces problèmes qui étaient des libertés et évidemment on ne va pas y porter atteinte ? Je pense que, pour lutter, il faut apporter à la fois des réponses spécifiques pour le secteur pornographique, et puis des réponses générales pour le secteur en général de ce qui se passe sur Internet et le sexisme dans la société.

Sur la pornographie, nous avons identifié pour l'instant, sans trop dévoiler de secret du travail de Céline Piques, qui viendra à maturité avant l'été... **nous pensons d'abord qu'il faut commencer par donner aux pouvoirs publics les moyens d'appliquer la loi. Puisque la**

²⁷ Rapport « Numérique : le sexisme en liberté. La représentation des femmes dans les vidéos les plus vues sur Youtube ». Fondation des Femmes (2021). Disponible en ligne : https://fondationdesfemmes.org/fdf-content/uploads/2021/08/rapport-fdf-2021-08-26_numerique-le-sexisme-en-liberte.pdf

Procureure de Paris considère que 90% des contenus de la pornographie relèvent du Code pénal, commençons par appliquer le Code pénal et punissons ces séquences, les acteurs, les producteurs, les diffuseurs qui sont tous complices de séquences illicites. Pour mieux pouvoir les poursuivre et les condamner, **renforçons la cellule PHAROS en lui donnant les moyens de retirer les contenus qui mettent en scène des viols et des tortures pour les femmes** et précisons les définitions des notions qui permettent la saisine des différentes instances administratives ou judiciaires qui permettraient de poursuivre tous les acteurs de cette industrie délétaire.

Et ce n'est pas simplement pour défendre les mineur-es, comme trop souvent on veut le faire dans la classe politique. Bien sûr, il faut protéger les mineur-es de ces images traumatisantes, mais il y a aussi ces femmes, qui finissent souvent à l'hôpital, qui sont traumatisées et prises dans un cercle vicieux épouvantable, qui n'arrivent pas à en sortir, elles sont abîmées. Au début, elles sont là pour gagner un peu d'argent facile, qu'elles croient facile. Dans une période de crise économique où, en plus, la permissivité fait qu'on se dit : « bon, on fait quelques scènes de sexe, ce n'est pas si grave ». Et après elles se retrouvent broyées. C'est donc pour défendre ces femmes, empêcher que ça continue, qu'il faut que nous mettions des verrous.

Nous avons été très frappés avec Céline et toute la commission, je ne sais pas si Thomas Foehrlé qui fait partie de la commission est là, nous avons assisté à l'audition de Gaëlle Dime. Cette grande dame américaine a combattu la pornographie et malheureusement elle nous disait : « je compte sur vous, la France doit montrer l'exemple, il faut étouffer cette industrie par tous les moyens ».

Alors, nous allons l'étouffer par les procédures administratives et judiciaires, en leur coupant l'argent. On va empêcher cette industrie de vous abîmer et de vous broyer. On va le faire. En tout cas, le HCE, à notre petit niveau, va le faire, va proposer un mode d'emploi après l'excellent travail du Sénat qui a fait un constat implacable. Nous allons poursuivre ce travail en donnant un mode d'emploi aux pouvoirs publics qui n'auront plus aucune excuse pour ne pas arriver à mettre fin à cette industrie nocive. Et ça règlera en même temps le problème des images pour les enfants : il n'y en aura plus.

Évidemment, malheureusement, il faut aussi s'attaquer en amont aux racines du mal. J'en terminerai par là. La lutte contre le sexisme et les violences, c'est un tout. Ça démarre au jardin d'enfants. Il faut maintenant une tolérance zéro. **Dès l'éducation, il faut, pour suppléer quelquefois la carence des familles, que l'Éducation nationale vraiment apporte sa pierre. Prodigue enfin les cours d'éducation sexuelle prévus depuis vingt ans, mais aussi une éducation du consentement.** Et puis après, les orientations professionnelles pour les filles, les garçons, tout ça dans l'éducation. Et d'ailleurs, on va le mettre à notre programme du HCE dans les mois qui viennent. Tout ça doit être fait. Il faut que le terreau de départ soit déjà couvert avant qu'on s'attaque aux malheureux résultats et aux conséquences du sexisme et des violences.

Après, il faut réguler Internet. Ça n'est pas possible que ce qu'on a réalisé sur l'audiovisuel, c'est-à-dire éliminer l'essentiel des propos et des images sexistes ou violences, ne se fasse pas sur le numérique. Pourquoi est-ce qu'on arrive à éliminer les terroristes et pas

les violences faites aux femmes ? Ce n'est pas possible, il n'y a pas de raison. Franchement, je pense que, maintenant, l'opinion est mûre pour comprendre qu'on puisse restreindre un petit peu la liberté d'Internet pour sauver des vies, des corps. C'est quasiment de l'incitation à la violence et à la haine des femmes. Ce secteur-là doit être protégé. On protège les mineur-es, c'est bien. On protège les pays contre le terrorisme, c'est bien. On doit protéger les femmes des violences, y compris sur le numérique, puisque c'est là que, pour l'instant, c'est en toute impunité.

Je voulais finir en vous posant une question : est-ce qu'il ne serait pas tant aussi de songer à créer un délit de sexisme ? Il y a évidemment toutes sortes de lois qui permettent, quand il y a une injure à caractère sexuel, une insulte, une agression, un viol, de condamner leurs auteurs et autrices. Mais pour le sexisme ordinaire, rien. Quand on entend, que ce soit dans les campagnes électorales, dans les journaux, dans les conversations, à longueur de temps, et publiquement : « oui, les femmes, c'est fait pour rester à la maison », « rentrez donc chez vous ». Personne ne condamne ça. Quand on entend à l'assemblée, et à juste titre, quelqu'un être condamné parce qu'il a dit « rentrez en Afrique » à propos d'un homme de couleur, là on s'émeut. C'est bien ! Quand on dit à une femme « vous n'êtes bonne qu'à être chez vous, vous êtes incapable de conduire, vous n'êtes bonne qu'à coudre », personne ne dit rien. Je ne sais pas s'il faut créer un délit de sexisme, mais il faut réagir au sexisme ordinaire qui est quand même le début de tous. Réfléchissons entre nous à pourquoi ce qui est valable, à juste titre, pour des minorités discriminées, ne serait pas valable et applicable à une majorité dominée ? Merci de votre attention.

Leïla Badri :

Nous avons un temps de questions prévu avec Sylvie Pierre-Brossolette. Je vous propose de prendre deux questions et qu'elle puisse ensuite y répondre. Je vous rappelle que celles-ci doivent être concises, constructives et précises et qu'elles viennent bien évidemment nourrir nos débats. Des questions dans la salle ?

Première question :

C'est plutôt une question pour l'organisation en général. Je suis présente depuis ce matin. Et je m'interroge sur le parti pris de n'avoir invité que des personnes au point de vue abolitionniste ? D'autant plus que, comme on peut le voir, une antenne du syndicat des personnes travailleuses du sexe sont présentes sur Strasbourg, pourtant personne n'a été invité pendant ce colloque. Il n'y a aucune actrice, aucune travailleuse du sexe qui a été invitée pour parler des vraies conditions. Le seul témoignage ce matin a été une courte vidéo d'une intervenante qui a dû se battre pour que vous acceptiez de la passer. J'aimerais avoir les justificatifs de l'organisation sur le principe du contradictoire au sein de ce colloque, qui n'est absolument pas présent pour l'instant.

Leïla Badri :

Je vous remercie, Madame, pour votre question. Nous avons, comme je l'ai présenté ce matin, préparé la programmation avec un ensemble d'associations. Nous avons souhaité apporter du débat, de la nuance, de la contradiction. La journée n'est pas terminée. Ce type

de remarque aurait été intéressante en fin de journée, donc je vous demanderai d'attendre d'avoir pu entendre toutes les intervenantes et tous leurs points de vue. Nous avons lancé des invitations très diverses et très larges, notamment à Ovidie, qui avait accepté dans un premier temps et qui a dû ensuite décliner pour des raisons personnelles. Nous nous sommes retournés vers certaines réalisatrices qui sont aujourd'hui à l'étranger. Ce n'est pas faute d'avoir essayé d'apporter plus de nuance dans cette journée mais je vous invite vraiment à écouter les propos des intervenantes jusqu'à la fin de la journée pour vraiment déterminer s'il y a eu, comme vous le dites, si peu de nuance. Merci.

On peut prendre une deuxième question au public. Est-ce qu'il y a une deuxième question ?

Deuxième question :

Bonjour à tous. Moi, je voudrais juste avoir l'occasion de parler à Madame qui est Haut Commissaire à l'Égalité pour soulever une question. Vous avez dit qu'il était important qu'on change les représentations que l'on a de la femme, ce que l'on veut montrer à nos enfants pour l'avenir, et que ça pourrait commencer avec l'école. J'aimerais savoir dans quelle mesure on pourrait inclure différentes religions ou différents groupes qui existent en France ? Parce que moi, je fais partie d'une communauté religieuse, par exemple, dans laquelle ce genre de débat ne serait pas toléré parce qu'on cherche à maintenir la femme dans une position de soumission. Si on arrivait à supprimer l'industrie pornographique on arriverait déjà à changer les schémas qu'on a dans nos têtes. Mais il faudrait, si c'est possible, inclure les enfants qui sont dans différentes écoles, y compris de la ville, pour qu'on ait une question d'égalité entre femmes et hommes et enfants, qui inclut toute la population française. Je ne sais pas si je me suis bien exprimée...

Sylvie Pierre-Brossolette :

Vous parlez des écoles qui ne seraient pas sous contrat ?

Pas forcément.

Parce que, dès qu'il y a un contrat avec l'État, il y a des matières obligatoires et normalement, c'est le même programme pour tout le monde. C'est ça, l'avantage de l'école publique et des règles qui existent maintenant. Tout le monde a au minimum les mêmes matières, quitte à ce que, dans certaines écoles confessionnelles, il y ait en plus un enseignement confessionnel. **Cette éducation sexuelle et au consentement doit évidemment être diffusée et enseignée partout, et beaucoup plus que trois séances par an parce que c'est un travail de tous les jours.**

Il faudrait également avoir une formation des professeur-es pour qu'elles et ils soient sensibles à ce que c'est qu'un stéréotype. Par exemple, on a constaté que les professeur-es donnent beaucoup plus facilement la parole aux garçons qu'aux filles quand ils posent une question. C'est une statistique générale, je ne dis pas que tous et toutes le font. Il y a des tonnes de petits détails. Et puis, il y a surtout tout ce qui peut être éducatif, il n'y a pas que les cours : il y a les films, les vidéos, l'humour aussi...

Je me rappelle d'une campagne sur France Télé qui a même touché les plus jeunes. Dans cette campagne pour le 8 mars, on voyait des stars femmes de France Télé qui pinçaient les fesses des hommes à la machine à café et qui disaient : « t'es mignon aujourd'hui, mais t'as l'air d'avoir mal dormi, t'as tes règles aujourd'hui ? ». C'est intéressant quand on inverse les rôles.

Il faut faire une vaste campagne via l'école, via les réseaux sociaux. Il faut capter l'attention des enfants et des adultes afin de contrecarrer des stéréotypes séculaires qui continuent souvent à être véhiculés dans les familles. Peu à peu, on y arrivera.

Il y a deux choses à faire. La première est de réprimer ce qui est monstrueux et illégal et rendre un maximum de choses illégales. La seconde, pour ce qui est juste dans les têtes, là on ne peut pas mettre les têtes en prison, il faut les faire évoluer, que la culture évolue, que les enfants baignent dans un autre jus culturel que celui dans lequel les garçons sont faits pour être ingénieurs et pour conduire et les femmes pour être infirmières et faire la cuisine à la maison.

Je peux vous donner un scoop, **notre prochaine enquête sur l'état du sexisme en France, qui va sortir bientôt, montre que ces vieux stéréotypes machos sont profondément ancrés encore dans la population et encore et surtout et malheureusement chez les plus jeunes**²⁸. Donc, il y a un boulot énorme à faire, bien sûr dans l'éducation, dans tous les systèmes éducatifs, et partout ailleurs.

Merci beaucoup. J'ai été ravie de venir vous voir. Vous êtes formidables.



²⁸ « Rapport 2023 sur l'état du sexisme en France : le sexisme perdure et ses manifestations les plus violentes s'aggravent », HCE, disponible en ligne : <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/actualites/article/rapport-2023-sur-l-etat-du-sexisme-en-france-le-sexisme-perdure-et-ses>

TABLE RONDE – ENFANCE, JEUNESSE ET « PORNO » : ENTRE INTERDICTION ET PRÉVENTION, ENJEUX ET ACTIONS DES PROFESSIONNEL·LES

Thomas Foehrlé

Membre du Haut Conseil à l'Égalité et Directeur de Femmes Solidarité 67.

Bonjour. Merci beaucoup. Je suis ravi d'entamer cet après-midi qui a pour but, non pas de reprendre ce qui a été dit de manière théorique ce matin et jusqu'à maintenant, mais d'en faire quelque chose de concret et de montrer à celles et ceux qui nous écoutent aujourd'hui comment est-ce qu'on va pouvoir travailler avec notamment les enfants et les adolescent·es. Avec notre table ronde il va s'agir de se questionner sur l'accès de la pornographie aux mineur·es.

Pour cette table ronde, je vais inviter... Ce n'est pas moi qui les ai invités mais je vais leur dire de venir ! J'accueille Delphine Rideau, Marie Pincemaille et Thomas Rohmer, que je vais présenter au fur et à mesure des questions que je vais leur poser.

Je veux juste aussi préciser qu'on va essayer d'être concis·e pendant nos interventions pour qu'on puisse avoir un débat avec vous. Je sais qu'on a beaucoup parlé d'éducation. La question de cette table ronde, c'est donc : qu'est-ce qu'on met dedans ? Quelles sont les actions locales notamment pour les deux associations représentées ici : Thémis et la Maison des Adolescents ? Mais aussi avec Thomas Rohmer, sur les questions autour de la parentalité, car on a bien compris ce matin qu'un des moteurs de l'exposition aux violences était l'exposition massive par le biais d'Internet et des réseaux sociaux.

Je vais commencer. Première question, que j'adresse à vous... à toi, parce qu'on se tutoie en dehors, donc si ça vous va, je ne vais pas faire plus de formalisme que ça. Marie Pincemaille, tu es coordinatrice des actions pédagogiques à l'association Thémis et tu es éducatrice spécialisée de formation. L'association propose un accueil individuel à tous les enfants et aux jeunes qui se questionnent sur leurs droits. Vous proposez également des actions collectives d'éducation à la citoyenneté et aux droits humains. Vous rencontrez les enfants dans leurs différents lieux de vie, à l'école, à la maison, etc., Vous abordez avec eux différentes thématiques, les droits en ligne, le consentement, la prévention des infractions à caractère sexuelle et tu animes des ateliers alternatifs aux poursuites pour des jeunes auteurs et autrices d'infraction.

On l'a vu, les jeunes ont un smartphone entre 9 et 11 ans aujourd'hui. On sait qu'en deux clics, on peut arriver sur du contenu pornographique par l'intermédiaire des smartphones. On sait que les réseaux sociaux, c'est 30% des contenus pornographiques des 15-17 ans, c'est 24% via la messagerie²⁹. **Ma question pour toi Marie, ça va être : est-ce que les ados rencontrés à Thémis ont conscience des liens entre le smartphone et l'accès qu'elles et ils ont, et comment ça peut être discuté avec eux cette question-là ?**

²⁹ Article de public Sénat « *Porno : plus l'exposition des enfants est précoce, plus il y a une banalisation du fait sexuel, alertent les associations* » (2022). <https://www.publicsenat.fr/article/societe/porno-plus-l-exposition-des-enfants-est-precoce-plus-il-y-a-une-banalisation-du-fait>

Marie Pincemaille

Coordinatrice des actions pédagogiques pour l'association THEMIS.

Bonjour à toutes et à tous, je suis ravie d'être avec vous cet après-midi. Thémis mène en effet des actions d'éducation à la citoyenneté et aux droits humains. On n'est pas les seuls à faire ça. Ce sont des actions complémentaires avec le travail des professionnel·les de l'Education nationale et des autres structures et associations engagées contre les violences sexistes et sexuelles et pour l'égalité des droits.

Nous, on rencontre des jeunes dans différentes tranches d'âges. Ça va vraiment de l'école primaire jusqu'à des jeunes adultes, dans différents lieux où elles et ils sont accueilli·es ou scolarisé·es. Pour vous donner une petite idée de chiffres sur des élèves en primaire... On rencontre des élèves qui sont en CM1-CM2 dans le cadre de projets quotidien et l'an dernier on a mené une enquête auprès de 856 jeunes de l'Eurométropole de Strasbourg et de Colmar, entre 8 et 11 ans. **L'enquête a montré qu'un·e enfant sur trois avait été choqué·e par des contenus visibles en ligne.** C'était à la fois des contenus qui pouvaient être violents ou pornographiques. **Un·e enfant sur six nous a aussi dit s'être senti·e en danger sur Internet et sur les réseaux sociaux.** Elles et ils ont précisé qu'on leur posait notamment des questions qui les dérangent sur les réseaux sociaux ou sur des jeux en ligne. Notamment des utilisateur·ices qui essayaient de rentrer en contact avec elles et eux pour leur demander des photos intimes. Et en fait, quand il y a cette mise en contact avec des personnes qu'elles et ils ne connaissent pas, il peut y avoir aussi des liens vers des sites pornographiques.

On s'est donc rendu compte qu'il était fondamental de dialoguer avec les enfants sur cette question, de parler de leur ressenti, de les orienter vers des adultes de confiance. On sent qu'il y a un fort sentiment de culpabilité parce que, normalement, les enfants à cet âge-là n'ont pas accès aux réseaux sociaux. Mais on sait que dans la réalité c'est différent. Donc, on pense vraiment que c'est très important de dialoguer avec elles et eux.

J'ai souvenir notamment l'an dernier, d'un atelier en classe avec des CM2, où un enfant nous a confié avoir vu des images « qu'il ne fallait pas voir » avec son cousin plus âgé. On était en cercle dans la classe et il y a eu quelque chose de très intéressant, on a pu verbaliser le fait qu'on ait été choqué par ces images, le fait de ne pas vouloir les trouver, verbaliser qu'est-ce que ça a produit chez ce petit garçon de 10 ans, et qu'il y ait un pouvoir d'action face à ces images, que le jeune ne se sente pas seul et que la classe sache qu'on peut ouvrir des espaces de discussion sur ces sujets-là.

Une dernière chose par rapport à l'utilisation des réseaux sociaux, notamment pour les ados, on voit qu'il y a une facilitation de la transmission de photos intimes. Ça fait partie aujourd'hui d'une des pratiques de relation chez certain·es jeunes. Et, voilà, on dialogue avec les jeunes sur cette question du partage de photos intimes, notamment pour questionner la relation de confiance qu'il peut y avoir entre les jeunes. Et également la question de la culpabilité, ou en tout cas de la responsabilité de l'acte, car beaucoup de jeunes nous disent que c'est de la responsabilité de la personne qui a envoyé la photo, qu'elle n'aurait pas dû.

Nous, notre posture est de rappeler que la responsabilité provient uniquement de l'auteur·ice de l'infraction, donc du non-respect du droit à l'image. Donc, on dialogue avec

elles et eux sur la question de la responsabilité et on voit que certaines idées ont la vie dure, disant : « ce n'est pas tellement la faute de l'auteur·ice », « c'est la personne qui n'aurait pas dû envoyer »... Donc, beaucoup de dialogue avec les jeunes sur cette question de la responsabilité. Je vous remercie.

Thomas Foehrlé :

Merci. On reviendra un peu sur cette question des conséquences pour les adolescent·es.

J'aimerais poser la deuxième question à Delphine Rideau, assistante sociale de métier et directrice de la Maison des Adolescents à Strasbourg, depuis son ouverture en 2011. Tu es par ailleurs secrétaire générale de l'Association nationale des maisons des adolescents depuis quatre ans, qui rassemble aujourd'hui à peu près... il y a quasiment tous les départements qui sont couverts aujourd'hui par une Maison des adolescents, y compris en Outre-mer. Plusieurs engagements associatifs et politiques qui font que, pour toi, la question des violences faites aux femmes et aux jeunes filles se pose toujours plus avec le corolaire de la question de l'éducation des garçons.

Ma question, donc, qui relève de ton travail à la Maison des Adolescents, est-ce que les adolescent·es arrivent à parler du porno, vu ou subi ? Dans quelle mesure il est possible effectivement de leur donner cette parole-là ? Est-ce qu'elles et ils ont un discours sur le porno, ont des moments pour élaborer des choses par rapport à ce qu'elles et ils voient ?

Delphine Rideau

Directrice de la Maison des Ados de Strasbourg et Secrétaire Générale de l'Association Nationale des Maisons des Ados.

Bonjour à toutes et à tous. En Maison des Ados, on a plutôt un métier d'accompagnement, d'écoute des difficultés, et on pourrait penser que ces questions-là viennent, vu tout ce qu'il en a été dit ce matin, assez régulièrement, assez quotidiennement. Je ne crois pas que ce soit tant le cas que ça. Je parle pour la Maison des Ados de Strasbourg mais aussi pour les autres.

Et cela pour une raison qui me semble importante : **c'est qu'on n'a pas suffisamment formé, jusqu'à maintenant, de professionnel·les pour qu'elles et ils soient en capacité d'aborder ces questions et de les questionner**, dans une posture d'accueil et d'accompagnement qui ne soit pas moralisatrice. Ce qui devient là encore plus sensible. Et dans une posture d'éducation qui ne soit pas la posture d'éducation qu'on adopte, en tout cas en France, pour enseigner les maths, l'histoire-géo ou le français. **Ce sont des sujets qui nous imposent de pouvoir dialoguer avec des ados, de pouvoir échanger, de pouvoir débattre.** On a ce besoin de débattre, encore plus pour des ados, sans imposer une vision, quand bien même on en aurait une, mais sans imposer une vision unilatérale.

Et en l'occurrence, on travaille sur ces questions-là, sur les écarts entre toutes sortes de nos hypocrisies d'adultes : l'hypocrisie d'une société capitaliste, l'hypocrisie des

pornocrates, mais aussi d'énormément de personnes politiques et de religieuses de toutes sortes. Nous, sur le terrain, on va en parler, on est juste face à ça. Et à cette obligation, que l'on porte avec beaucoup de professionnels présents dans la salle, de retisser un lien entre ces écarts, pour ne pas dire ces gouffres.

Thomas Foehrlé :

Merci. Ça nous permettra de revenir aussi, effectivement, sur la question de la formation des adultes qui doivent accompagner cette parole, puisque ce n'est pas forcément une chose évidente.

Mais avant, une première question à Thomas Rohmer, fondateur de l'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation qui accompagne la communauté éducative à questionner ses pratiques autour des enjeux notamment de l'éducation au numérique. Tu es également expert au sein de différentes institutions, notamment l'ARCOM, on en a un petit peu parlé, tu es personnel qualifié aussi au sein du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge.

Ma première question, c'est de savoir en quoi... Là, on va parler de parentalité parce que parler d'éducation, c'est aussi parler de parentalité... Ma question est très large mais je te fais confiance pour pouvoir y répondre de manière plus concise : en quoi l'accès à la pornographique modifie le lien parents/enfants, en quoi la sexualité est-elle plus ou moins taboue ? Et en quoi la sexualité et l'accès au numérique influe la relation éducative entre enfants et parents ? Est-ce qu'on en parle moins ? Est-ce qu'on supprime les smartphones mais du coup, on supprime aussi l'accès au numérique et qu'est-ce que ça engage dans cette relation parents/enfants ? C'est un ensemble sur lequel il y a peut-être de premiers éléments à sortir.

Thomas Rohmer

Fondateur de l'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation, expert au sein du comité de protection jeunes publics de l'ARCOM et personnalité qualifiée au sein du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge.

Vaste question. J'en profite pour remercier les organisateurs et organisatrices de l'invitation. Je dirai que ce sujet ne vient pas modifier le lien mais le complexifier parce qu'on est à la croisée de plusieurs chemins.

Tu l'as dit pour rappel, le premier smartphone arrive en moyenne en France, quel que soit le milieu social, entre les mains des enfants en fin de CM1, désormais³⁰. Aux États-Unis, ça fait plusieurs années que c'est à l'âge de sept ans, et on s'y dirige tout droit. Et quand on parle les motivations premières des parents sur cet équipement, c'est surtout à des fins de réassurance : « je veux pouvoir joindre mon enfant 24/24h, 7j/7 », voire le géolocaliser... malheureusement, parce qu'on rencontre cette motivation aussi parfois.

³⁰ Rapport « La parentalité à l'épreuve du numérique ». Médiamétrie, Open et Unaf (2020). <https://www.unaf.fr/ressources/la-parentalite-a-lepreuve-du-numerique/>

Donc, beaucoup de familles que l'on rencontre partout en France nous témoignent d'un état d'esprit très angoissé des parents d'aujourd'hui. Ils sont particulièrement inquiets de cette société un peu anxiogène, dans laquelle on vit, et qui est en train de redéfinir aussi un petit peu l'expression de la parentalité. Je trouve parfois qu'on bascule dans des postures un peu radicales à ce niveau-là, où être parent se résumerait à uniquement limiter les risques. Je pense que ce n'est pas ça, être parent. En tout cas ce n'est pas que ça. Et définir sa parentalité uniquement autour de l'évitement des risques c'est, en plus, quelque chose d'inatteignable car un enfant ne vit pas sous cloche. Donc il faut accepter que parfois il nous échappe. **Pendant l'adolescence, on est au cœur d'un processus d'autonomisation que les parents doivent accompagner.** Être ado, c'est avant tout voler de ses propres ailes.

Donc, au niveau de la pornographie, le dialogue est compliqué et l'a toujours été. Je ne suis pas persuadé que, d'ailleurs, le rôle des parents soit si simple ou si clair que ça et que, forcément, ce soit quelque chose qui leur incombe. La seule chose dont je suis persuadé, c'est que, **quand on est un adulte et qu'on est au contact d'un·e enfant ou d'un·e adolescent·e en phase de questionnement sur ces sujets-là, on n'a pas le droit de la ou le laisser tout·e seul·e, sans réponse. A minima, si on ne s'en sent pas capable, on réoriente vers des professionnel·les, vers des associations spécialisées qui vont pouvoir mettre des mots et ouvrir un espace de discussion.**

Force est de constater qu'on discute très mal de ces sujets en France. La sexualité est un sujet abordé très mal ou de façon caricaturale, et à un âge où on est en recherche identitaire et où on s'identifie dans une construction par rapport à ses pairs, c'est quelque chose d'assez compliqué. Sachant que, bien sûr, ça peut parfois conduire certains parents à adopter une posture un petit peu radicale.

Je vais juste terminer sur un exemple. Nous, quand on a démarré nos interventions auprès des familles, il y a sept ans, c'était essentiellement en collège et lycée. Maintenant, on nous demande de plus en plus d'intervenir en école primaire. Parfois, quand on dit la vérité aux parents, parce qu'il faut tenir un discours de vérité sans jouer sur les angoisses, et qu'on leur explique qu'il est impossible d'empêcher un enfant d'accéder à ces contenus par les smartphones, du fait des difficultés de régulation que l'on rencontre, certains parents nous disent : « OK, comme vous me dites que c'est impossible que mon enfant n'y ait pas accès, je vais peut-être faire le job ». J'ai des parents qui m'ont tenu ce genre de discours. C'est-à-dire qu'au niveau d'angoisse que ça génère chez eux, ils se disent : « il vaut mieux que je regarde un film porno avec eux et que je déconstruise les images plutôt que d'autres le fassent à ma place ».

Je prends cet exemple exprès pour montrer le niveau d'inquiétude des parents. Bien sûr, je rappelle juste que si on fait ça on tombe sous l'article 227-24 du Code pénal. C'est strictement interdit de faire ça. Donc, c'est pour montrer quand même à quel point, par moment, les parents sont démunis face à ces questionnements et peuvent en arriver à des postures contradictoires et qui vont à l'encontre de ce qui les anime, c'est-à-dire protéger les enfants.

Thomas Foehrlé :

Merci. Vous êtes tou·tes les trois d'accord, et on l'a entendu, sur les postures éducatives qui ne doivent pas être forcément uniquement dans l'interdit mais dans l'accueil de la parole. J'ai envie de vous poser une question et peut-être que Delphine peut commencer à y répondre. Finalement, cette question d'éducation, qu'est-ce qu'on doit mettre dedans pour que cette parole intervienne de manière libre, sans moralisation, pour qu'il ait conscience de ce qu'il y a derrière ? Comment on peut travailler cette posture sans forcément lui dire... Parce qu'on sait que si on dit directement quelque chose à ne pas faire, on pousse plutôt à faire plutôt qu'à ne pas faire... Il y a des professionnel·les dans la salle qui peut-être se posent cette question aussi ?

Delphine Rideau :

C'est vrai que moi je parle vraiment des ados, pas des enfants, je pense que la question ne se pose pas de la même manière, et pas non plus des adultes. S'agissant des ados, on est face à un public qui, ça a été dit un petit peu ce matin, du fait de l'entrée dans la puberté, du fait que tout ça remue beaucoup, n'est pas forcément réceptif à ce qu'on appellerait des messages de prévention classiques. Alors, je ne suis pas sûre que ces messages de prévention que je nomme « classiques » fonctionnent non plus avec des adultes. Je vais prendre l'exemple de « Fumer tue ». « Le porno, c'est mal », je ne suis pas sûre que ça suffise. Ce ne sont pas des enjeux forcément de messages chocs si, justement, ils ne sont pas expliqués derrière.

J'insiste sur la formation des professionnel·les parce qu'il faut pouvoir apporter un certain nombre de connaissances, et je pense que tou·tes celles et ceux qui se sont confronté·es à des actions de prévention avec des groupes d'ados peuvent en témoigner. Mais en les distillant de façon suffisamment bien pensée, avec des outils qui vont permettre aux ados d'échanger, de débattre, voire de construire eux-mêmes leur pensée préventive, pour elles et eux, pour le groupe auquel elles et ils appartiennent et pour éventuellement même un groupe plus large.

Ce qu'on essaye de construire avec un certain nombre d'ados, dans un certain nombre de structures aujourd'hui, ce n'est surtout pas du prêt-à-penser distillé, le pire étant l'écrit ou le PowerPoint, de façon unilatérale. **Au contraire on se met en posture d'écoute, d'attente, de leurs questionnements... Ce sont des questionnements que l'on peut susciter par des outils.** On travaille avec, en ce qui nous concerne, un designer qui s'est spécialisé dans la conception d'outils pédagogiques. Ce sont des outils qui permettent d'élaborer une parole chacun·e son tour et qui vont faire qu'un certain nombre de sujets vont pouvoir entrer en débat, et ensuite, on va pouvoir distiller aussi des éléments de connaissance.

Avec le fait d'asséner quelque chose autour de la connaissance, on se rend compte assez couramment que ça produit l'effet inverse. On a quelque chose de contre-productif. J'ai été ravie d'entendre un certain nombre de parallèles ce matin avec la prévention des radicalisations violentes, du terrorisme. On a travaillé, en amont, en prévention sur la laïcité. La laïcité, vu la manière dont on l'a plébiscitée, soutenue dans beaucoup de groupes après les attentats, elle a été souvent, dans un certain nombre de situations, individuelles ou collectives, clivante, avec des groupes qu'on a scindés en deux (les pour et les contre). Les

discours sur la laïcité ont aussi exacerbé, pour quelques jeunes, quelque chose qui était latent du côté d'une forme de radicalisation.

Aujourd'hui, on est face à des sujets qui sont possiblement clivants. Tous ces sujets clivants font qu'un certain nombre de professionnel·les ne veulent plus s'y confronter, quand bien même ils et elles ont un socle de connaissances relatif. Donc, il faut y aller à plusieurs et régulièrement parce que, tant que ce ne sera pas interdit, si ça l'est un jour, on n'a que ça. Mais il faut pouvoir y aller en permettant le débat. Ça veut dire aussi permettre que nos oreilles, en tant que professionnel·les, à certains moments, saignent. Parce que ce qu'on va entendre, quand on permet ça, de la part d'un certain nombre de jeunes, ce n'est pas forcément du tout ce qu'on imagine entendre et ce qu'on aimerait entendre. Mais si on n'écoute pas ça, si on ne fait pas cet effort-là, on n'a rien fait, en fait.

Thomas Foehrlé :

OK, merci. J'allais dire même question pour les enfants puisque Delphine a répondu sur les ados, mais peut-être vous laisser réagir...

Marie Pincemaille :

Oui, je voulais rajouter quelque chose par rapport aux ados, du coup. Je voulais vous partager une expérience qu'on a régulièrement dans notre association puisqu'on utilise beaucoup des outils d'animation et d'éducation populaire pour aborder ces questions avec les jeunes. **Il y a un outil incroyable qui est le débat mouvant où on donne une affirmation qui n'est ni juste, ni fausse, et les jeunes doivent se positionner par rapport à cette affirmation. Elles et ils argumentent.** L'idée est de débattre sur les contenus.

Avec les plus grand·es, j'entends collégien·nes, lycéen·es et apprenti·es, la phrase qu'on utilise, c'est : « aujourd'hui, c'est positif d'avoir accès à de la pornographie : d'accord, pas d'accord ». Voici les arguments souvent utilisés par les jeunes, quand elles et ils ne sont pas d'accord avec cette phrase : *« pour les petit·es, ce n'est pas adapté, ça peut les choquer ».* Ils ne se considèrent pas comme choqué·es par ça et parlent toujours des plus petit·es qu'eux, même s'ils ont 14 ans, par exemple. Elles et ils vont dire : *« ce n'est pas la vraie vie, ça donne une fausse image des relations sexuelles, c'est trop violent, ce ne sont que des hétéros ».* Donc là, il y a la question de la norme dominante hétérosexuelle également, et ça questionne notamment les questions d'identité. D'autres qui sont d'accord disent que ça permet à certaines personnes de ne pas agresser d'autres personnes. Elles et ils disent souvent : *« ça nous permet de savoir comment on fait en vrai pour avoir une relation avec quelqu'un ».*

Je pense que ça montre le besoin criant des jeunes, sur cette question-là, de savoir en fait qu'est-ce qui se passe dans une relation sexuelle, qu'on leur parle vrai aussi en tant qu'adultes. On sent qu'elles et ils sont démuni·es par rapport à cette question de savoir comment on fait pour rencontrer quelqu'un, pour être dans une relation avec une autre personne qui soit respectueuse et elles et ils utilisent parfois l'outil du porno dans leurs pratiques comme un outil pédagogique. Ce n'est pas du tout ce qu'on souhaite, mais c'est une réalité qui nous est transmise par certain·es jeunes.

Thomas Foehrlé :

Thomas, est-ce que tu veux réagir par rapport à cette question globale ? Et aussi, est-ce qu'on peut éduquer les parents par rapport à quelque chose de cet ordre-là ?

Thomas Rohmer :

Éduquer les parents ? Bonne question. Les accompagner au moins, ce serait déjà pas mal. À pouvoir aborder ces questions. À être conscient-es de la nécessité d'ouvrir des espaces de discussion autour de ces sujets, ne serait-ce que montrer un espace de disponibilité.

C'est-à-dire que, aujourd'hui, ce qu'on constate c'est qu'un-e jeune enfant qui tombe sur ces contenus, souvent, il y a une espèce de phénomène de sidération qui fait qu'elle ou il se replie sur soi, a l'impression d'avoir fait une bêtise et n'en parle pas. C'est là que les images ont une dimension traumatique et un impact assez fort.

La place de l'adulte est de montrer des espaces de disponibilité et de discussion. Et, une fois qu'on est sollicité-e, de pouvoir soit y répondre si on s'en sent capable. Il faut aussi respecter et connaître ses limites si on ne s'en sent pas capable, pour a minima réorienter vers des personnes ressources, physiques. Les solutions peuvent aussi venir d'Internet. Il y a beaucoup de jeunes qui se mobilisent, des comptes sur Insta animés par des jeunes femmes formidables qui essaient de déconstruire ces notions et qui contribuent à faire évoluer le débat.

C'est quelque chose dont il faut qu'on s'empare parce qu'on ne peut pas continuer à mettre des pansements sur une jambe de bois quand on met en place, par exemple, une très bonne loi qui a le mérite d'exister sur le harcèlement de rue, mais si on ne traite pas le problème à la racine... Il y a une nécessité d'avoir un continuum dans l'exercice de la parentalité mais aussi **une nécessité que la législation soit peut-être un petit peu plus à nos côtés.**

Thomas Foehrlé :

Je vous propose qu'on passe à l'échange avec la salle. Il reste cinq minutes et je l'avais annoncé, donc je tiens ma parole, pour que vous puissiez poser des questions à nos invité-es sur cette question. Je ne sais pas s'il y a des personnes qui veulent effectivement poser des questions ? Ah ? Monsieur et après, il y a Madame devant.

Première question :

Merci. Je commence par remercier les organisateurs et organisatrices de ce colloque. Depuis ce matin, on a appris beaucoup de choses. J'étais un peu frustré le matin, je voulais poser ma question à la sénatrice et à la présidente du Haut Conseil à l'Égalité, mais je suis content, là, d'avoir la parole parce qu'il y a des personnes peut-être beaucoup plus sur le terrain, plus techniques qui pourront répondre à mon inquiétude. Je pense que... L'année dernière ou l'année d'avant, on a reçu une pétition en tant que parents où on voulait introduire l'éducation sexuelle pour les enfants à partir de la grande section. Alors, je voudrais vous

poser la question de savoir quel est l'intérêt de parler de sexualité à un enfant de la grande section.

Thomas Rohmer :

Je pense que, déjà, quand on parle d'éducation sexuelle ou de sexualité, tout dépend ce qu'on met derrière. Il y a énormément de choses qui sont faites de manière très différente et incarnées par des personnes aussi malheureusement différemment formées. C'est un champ sur lequel il y a énormément de choses à faire. C'est vraiment nécessaire de le faire le plus tôt possible.

Je pense tout simplement, comme ça a été dit par Mme Sylvie Pierre-Brossolette, qu'aborder la question du consentement me semble nécessaire de le faire dès quasiment les premiers cris de l'enfant. Et on n'a pas besoin forcément, d'ailleurs, chez les tout-petits, de passer par la sexualité pour aborder la question du consentement. Le consentement, ça commence dans une cour de récréation, je te prends ton ballon, je ne peux pas te le prendre... Il y a des façons d'aborder ces notions et de les faire germer dès le plus jeune âge dans le cerveau des enfants et je pense que c'est même plus qu'une urgence.

Delphine Rideau :

Dans le même sens, c'est une question de pouvoir en parler avec tout le monde, à tous les âges. On a parlé ce matin des différentes classes sociales, de tous les environnements, en fait, des humains. Donc, ça commence aux plus jeunes âges, et si ce n'était que moi, ça commencerait à partir de la petite section de maternelle parce que c'est là que commencent les premières relations sociales.

Le consentement, on va l'aborder au travers du ballon mais aussi au travers de se tenir la main et du premier bisou. Dans combien de familles encore, on impose aux enfants des bisous qu'ils n'ont pas choisis, et ils reproduisent ou elles reproduisent ça avec leurs camarades ? C'est quelque chose dont on pourrait vraiment utilement parler déjà avec les petits.

Question de Alyssa Ahrabare :

Je vous remercie. Merci à tou·tes les intervenant·es pour vos propos. C'est très intéressant. Moi, je fais aussi des interventions auprès des jeunes et je constate que, souvent, lors de ces interventions, on reçoit des témoignages de violences. Aujourd'hui, je crois qu'avec la multiplication de la pornographie, comme ça vient d'être dit, il y a une reproduction de ce que les jeunes voient entre elles et eux. Et il y a aussi la question de la pédocriminalité et de l'inceste. D'après le Conseil de l'Europe, c'est un enfant sur cinq qui subit ça en Europe, donc, avez-vous des conseils ou des bonnes pratiques pour identifier des enfants victimes de violence ou pour accueillir les témoignages quand ils jaillissent ?

Marie Pincemaille :

Merci pour votre question. Ce sont des situations qui arrivent, quand on ouvre la parole, le dialogue, sur ces questions, soit de ce qui peut se jouer sur Internet et sur les réseaux sociaux, ou dans le cadre du consentement dans les relations intimes. En général, on essaye de permettre à l'enfant ou à l'adolescent·e qui nous confie des propos inquiétants de pouvoir avoir un espace safe pour discuter. **On va se mettre à l'écart du groupe, on va expliquer au groupe qu'on doit parler tranquillement avec cet·te enfant parce que ce qui a été dit est important.** Parfois, ça fuse au milieu du groupe, donc il faut expliquer au groupe qu'on doit prendre ce temps, sans le stigmatiser.

En tant que professionnel·les, on a aussi une obligation de signalement quand on a des enfants en situation de risque, de danger ou en risque d'infraction pénale. Donc, peut-être le signifier tout de suite à la jeune ou au jeune, qui se confie à nous, en lui disant qu'il y aura peut-être des suites par rapport à ce qui a été dit, qu'on sera là pour l'accompagner. C'est fondamental qu'elle ou il ait tout de suite cette information en tête et ne se sente pas piégé·e par la suite.

S'assurer aussi que le signalement parte bien, que ce soit de l'Éducation nationale ou de l'intervenant·e, mais en tout cas, qu'il y ait des suites données à cette parole et qu'elle ne tombe pas dans le vide. Ce serait vraiment terrible pour un·e enfant qui se confie, qu'il ne se passe rien par la suite.

Thomas Rohmer :

J'aimerais apporter un complément et me faire un peu l'avocat du diable. Quand on intervient parfois, notamment en PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), ils nous disent qu'en ce moment il y a un autre phénomène assez inquiétant, et ça renvoie me semble-t-il à la nécessité de former les professionnel·les, qui est la multiplication et l'explosion des signalements en maternelle.

J'estime que... je ne sais pas comment ça se passe à la Ville de Strasbourg donc pardonnez-moi je vais dire une généralité... Mais j'estime pour ma part que la plupart des enfants en école maternelle dans notre pays sont maltraités par l'institution au regard de la piètre considération qu'on a de leur intimité, ne serait-ce que quand elles et ils se rendent aux toilettes. Comment voulez-vous remettre de la cohérence éducative, déployer des actions efficaces dès le plus jeune âge des enfants, quand on les fait déféquer à heure fixe, souvent dans des conditions où aucune intimité n'est respectée ? Il n'y a même pas une porte qui ferme. Kevin, trois ans, passe devant ses petits camarades le pantalon baissé et va chercher un bout de papier toilette qui traîne au fond des toilettes. On en est là dans notre pays. Donc, ne serait-ce que commencer par la base, les respecter, et leur montrer que les adultes se soucient de leur intimité.

ENFANCE, JEUNESSE ET PORNOGRAPHIE

ENTRE **X** INTERDICTION ET **!** PRÉVENTION



INTERROGER
LE TABOU

À PARTIR DE QUAND EN PARLER?



PAS DE
PRÊT-À-
PENSER



ÉDUCER AU
CONSENTEMENT



INFORMER
+
OUTILLER

PAS DE
MORALISATION

PLACE DU
DIALOGUE

ACCOMPAGNER
L' AUTONOMISATION



on ne met pas
les enfants sous
cloche!



1 ENFANT SUR 3
CHOQUÉ PAR DES CONTENUS
EN LIGNE



SIDÉRATION

@helenepouille



PORNOGRAPHIE

COLLOQUE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Strasbourg.eu
europe métropole

■ TABLE RONDE – SEXUALITÉS, CONSENTEMENT ET PLAISIR : POUR UNE ÉDUCATION FÉMINISTE !

Anna Matteoli

Directrice du Centre d'information sur les Droits des femmes et des familles du Bas-Rhin (CIDFF).

Chères participantes, chers participants, j'ai le plaisir en tant que représentante du CIDF du Bas-Rhin d'animer cette dernière table ronde et ai bien conscience que la fatigue commence à pointer. Mais dans notre table ronde, on va parler de sexe, de consentement et de plaisir, donc, ça devrait aller.

Notre titre exact, on a un titre un peu plus sérieux, c'est « sexualités, consentement et plaisir : pour une éducation féministe ! ». Comme le titre nous invite à poser un regard sur le terme « féministe », j'aimerais également relever ce terme comme un garde-fou de nos débats. Eh oui, notre débat sera infusé de toutes les valeurs féministes, c'est-à-dire un refus de domination quel qu'il soit et un respect de la parole de l'autre.

C'est la lecture de *Joie Militante*³¹ de Carla Bergman et Nick Montgomery qui peut nous alerter sur la nécessité d'avoir des garde-fou dans le domaine militant puisque, grand scoop, les bonnes intentions ne suffisent pas. L'autrice et l'auteur précisent que quelque chose circule dans de nombreux espaces, mouvements et milieux radicaux, en sapant la puissance de l'intérieur. C'est le plaisir de se sentir plus radical que les autres et l'inquiétude de ne pas l'être assez. Dans le cadre de notre lutte féministe, il peut être intéressant de résister à ce mouvement en développant une joie militante.

Comment ? L'auteur et l'autrice nous conseillent de réfléchir toutes et tous ensemble à laisser entrer de l'air frais et trouver de l'espace pour se déhancher. C'est cette méthode que nous nous sommes donnée pour cette dernière table ronde, d'autant plus que les constats dramatiques relatifs à la pornographie ont déjà été explorés ce matin et que les questionnements pourraient encore se développer à travers notamment l'analyse de la culture du viol et que la complexité des enjeux a pu être relevée ce matin.

Si on revient à la thématique de notre table ronde, c'est bien de relations sexuelles qu'il s'agit. Et, donc, d'intimité. Comme l'intime est politique, il s'agit alors, par une éducation sexuelle féministe et joyeuse, de poser les fondements d'une société où la domination, la violence ne s'exprimeraient pas comme un modèle des rapports sexuels. C'est bien donc d'une révolution dont on va parler. Mais une révolution sexuelle et féministe.

³¹ *Joie militante : Construire des luttes en prise avec leurs mondes.* Carla Bergman et Nick Montgomery. Edition du Commun (2021)

Je vous propose de reprendre ces questionnements avec nos trois expertes, nos trois révolutionnaires, on verra comment vous voulez vous définir. J'ai le plaisir de vous présenter tout d'abord Camille Beau. Depuis 2016, tu as été fortement impliquée au sein du Planning familial du Bas-Rhin et tu es également membre des Jeunes militantes du Planning familial. Depuis 2019, tu travailles comme animatrice de prévention au Planning familial des Hauts-de-Seine, et maintenant à Paris.

Notre deuxième intervenante est Ursula Le Menn, tu es juriste et porte-parole d'OLF National ! Tu as mené l'élaboration et la diffusion de la campagne Balance Ton Porn.

Enfin, Diane Saint-Réquier sera notre troisième intervenante, tu es animatrice et formatrice en santé sexuelle depuis douze ans. Tu es fondatrice de Sexy SouciS, une association féministe d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Vous pouvez également la retrouver sur Instagram. C'est le moment d'aller consulter votre Instagram si vous n'y êtes pas allés depuis cinq minutes.

Je vous propose de successivement vous soumettre trois questions, et en fonction du temps qui nous restera, pouvoir prendre quelques questions.

Donc, dans un premier temps, pour aussi qu'on puisse un peu mieux vous connaître, est-ce que vous pouvez nous parler un peu de votre structure, de vos actions, notamment si elles s'appliquent à un public de jeunes ou d'adultes, et quelques constats que vous voulez nous exposer, en d'autres termes, pourquoi avoir engagé une action en matière d'éducation à la sexualité ? Diane, tu veux commencer ?

Diane Saint-Requier

Animatrice et formatrice en santé sexuelle, fondatrice de Sexy SouciS.

Pour me présenter rapidement, je suis fondatrice de Sexy SouciS, une association féministe qui œuvre dans le champ de la santé sexuelle.

Je tenais à dire en préambule de ma prise de parole, et je serai très brève, que pour moi c'était important de marquer le fait que ma posture et celle de Sexy SouciS sont plutôt dissonantes par rapport à ce qui nous a été présenté ce matin dans le sens où on ne se positionne pas contre la pornographie. Pour nous, le fait que les jeunes et les moins jeunes consomment de la pornographie n'est ni bon, ni mauvais, il est et on fait avec. Nous croyons que c'est en abordant ce constat de manière pragmatique qu'on peut au moins percevoir la façon dont c'est perçu par les jeunes. Mais aussi prévenir certaines situations de violence ou d'emprise. On pourra peut-être revenir sur cette question. Ou encore déterminer des signaux qui peuvent aider à dépister des situations de violence, que ce soit intrafamiliale, conjugale ou autre. À nos yeux, le porno n'a pas le monopole du sexisme, des LGBTphobies, des

représentations stéréotypées de genre que l'on retrouve partout, dans les films, la publicité, la littérature, etc. Ça aurait été étonnant que la pornographie en soit dépourvue.

Pour revenir à nos actions, sur le terrain, puisqu'on est également une association de terrain, nos actions se font principalement auprès de publics ados et jeunes adultes lors d'animations ou de stands en milieu scolaire ou festif, beaucoup en milieu festif, même si, pendant le Covid, cette partie-là avait un peu disparu. C'est ainsi qu'on a pu récemment participer à la conférence *C'est Mon Corps* menée à l'université de Nanterre où on a pu échanger avec les étudiant·es sur les questions du consentement, de la contraception, de l'anatomie, du plaisir mais aussi des cyberviolences.

L'association Sexy SouciS a également une mission de formation des professionnel·les du médico-social, de la jeunesse et des intervenant·es dans la vie affective et relationnelle des jeunes, notamment les professionnel·les de l'IREPS, du Planning Familial en Belgique, plus récemment à Angers. Le public que nous visons à ce moment-là, notre approche féministe pro-choix et droit des personnes LGBTQIA+ est toujours au cœur de la question.

Je m'arrête là pour cette question.

Anna Matteoli :

Merci Diane. Je propose à Camille de continuer.

Camille Beau

Animatrice de prévention au Planning Familial des Hauts-de-Seine.

Pareil, avant de commencer, vous l'avez peut-être vu, le Planning familial de Strasbourg a sorti un communiqué de presse. Donc je voulais qu'on rappelle qu'au Planning familial, on n'est pas en accord avec le thème choisi, et on se questionne par rapport à l'amalgame qui est fait entre la pornographie, le travail du sexe et les violences faites aux femmes et aux minorités de genre. Pour nous, interdire l'accès à la pornographie chez les jeunes n'empêchera pas sa visualisation, ça permet de renforcer son tabou alors qu'on devrait plutôt promouvoir un regard critique et un espace de dialogue pour déconstruire aussi les stigmatisations subies.

Le Planning familial, c'est une association qui date de 1956, qui a été créée par des militant·es qui défendaient dans un premier temps l'accès à la planification volontaire notamment sur la contraception et l'avortement, puis en 1960, ça s'est fait appeler le Planning familial. Maintenant, on intervient dans les champs du droit sexuel et reproductif, sur les thématiques de la vie affective et sexuelle. Nos actions sont assez larges. On peut proposer des consultations médicales pour un accès à l'avortement pour toutes, également à la contraception. On intervient aussi auprès de publics scolaires mais pas que, auprès des jeunes

et des moins jeunes, dans des séances d'éducation à la sexualité sur lesquelles on pourra revenir un peu plus par la suite. On propose aussi des entretiens individuels, collectifs. On a également un numéro vert qui est un numéro gratuit et anonyme pour que les personnes qui ne souhaitent pas forcément se déplacer puissent aussi appeler et être informées et orientées concernant les sexualités, la contraception et l'avortement encore une fois. Et les violences, tout à fait. Je laisse la parole à Ursula.

Anna Matteoli :

Merci Camille d'également préciser dans quel cadre tu intervies. C'est vrai que cette première question montrera nos différences de manière globale sur cette question, qui sont a priori partagées dans la salle. Je pense que les questions d'après montreront ce qui fait commun entre nous. Ursula ?

Ursula Le Menn

Juriste et porte-parole d'Osez Le Féminisme (OLF).

Osez le Féminisme, on est une association créée en 2009, on est une association militante et également généraliste, c'est-à-dire qu'on va traiter tout type de sujets qui intéressent de près ou de loin les droits des femmes et évidemment la lutte contre les violences faites aux femmes. On est présente dans toute la France. Et notre programme tout simplement, c'est de détruire le patriarcat. Vous êtes avec nous ou pas ?

Ensuite, on a différents modes d'actions qui se déploient vraiment sur toute la France. Ça va être d'abord le plaidoyer mené par les porte-parole auprès des élu-es, des institutions publiques, françaises, européennes, internationales, pour faire avancer le niveau de féminisme dans la société. Ça va être de pousser les sujets féministes dans le débat public notamment à travers les interpellations dans les médias, de l'État mais pas que, pour parler des défaillances qui existent en la matière, également à travers des tribunes et communiqués de presse.

Plus récemment, on a aussi commencé un nouveau volet qui sont les actions en justice. On est partie civile dans les deux procédures pénales qui vont avoir lieu, dans quelques années, contre Jackie et Michel et l'affaire dite PascalOP dont on a parlé ce matin. On est partie civile dans ces deux procédures et on accompagne une soixantaine de victimes. Le chiffre grandit de jour en jour. On a également intenté une action en justice contre Miss France devant les Prud'hommes, on aura le résultat en janvier.

On fait aussi de la sensibilisation grand public, à travers nos antennes et au niveau national, sous la forme d'évènements féministes, de manifestations, d'interventions en milieu scolaire, de la création de contenus féministes pour nos réseaux sociaux et principalement sur Instagram où on a environ 90 000 abonné-es. On est surtout connu pour nos grandes

campagnes nationales qui ont été notre marque de fabrique, diffusée ensuite sur plusieurs plateformes. Elles sont développées par les groupes de travail thématique de l'association, par exemple, un groupe dédié au féminisme antiraciste, un autre dédié à l'abolition de la marchandisation du corps des femmes, un groupe sur la libération des sexualités qui a développé tout notre contenu sur l'éducation à la vie sexuelle et affective, etc. Ce groupe, on l'appelle aussi Les frangines, est consacré à la création de nos analyses et supports concernant ce sujet.

Ce qui est important aussi, pour poser un cadre, à Osez le Féminisme notre travail sur les contenus d'éducation à la vie sexuelle et affective, mais pas que, se fait vraiment en conscience du fait qu'on est dans une société patriarcale où la pornographie est omniprésente, pas seulement sur les sites pornographiques mais partout. Pour ne citer qu'une étude, il y a une étude européenne qui a analysé, qui a compacté des études faites dans cinq pays européens, et ça a déterminé que 47% des garçons de 14 à 17 ans en moyenne regardent régulièrement de la pornographie et 4% des filles du même âge. Notre travail au quotidien prend vraiment en compte ces réalités et l'impact du porno sur les jeunes auxquels nous nous adressons, notamment les impacts sur le cerveau qui ont été détaillés tout à l'heure. Et, donc, on est vraiment en conscience de cette réalité et de ces impacts sur leur sexualité, l'adhésion au mythe de la culture du viol qui est renforcée, sur l'image de soi. C'est dans ce contexte qu'on travaille.

Anna Matteoli :

Merci pour vos présentations. Il est important de poser le contexte dans lequel les outils que vous utilisez prennent vie. Et là, on va passer à la question plus concrète de quels sont les outils que vous mettez en œuvre dans vos interventions, et je propose de recommencer... Peut-être Camille pour changer un petit peu ?

Camille Beau :

Le Planning familial est une association féministe et d'éducation populaire. On a à cœur d'engager nos publics grâce à une approche qui place les personnes au centre de leur apprentissage. On va reconnaître la légitimité des savoirs de chaque personne sur sa propre sexualité et son propre contexte de vie également. **On va partir des situations complexes que les personnes vont vivre pour les accompagner dans leur cheminement, dans une approche non jugeante et vraiment centrée sur la personne, tout en apportant les informations et les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs droits et à la formulation de leurs demandes et besoins.** Cela va notamment avec un programme que l'on met en place et qui s'appelle le programme Jeunes Relais qui est la formation de jeunes. Cela leur permet de devenir ensuite des personnes ressources auprès de leurs pairs, donc pour renforcer la capacité de chaque personne d'aborder ces questions notamment pour promouvoir une réduction des risques.

On parlait aussi tout à l'heure des enfants. On a aussi un programme où on travaille sur des situations à partir des émotions concrètes des personnes, dans les classes. **Par exemple, aller dans une classe et partir, par exemple, du « jour où j'ai eu peur ».** Chaque personne va réfléchir à cette situation-là et réfléchir à comment je peux me sortir de cette situation pour ne plus avoir peur et réfléchir aussi notamment potentiellement collectivement.

Mais ça passe aussi par des outils inclusifs qu'on va avoir pour proposer des représentations diverses et variées des orientations sexuelles et identités de genre et ne pas produire un discours normatif sur les notions de familles et de couples et de sortir du cadre hétéro cis normatif qui est partout.

Anna Matteoli :

Camille, parce que je pense qu'il y a eu un petit... un flou dans la salle ce matin, est-ce que tu peux définir hétéro cis normatif ? Je pense que ça peut être intéressant.

Camille Beau :

L'hétéro-cis-normativité, c'est la norme dominante dans la société, hétérosexualité. Cisgenre désigne les personnes qui ont leur sexe assigné à la naissance et qui se reconnaissent dans le genre assigné à la naissance.

Anna Matteoli :

Merci.

Camille Beau :

Donc, des outils inclusifs, et donc, questionner les normes de genre, les représentations sexistes et les LGBTphobies notamment pour les déconstruire. On s'attache, dans nos actions, à rendre visible la diversité des relations affectives et amoureuses possibles.

Les séances d'éducation à la sexualité sont centrales aussi effectivement dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Ça permet effectivement de les prévenir par la prévention et l'apprentissage du consentement. Ça peut être un dépistage des violences sur lequel on pourra peut-être revenir par la suite.

Anna Matteoli :

Peut-être Camille, juste, l'âge des enfants... Est-ce qu'il y a des adultes aussi auprès desquels ces séances peuvent être faites ?

Camille Beau :

Oui. Ça va dépendre d'où on intervient. Quand on intervient dans les milieux scolaires, ce sont des élèves en sixième et ça va être autour de onze ans. Mais on peut aussi intervenir auprès d'adultes et même dans des centres sociaux mais ça va être plus sur la relation parents/enfants, par exemple. On va adapter nos sujets en fonction encore une fois de la demande des personnes puisque, voilà, on met vraiment au cœur les personnes dans nos actions.

Anna Matteoli :

Merci. Ursula ?

Ursula Le Menn :

Merci. Merci beaucoup.

Pour revenir un peu sur le matrimoine de l'association, je veux vous parler de la campagne Osez le Clito, sortie en 2011. Il n'y a pas si longtemps, c'était vraiment provocateur de parler de « clitoris » puisque des articles de presse disaient « *les féministes vont-elles trop loin ?* ». Le clitoris à l'époque n'existait pas dans les manuels scolaires. Dans l'article, c'est écrit : « *des campagnes choc* »... Donc, on revient de loin ! C'était aussi le point de départ du travail d'Osez le Féminisme sur le contenu de l'éducation à la vie sexuelle et affective. On démarrait sur le fait d'informer sur l'existence du clitoris et de son utilité pour la sexualité. Ensuite, notre travail s'est développé au sein du collectif Les Frangines dont j'ai parlé un peu tout à l'heure.

Qui sont les Frangines ? C'est un groupe de militantes bénévoles qui travaillent à déconstruire les sexualités des filles et des femmes dans le but de libérer des violences. Le contenu qui a été produit par ce groupe, c'est tout simplement ce qu'on aurait aimé savoir et le contenu auquel on aurait aimé avoir accès quand on était adolescentes et même avant, tout ce qui nous a manqué dans la construction de notre sexualité.

On a également proposé une alternative féministe à la pornographie. Parce que, c'est ce que je disais tout à l'heure, on le sait, on a conscience et c'est une réalité de terrain, que quand on intervient auprès des jeunes, on intervient toujours après la pornographie, en réaction à ça, et donc, forcément, notre travail se trouve complètement dimensionné par ça.

On a commencé par créer un site Internet³². Ça a pris beaucoup de temps parce qu'on est toutes bénévoles. Donc, ce travail a commencé en 2016 et le site a été publié en 2020. La tranche d'âge visée, c'était plutôt collègue. Le but du site, c'était de revenir sur un certain nombre de mythes autour de la sexualité, par exemple la première fois, la virginité, ce qu'on appelle aussi le syndrome des coucougnettes bleues, c'est quand un homme, par exemple, va

³² Site internet « Les frangines » : <https://www.lesfrangines.olf.site/>

dire si on commence à avoir un rapport sexuel et qu'on n'en a plus envie « *si je n'éjacule pas, j'ai mal !* ». C'est ça, le syndrome des coucougnettes bleues. C'est cette rhétorique qui a pour but d'obliger en général la fille en face à quelque part rendre service à l'homme qui souffre. On a également sur le site Internet, une partie sur le corps des filles, aussi, parce que ça a été éminemment invisibilisé dans l'histoire et ça l'est toujours. Et une partie glossaire, les mots que les jeunes peuvent rencontrer sur Internet ou ailleurs et qu'ils ne comprennent pas forcément.

Le travail s'est poursuivi avec la création d'un compte Instagram plutôt dédié aux tranches d'âges collège et lycée³³. L'intérêt de ce compte Instagram, c'est de rentrer en dialogue avec les filles qui nous posent des questions en commentaire ou en message privé. Donc, être dans cet échange avec les filles qui nous posent des questions, qui réagissent à notre contenu, et aussi de faire de la médiation et de la sensibilisation par ce biais-là. On a aussi une page Facebook, mais en réalité, c'est plutôt sur le compte Insta qu'on s'est concentré.

Ce travail a abouti à la publication en septembre 2021 d'un livre qui s'appelle *Petit Guide pour une sexualité féministe et épanouie*³⁴. Là aussi, c'est le fruit d'un long travail militant et encore une fois bénévole. Ça a pris un an et demi de travail militant, un travail d'écriture collective en sororité. C'était pendant la période du Covid, donc beaucoup d'échanges sur Zoom et des partages dans la sororité. On a abouti à la publication de ce livre il y a un an, que vous pouvez d'ailleurs retrouver au stand du Quai des Brumes. La tranche d'âges visée, c'était aussi collège et lycée, à partir de treize ans, plus ou moins. Mais c'est le livre de toutes les premières fois, donc ça peut être aussi utile pour les adultes.

Pour vous en détailler le contenu, il y a plusieurs chapitres, on les a mis en BD, sur le corps, la sexualité, la santé sexuelle, les relations affectives et sexuelles, le plaisir féminin, les relations en ligne et la culture du viol. On a voulu garder la partie sur les violences dans un chapitre dédié pour que les lecteurs et lectrices puissent naviguer dans le livre et ne s'intéresser à ce sujet que si elles et ils sont prêt·es, ont les armes, le bon mood pour s'attaquer à ce sujet-là. Mais dans le reste du livre, on a développé toutes les thématiques que j'ai dites précédemment.

Dans le livre, on adresse bien évidemment la question de la pornographie. On explique comment la pornographie fonctionne et existe en tant qu'industrie, comment elle infiltre également la culture mainstream, les pubs, la télé-réalité, les réseaux sociaux. Tout ça, c'est basé sur des travaux sociologiques, scientifiques de féministes universitaires ou d'universitaires qui ne sont pas forcément féministes d'ailleurs : l'impact sur l'image de soi, la déformation du corps, comment ça peut être un vecteur de violence, tout ce qu'on a un peu abordé ce matin.

³³ Page intagram : @lesfrangines.olf

³⁴ *Petit guide pour une sexualité féministe et épanouie*. Osez le féminisme. Edition First (2021)

Tout au long des chapitres, il y a aussi des témoignages. On pense qu'en parler entre nous, c'est aussi important, de créer cette sororité et de se dire : OK, il n'y a pas que moi qui ai ce vécu-là, qui me sens comme ça, parce que souvent, ce sont des sujets assez tabous. Et, donc, également, l'importance de la BD, des dessins pour là aussi être un outil de médiation plus ludique pour faire passer nos messages féministes. C'est vraiment sur ces méthodes-là que l'on a développé le livre.

Ensuite...

Anna Matteoli :

Ursula, est-ce que tu as encore beaucoup de choses à dire ?

Ursula Le Menn :

Non, j'ai bientôt fini. On a également développé une campagne Balance Ton Porn sur le sujet de la pornographie qui s'adresse à un public plus large, des jeunes aux adultes. Je vous en parlerai un peu plus longuement tout à l'heure, mais je vous invite à aller regarder sur Instagram cette campagne qu'on a publiée novembre 2020 et en novembre 2021 à nouveau.

Juste pour finir, tout ce contenu que j'ai présenté avant sur les Frangines, on le développe également en modules pour des interventions en milieu scolaire. C'est aussi une action qu'on mène.

Anna Matteoli :

Merci Ursula. Peut-être, Diane, c'est vrai que tu as beaucoup d'expérience dans l'éducation, les interventions collectives portant sur l'éducation à la sexualité, est-ce que tu veux nous en dire plus par rapport à ces actions-là ?

Et notamment, c'est vrai qu'on a beaucoup parlé des lycéen·nes, des collégien·nes, et comme il y avait la question tout à l'heure des plus jeunes, je sais qu'il y a déjà une partie de la réponse qui a été donnée, mais si tu veux aussi en dire quelque chose...

Diane Saint-Reguier :

Ce serait bien volontiers mais je n'interviens pas auprès des plus jeunes ! Mais je pense que ce qui a été dit sur la table ronde précédente, du fait qu'il y a plein de notions qui bénéficieraient à être discutées et amenées dès le plus jeune âge, je pense que c'était très clair. Enfin, pour le coup, les enfants, avant l'adolescence, ce n'est vraiment pas trop mon domaine. Moi, je suis plutôt sur ados et jeunes adultes et adultes moins jeunes, d'ailleurs.

Anna Matteoli :

Peut-être, avant de te laisser la parole, constater quand même, parce que Camille, tu parlais aussi de collégien·nes et de lycéen·nes, peut-être que ce qui serait intéressant, c'est de voir ce qui peut se faire pour les plus petits.

Diane Saint-Requier :

Ce serait que la loi de 2001 soit appliquée pour commencer ! Ce serait déjà pas mal ! Même si c'est vrai qu'on a pu entendre ce matin que l'éducation ne servait à rien, je pense que ça sert à quelque chose, que c'est fondamental, que c'est comme ça qu'on fait bouger les choses, lentement, malheureusement, en ramant et tout, mais c'est fondamental.

La situation, à l'heure actuelle, en France, c'est que, sur les jeunes que je rencontre en tout cas, je leur demandais si elles et ils avaient déjà eu des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle. La réponse, c'était non. C'est-à-dire qu'elles et ils avaient eu un one shot d'une heure sur la vie sexuelle, les IST, le consentement, etc., tout ça en une heure. Donc, si c'était appliqué, ce serait déjà pas mal.

Ce qui fait qu'elles ne sont pas si classiques que ça, nos actions, je voulais vous parler de ce qu'il y a sur nos stands. Par exemple, en plus des classiques préservatifs externes et internes, qu'on appelait anciennement féminins et masculins, et de lubrifiant, on met aussi des outils qui parlent à des personnes qui n'ont pas forcément des rapports pénétratifs avec une verge. On met par exemple des brochures sur le lavement anal, des brochures qui s'adressent spécifiquement aux personnes trans sur les différents parcours et les différentes orientations qu'il peut y avoir, sur la santé sexuelle des femmes bi et sexuelle, sur le BDSM consenti, ça existe ! On a aussi des éponges menstruelles. On a aussi des spéculums qu'on distribue à la fois pour pouvoir parler d'auto-observation, et pour pouvoir aussi mettre dans les mains des personnes cet outil qui a finalement été utilisé souvent sur elle sans leur être montré et expliqué. Donc, ça amène aussi la question du rapport aux soignant·es, des violences gynécologiques.

On essaye aussi d'amener la question des violences sexistes et sexuelles. On a des stickers, des fanzines aussi sur ces questions. Ce qui est peut-être un peu contre-instinctif, c'est que, même en milieu festif, il y a des gens que ça accroche chez qui ça peut déclencher une conversation sur ces sujets. On a aussi un clito 3D qui génère des conversations, parce que les clitoris sont censés maintenant être dans des manuels scolaires, mais il y a encore des gens qui nous disent que c'est un porte-torchon ou un pingouin, donc il y a encore un peu de boulot ! Une petite tête avec des petits bras comme ça, je ne sais pas...

Anna Matteoli :

Tu fais très bien le pingouin !

Diane Saint-Requier :

Oui.

Donc, récemment, sur un stand, on a appris à deux hommes hétérosexuels de 50 ans ce qu'était le clitoris. Mieux vaut tard que jamais !

Juste sur cette question de sexualité joyeuse, un des trucs qui nous tient à cœur aussi chez Sexy SouciS, c'est de faire le lien entre plaisir, désir et prévention et ne pas en faire quelque chose de dichotomique. Parce que, dans l'esprit des gens, ce qui va amener du safe sexe, ce sont des tue-l'amour, et ce n'est pas vrai, donc on essaye vraiment de lier les deux. C'est important de parler de ça parce que la sexualité, c'est un lieu où on recherche du plaisir. Donc, on va ramener le plaisir au centre et montrer que ce n'est pas incompatible. Par exemple on peut avoir des capotes aromatisées, texturées, des digues dentaires à la fraise, qui peuvent permettre de parler de protection tout en ayant du plaisir, du fun et de rester dans quelque chose de sympathique et joyeux.

Anna Matteoli :

Là, tu parlais de stands, mais j'imagine aussi qu'il y a des entretiens peut-être individuels qui se font avec les personnes pour peut-être évoquer de manière plus approfondie certaines questions, ou tout se passe... ?

Diane Saint-Requier :

Sur les stands, ça peut être du collectif ou de l'individuel.

On intervient aussi sur des formes plutôt comme des ateliers. Dans les outils qu'on a, il y en a un qui a été évoqué tout à l'heure qui a été présenté sous le nom de débat mouvant. Je sais qu'au Planning familial, ils disent jeu de la ligne. C'est un outil qui permet de mettre la parole des personnes au centre et faire entendre aussi que, même à l'intérieur d'un même groupe, il y a différents avis, on ne parle pas tous et toutes du même endroit. C'est intéressant à entendre aussi parce que, quand ça passe par les pairs, on sait, et ça a été étudié, que ces discours ont beaucoup plus d'impact que ceux qui proviennent d'un adulte ou d'une autorité ou quelque chose comme ça.

Anna Matteoli :

Merci beaucoup à toutes les trois pour nous avoir montré ce que vous faites au quotidien. Et la méthode avec laquelle vous le faites. Maintenant, il nous reste un temps très réduit pour parler des effets que produisent vos actions selon vous. En fait, en gros, la question, c'est : à quoi ça sert tout ce que vous faites ? Je propose de commencer par Ursula... Deux minutes, pas plus !

Ursula Le Menn :

On constate que quand on va faire des interventions en milieu scolaire ou qu'on dialogue avec les jeunes, il y a des clés de compréhension et des mots qui n'existaient pas dans les générations précédentes. Je parle pour la mienne, je n'ai que 32 ans, et pourtant à mon époque le patriarcat c'était très loin de nous au lycée. Donc, on voit l'effet des avancées féministes ne serait-ce que dans les mots.

Sur la notion de consentement, on essaie d'aller plus loin et d'éveiller chez les jeunes la notion de désir et de ne pas être simplement être dans une posture de consentir un acte sexuel. Ça peut être piégeux, on l'a vu dans le témoignage important de la victime ce matin. Donc aller vers le désir réciproque et que les relations sexuelles soient la rencontre de deux désirs.

Ce qu'on voit aussi sur les interventions en milieu scolaire, surtout ados, collèges et lycées, c'est que la pornographie est omniprésente. Je passe un temps important à créer de l'empathie envers les femmes que l'on voit dans les films car il y a une rupture d'empathie dans les mots de ce système pédocriminel repris par les ados, qui sont : « *elles veulent ça* », « *elles ont mérité...* ». Donc on passe un temps important là-dessus.

Sur la campagne Balance Ton Porn, on ne savait pas comment la campagne allait être reçue parce qu'elle s'oppose à un discours dominant concernant la pornographie. Il y a encore dix ans de cela, je regardais la télé à l'époque, et Jackie et Michel avait toute place dans les émissions comme la Méthode Cauet sur TF1. Donc il y avait un discours dominant dans les médias comme quoi la pornographie était un sujet de blague. Jamais le discours prenait l'angle des violences vécues par les femmes dans la pornographie et les conséquences dans la société sur les filles et les femmes.

L'accueil de la campagne a été très positif avec beaucoup de jeunes filles sur les réseaux sociaux qui nous ont dit : « *enfin, on adresse la pornographie comme autre chose qu'un sujet de blague ou de l'humiliation des femmes, mais comme quelque chose qui est violent pour nous* ». Elles ne se reconnaissaient pas dans les discours qu'elles entendaient auparavant.

Je voudrais juste conclure sur le fait que, effectivement, tout ce qu'on fait, tous les efforts qu'on peut déployer, qu'on soit bénévole, salarié-e, dans les associations féministes, ça ne sera jamais suffisant par rapport à la pornographie qui est accessible 24/24h sur n'importe quel ordinateur, smartphone. On arrive toujours en réaction après que les jeunes aient consommé de la pornographie. Donc on doit déconstruire ce que la pornographie a malheureusement construit. Donc c'est difficile de rivaliser dans ces conditions. On essaie quand même de le faire.

Pour nous, il est essentiel que la loi soit appliquée pour que les mineur-es n'y aient pas accès, pour qu'il n'y ait pas un schéma unique de sexualité qui soit copié-collé chez tout le monde. On voit cette uniformisation au quotidien. Qu'on puisse développer nos propres désirs... La pornographie est anti libertaire et empêche la construction de sa propre fantasmagorie et par exemple de son orientation sexuelle. Avant, quand on tapait « Lesbienne » dans Google, on n'avait que des sites pornographiques, et j'en parle en étant moi-même lesbienne.

Ma conclusion finale, c'est que d'un point de vue pragmatique, en dehors des positions que l'on peut avoir au sein des mouvements féministes, ce qui nous est présenté comme une solution, c'est-à-dire la pornographie éthique ou féministe, est un argument qui est utilisé depuis les débuts de l'industrie pornographique. C'est une stratégie d'homme de paille, car, au lieu de parler de la pornographie, de ce qui a un effet sur tout le monde, on parle de cette pornographie qui pourrait exister. Et surtout, ça a été bien expliqué par Mme Maria Hernandez-Mora, ce qui se passe au niveau du cerveau fait que, même si on rentre par cette pornographie plus soft, ça ne suffira plus. On va aller vers une pornographie de plus en plus violente, et ça, c'est prouvé par les études scientifiques...

Anna Matteoli :

Ursula, on a dit qu'on était dans un débat où on respectait le temps de parole pour tout le monde...

Ursula Le Menn :

T'inquiète, je finis. Au-delà des positions politiques, si on prend les choses d'un point de vue pragmatique, comment ça se passe matériellement, tout simplement, on voit que ça ne peut pas marcher.

Anna Matteoli :

Peut-être... Vous avez bien vu que les positions de départ n'étaient pas les mêmes et que notre ambition, c'est quand même d'arriver à du commun. Je voudrais retenir que ces actions ont comme objectif de réintroduire la notion de désir dans les relations sexuelles. On a bien entendu les propos que tu as mis en place par rapport à la pornographie, mais si on revient sur l'éducation sexuelle, on pourrait retenir la réintroduction du désir dans les relations sexuelles.

Je propose, Camille, si tu veux bien, également, deux minutes... pour pouvoir également nous dire, selon toi, à quoi servent les actions qu'on mène en matière d'éducation à la sexualité.

Camille Beau :

Oui. Je voulais juste rebondir sur ce qu'a dit Diane tout à l'heure, sur le fait que la loi de 2001 n'est pas encore appliquée. Effectivement, il y a un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, qui est sorti en 2021, qui montre que **moins de 15% des élèves bénéficient de trois séances d'éducation à la sexualité pendant l'année scolaire**³⁵, ce qui est très peu. Au sein du Planning familial, on remarque que c'est une demande sur deux qui est rejetée car il y a un manque de temps dédié dans les établissements pour inclure ce temps dans les emplois du temps. On voit donc qu'il y a une application inégale de la loi de 2001, autant au niveau du temps, des financements et d'un manque de professionnel·les de l'éducation nationale formé·es.

Et, en tout cas, un des effets qu'on peut remarquer au sein de nos actions... pour le coup, je vais prendre un exemple contraire... J'étais dans un collège qui avait décidé de faire respecter cette loi, et de la sixième à la troisième, tous les élèves avaient ces séances-là. J'étais intervenue auprès de troisième sur la notion de consentement et de violence sexuelles. Je voyais bien la différence avec des élèves avec lesquelles on parle de ces notions depuis la sixième, qui ont déjà acquis ces connaissances-là sur les moyens qu'elles et ils peuvent mettre en place, et finalement, être acteurs et actrices de leur vie et pouvoir décider par eux-mêmes. Notamment, ça fait partie pour nous de l'autodétermination des personnes, c'est un apprentissage qu'on défend et qui se développe au cours de ces séances-là et de la vie.

Il y a un autre effet, auprès des sixièmes notamment. J'avais fait un atelier avec des cartes et des émotions notées dessus : je me sens triste, je me sens amoureux, je me sens joyeux, etc. Chaque élève piochait une carte, on revenait dans le groupe ensuite et les élèves pouvaient discuter de leur carte. Une élève avait choisi : « je me sens fragile ». Elle avait expliqué qu'il y avait beaucoup de pression à l'école et on avait fini par discuter des violences intrafamiliales. Il y a une obligation de signalement, mais c'est aussi offrir un espace pour ces personnes-là, offrir un lieu où elles peuvent venir s'exprimer, un espace non jugeant où elles sauront qu'elles pourront échanger avec nous.

Anna Matteoli :

Merci beaucoup Camille. On voit bien que la méthode, c'est quelque chose qui vous tient à cœur au Planning. Je retiens qu'effectivement, les effets, c'est offrir un espace de discussion pour parler de ces sujets qui sont encore tabous dans notre société afin de rendre les jeunes acteurs et actrices de leur vie ou de leur vie sexuelle.

Et effectivement, peut-être que les effets se verraient de manière plus forte si on appliquait cette loi. Tu nous as alertés là-dessus, il a déjà été dit à plusieurs reprises qu'il y a un système législatif, qui ne concerne pas tout le monde mais en tout cas certain·es collégien·nes et lycéen·es, et qu'il faudrait l'appliquer. Donc, merci pour ces éléments. Et tu veux rajouter quelque chose ?

³⁵ Rapport « Éducation à la sexualité en milieu scolaire ». IGÉSR (2021).

Camille Beau :

Je me permets, c'est une loi qui dit qu'il y a trois séances d'éducation de la maternelle au lycée et pas juste collège et lycée.

Anna Matteoli :

Merci.

Diane, tu veux revenir sur des points sur lesquels tu voulais dire quelque chose ? J'ai senti que tu voulais réagir. Si tu veux réagir sur certains points peut-être dans un temps réduit mais aussi peut-être parler des effets, à quoi ça sert, ce que vous faites à Sexy SouciS...

Diane Saint-Requier :

Dans le meilleur des cas, on espère que ça sert à changer le monde pour le mieux et créer une société égalitaire. Bon, ça, c'est dans un monde idéal. Probablement que c'est avec des petits bouts de trucs de différentes structures, de différentes assos, et différentes choses que ça fonctionne. C'est un écosystème qu'il faut un peu travailler. Peut-être que, quand Gérald Darmanin ne sera plus ministre de l'Intérieur, ce sera plus facile d'avoir une parole audible sur qu'est-ce que c'est que de lutter contre la culture du viol aussi, parce qu'on est quand même dans une dissonance cognitive totale. Ça, c'est compliqué parce que les jeunes le vivent aussi. Voilà. Je pense qu'on sème des petites graines et qu'on espère qu'elles seront arrosées par quelqu'un d'autre, puis quelqu'un d'autre.

Mais je voudrais quand même dire un dernier tout petit mot sur la question de la pornographie. J'entends ce qui a été dit. Moi aussi, ayant ma carte du Club lesbienne, je comprends et je sais cette question du référencement de la pornographie qui est en plus de la porno faite par des mecs hétéros pour des mecs hétéros avec une sexualité qui ressemble très peu ou pas du tout à celle que peuvent avoir les meufs entre elles.

Pour autant, la pornographie, c'est aussi à un endroit où des personnes LGBT peuvent se voir parfois pour la première fois. Maintenant, on a des représentations qui changent, on a des séries Netflix, des machins avec des personnes LGBT, etc., mais historiquement, la porno est l'un des premiers endroits où les hommes gays, par exemple, ont pu faire communauté. Un des premiers endroits où les gens peuvent se dire : « *tiens, je vais regarder, j'ai peut-être des attirances pour une meuf* », « *qu'est-ce que ça me fait si je vois une scène entre meufs ?* ». Je ne dis pas que c'est parfait mais cette pratique identitaire et exploratoire existe.

Par ailleurs, la pornographie indépendante, féministe, queer, elle a beau être minoritaire, je trouve ça très dur de dire qu'elle n'existe pas, de toujours la ramener à cette question de l'industrie mainstream. Elles et ils se bagarrent déjà pour faire valoir des représentations différentes, pour mettre en scène des corps moins stéréotypés, des sexualités qui mettent en avant le plaisir des meufs, la communication, qui mettent en avant le

consentement... Donc, je trouve ça vraiment dur de les renvoyer comme ça aux oubliettes. Ça existe.

Et une dernière chose sur qu'est-ce que c'est que de consommer de la pornographie éthique. Le début, c'est payer, payer pour le travail, comme on paye pour son Netflix ou son Spotify. Si on ne paye pas, et si on a une poursuite de ce modèle majoritaire où l'accès est gratuit, ce n'est pas étonnant qu'en bout de chaîne, il y ait des conditions de travail dégradées pour les personnes. Ça, c'est important à avoir à l'esprit. Ce n'est pas que la question des représentations. Il y a un côté matérialiste aussi, matériel de : « *qu'est-ce qu'on paye ?* » « *Comment est fait la porno qu'on regarde ?* », « *Est-ce qu'on se renseigne là-dessus ?* ». C'est important et c'est important aussi de ne pas mettre toute la pornographie dans le même sac, je trouve ça très injuste.

Anna Matteoli :

Avec ces derniers propos, ça veut dire qu'on doit rester encore demain pour continuer ce débat ! Il faudra réserver encore le demain... On peut rester ici pour demain ? On voit bien que, effectivement, quand on parle de l'éducation à la vie sexuelle, les constats de départ sont quand même toujours très importants et peuvent différer et qu'il y a nécessité encore d'en discuter.

Pour pouvoir conclure sur le titre de la table ronde, je pense qu'il est important aussi de ne pas faire fi de ce contexte, mais le contexte peut être encore plus global. Il a été rappelé avec la loi de 2001, également avec l'exemplarité de nos représentant-es politiques. Donc, ça, c'est important quand on parle de ces sujets-là. Et, effectivement, alors... Peut-être que dans cette table ronde, on n'a pas réussi à faire totalement une révolution sexuelle, mais comme on recommence demain, on pourra la faire demain.

On a cinq minutes pour les questions ! Il y a le temps pour des questions... Je dirais deux.

Première question :

Déjà, je voulais remercier Diane et Camille d'avoir apporté un peu de contradictoire dans ce colloque. Je trouve ça quand même très dommage que ce soit arrivé en dernier moment de colloque et que, surtout, vous ayez eu à prendre sur un temps qui n'était pas le sujet de base pour apporter du contradictoire. Mais merci beaucoup.

Ensuite, je voulais réagir à un propos de Ursula qui parlait de l'uniformisation de nos sexualités à cause du porno. En tant que porte-parole d'Osez le Féminisme, je vais vous englober avec toutes les autres militantes d'Osez le Féministe qui ont pris la parole aujourd'hui. Je trouve ça très ironique que ce soit vous qui parliez d'uniformisation de nos sexualités à cause du porno quand vous nous avez enfermées depuis le début de la journée

dans des débats autour d'une sexualité uniquement hétérosexuelle et cis. En tant que personne trans et queer, je ne me suis pas sentie représentée aujourd'hui, et en plus, marginalisée, honnêtement. Parce que, en tant que personne qui pratique aussi le BDSM, me réveiller à 7h du matin pour m'entendre dire à 8h30 que je torture mon partenaire sexuel...En tout cas, je pense que... Mon partenaire sexuel était très content d'apprendre que je le torturais.

Et même si je respecte votre point de vue parce que je respecte toute personne féministe qui se bat pour la cause des femmes, j'espère que, dans le futur, vous aurez à cœur d'inclure un petit peu plus d'ouverture d'esprit dans la manière dont vous parlez de nos sexualités et de vous ouvrir aussi à des personnes travailleuses du sexe. Je ne vais pas prendre la parole pour elles parce qu'elles sont là si elles veulent la prendre, mais elles ont beaucoup de choses à dire et elles sortent de vos clichés et de ce que vous pensez de leur travail. Il serait peut-être temps que vous leur parliez et que vous regardiez vraiment ce que c'est que le travail du sexe et pas juste votre petite croisade contre elles, en fait.

Anna Matteoli :

Peut-être, avant de laisser la parole à Ursula, il me semble important quand même... On savait que c'était un sujet clivant et je pense que, effectivement, toutes les personnes qui sont dans cette salle sont féministe, il est important de se rappeler comment on peut se parler et avancer ensemble. Je pense qu'ici, il y a assez de discussions possibles, qui peuvent continuer aussi ailleurs, tout ne se passe pas qu'ici, et je pense qu'après la fin de ce colloque, il y a un stand OLF... Vous pouvez aller au stand OLF, je pense qu'il pourrait y avoir une discussion très riche. Ça ne s'arrête pas ici.

Ursula Le Menn :

Je vais essayer de répondre à tout, mais si j'oublie quelque chose, merci de me le rappeler.

Sur l'organisation du colloque, nous, on est invité-es au colloque, on prend la parole en tant qu'association. Pour ce qui est du programme, c'est un collectif d'associations qui en est à l'origine avec la mairie.

Ensuite, l'uniformisation des sexualités. Notre position sur le fait que la pornographie engendre une uniformisation des sexualités n'est pas simplement idéologique et OLF n'a pas décidé que c'était comme ça et pas autrement. C'est basé sur un nombre d'études scientifiques important. Pour vous en citer deux... **Il y a eu une étude scientifique qui a analysé le fait que, chez les jeunes, il y avait une pratique beaucoup plus importante de la sodomie, que chez les populations plus âgées.** Vous trouverez la référence de l'étude sur la campagne Balance Ton Porn. **La question a été posée aux jeunes hommes, et la réponse numéro un, ça a été : « parce que je l'ai vu dans le porno ».** Pour les filles, la réponse a été :

« parce que mon petit copain me l'a demandé ». On voit là directement l'influence de la pornographie sur les sexualités et leur uniformisation, sur les injonctions. **Un autre cas, c'est une étude en Angleterre qui a prouvé que, chez les moins de quarante ans, il y a une augmentation fulgurante des violences non sollicitées dans un rapport sexuel préalablement consenti.** C'est-à-dire qu'on commence le rapport sexuel, et là, l'homme va tirer les cheveux de la partenaire sans lui demander son avis par exemple. On peut voir le lien aussi avec la pornographie.

Sur la sexualité hétéro, je suis d'accord, la pornographie met en avant un modèle de sexualité hégémoniquement hétérosexuel et qui prive les homosexuel·les de leur sexualité parce que ça les rend comme un spectacle pour les hommes. Un point de vue hétéro qui serait porté par OLF, je ne le comprends pas bien puisqu'on travaille sur les questions de la lesbophobie et de biphobie depuis longtemps. On est nous-mêmes au sein de l'association énormément de femmes lesbiennes et bisexuelles. Ce n'est pas du tout un angle mort de l'association.

En ce qui concerne l'intégration des personnes qui sont dans le système prostitutionnel... on a cité ce matin une penseuse très importante qui est survivante de la prostitution. Au sein des associations d'accompagnement de terrain auprès des femmes en situation de prostitution, là aussi, il y a beaucoup de survivantes.

Pour vous répondre sur la question des violences sexuelles. J'ai pratiqué le BDSM, et je suis survivante. Je me définis comme ça parce que le BDSM a été une violence pour moi. Peut-être pas pour vous, mais ça l'a été pour moi. On ne veut pas exclure les femmes qui ne reconnaissent pas dans la liberté du BDSM comme dans une question de liberté. Visitez le blog « Elles aiment ça »³⁶ qui aborde tous ces sujets.

Toutes les femmes sont concernées par la pornographie, en tout cas dans les nouvelles générations. On a été victimes de pratiques qui nous ont été imposées parce que vues dans la pornographie. Ça m'est arrivé et à toutes les femmes auxquelles j'ai parlé. Nous sommes toutes concernées. Toutes.

Anna Matteoli :

Je pense que c'est la fin de cette table ronde. Vous voyez qu'il y a plein de questions qui sont encore à débattre. Tout ne s'arrête pas ici. Vous pouvez encore échanger après la fin de ce colloque. Merci beaucoup à toutes les trois.

³⁶ Lien du blog « Elles aiment ça » : <http://ellesaimentca.com/>

POUR UNE ÉDUCATION FÉMINISTE !

CONSENTEMENT
★ ★ ★
PAS UN PORTE-TORCHON

PLACE DU PLAISIR

il serait temps de parler de moi ...

PROPOSER D'AUTRES RÉCITS

RÉVOLUTION

SORORITÉ

IMAGE DE SOI

PARLER ÉMOIONS

ACTIONS CENTRÉES SUR LES PERSONNES

POINTS DE VUE SITUÉS

PRAGMATISME

PRÉVENTION
SEMER DES GRAINES

SORTIR DES NORMES

DÉCONSTRUIRE

@helenepouille

XXX PORNOGRAPHIE COLLOQUE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Strasbourg.eu
eurometropole

■ PRISE DE PAROLE DU STRASS, SYNDICAT DU TRAVAIL SEXUEL EN FRANCE

Leïla Badri :

Pour continuer sur cette question, nous avons souhaité laisser la parole au Syndicat du travail sexuel que j'invite à nous rejoindre sur scène avant que Madame la maire puisse conclure. Je vous invite à venir au pupitre prendre la parole.

Première représentante du STRASS :

Bonjour. Nous sommes ici pour être visibilisées car, comme tout le temps, nous sommes invisibilisées des luttes féministes et des discussions sur le travail du sexe de manière générale... Vous parliez de position féministe tout à l'heure. Je ne sais pas pour vous, mais pour moi, les valeurs du féminisme, c'est que toutes les femmes soient libres de leurs choix, de disposer de leur corps. Voilà. Moi, votre guerre contre nous, vos revendications politiques, ce n'est pas du féminisme... Je ne vois pas comment on peut se revendiquer féministe en reproduisant les schémas masculinistes que l'on est censé combattre comme la confiscation de la parole, l'infantilisation des travailleuses du sexe. Et que vous parliez toujours en notre nom sans notre présence. Je ne sais pas comment, mais visiblement, vous savez mieux que nous ce que nous vivons et ce qui se passe sur des tournages pornos. Je pense qu'aucune de vous n'a déjà été présente sur un tournage.

Tu veux prendre la parole ?

Deuxième représentante du STRASS :

Bonjour. Je suis travailleuse du sexe et notamment actrice porno. Je ne travaille pas comme Beverley pour des productions mais en tant qu'indépendante, parce que c'est possible de travailler par choix et de produire le contenu qu'on veut. Depuis quelques années, il y a une émergence de plateformes privées où il est possible de poster du contenu qu'on produit nous-mêmes. Moi, par exemple, je prends mon téléphone, je commence à filmer. S'il y a un jour où je n'ai pas envie, je ne tourne pas, parce que l'avantage d'être indépendante, c'est de produire du contenu quand on veut.

Il ne faut pas effectivement positionner toutes les TDS comme des victimes car il y en a comme moi qui sommes contentes de produire du contenu. Ça m'a beaucoup appris sur ma propre sexualité. Il ne faut pas voir ça d'un mauvais œil. Dès lors qu'il y a le consentement, c'est l'essentiel, et on peut être totalement équilibré. On est des personnes comme n'importe qui. Vous ne voyez dans la rue, vous ne vous dites pas : « *oh, là, là, elle a un problème, elle fait du porno !* ». Je pense que vous avez tous une sexualité et des préférences.

Maintenant, c'est important d'être au courant de certaines choses. Il y a des dangers avec le porno, il ne faut pas se lancer en espérant... En sachant qu'il y a des dangers de vol de

contenus, par exemple, déjà, surtout, vis-à-vis de votre travail. Il faut savoir que ce qu'il y a sur Internet reste sur Internet. Mais toutefois, on peut totalement s'assumer et aimer ce qu'on fait et même produire du contenu BDSM sans pour autant être traumatisé ou quoi que ce soit.

Première représentante du STRASS :

On ne nie pas les violences qui peuvent exister au sein du travail du sexe. Mais concrètement et politiquement, qu'est-ce qu'on fait pour lutter contre ça ? Il faut arrêter de s'en prendre aux actrices porno et à la pornographie en elle-même. C'est le système patriarcal qu'il faut remettre en question et contre lequel il faut lutter. Je pense qu'on pourrait juste tout simplement travailler ensemble, vous, abolitionnistes, et nous, travailleuses du sexe, pour lutter contre ces violences et contre le patriarcat.

Je repense aussi à ce midi, une personne qui est venue me parler et qui me disait que le porno n'existait pas, qu'on n'existait pas en tant qu'actrices porno. Je ne sais pas, mais on est là en chair et en os ! Nos revenus ne sont pas fictifs, contrairement à certaines personnalités politiques. Nos revenus existent bien. On est là. Et en fait, on réclame juste des droits humains et fondamentaux. On veut pouvoir travailler en sécurité et dans des conditions correctes.

Leïla Badri :

Je vous remercie pour votre intervention. Très rapidement s'il vous plaît.

Troisième représentante du STRASS :

Juste... Déjà, merci de nous avoir donné la parole. Ce n'était pas gagné. On a dû se battre comme d'habitude pour pouvoir s'exprimer sur des sujets qui pourtant nous concernent. Je voulais simplement me présenter en tant que travailleuse du sexe et féministe, car oui, c'est possible. Le travail du sexe me permet d'être indépendante financièrement, d'explorer ma sexualité, d'avoir les horaires que je veux. Ça me permet tout simplement de vivre la vie que je veux en tant que femme libre, et ça m'a permis une libération. Je pense qu'il n'y a pas de féminisme possible sans les travailleuses du sexe.

Leïla Badri :

Merci à vous trois.

Première représentante du STRASS :

On nous a dit de changer de travail... Et oui, on a la parole, je la garde pour l'instant !

La personne de ce midi m'a dit de changer de travail si on rencontrait des problèmes... Mais on n'a pas envie de changer de travail. On aime ce qu'on fait. Et je ne vois pas en quoi ça vous dérange, et vous n'iriez pas dire ce genre de propos aux employé·es de McDonald qui subissent du harcèlement sexuel. Vous ne leur diriez pas : changez de travail !

Leïla Badri :

Merci à toutes les trois. Madame la maire, je vous invite à monter sur scène et à conclure cette journée d'échanges.

■ CONCLUSION DE LA JOURNÉE

Jeanne Barseghian

Maire de Strasbourg

Bonjour à toutes et à tous. Très heureuse de vous retrouver pour la clôture de ce grand moment de débat et de démocratie féministe qu'est ce colloque de lutte contre les violences faites aux femmes. Je dois vous dire mon plaisir de vous retrouver et de voir les forces féministes de notre ville dans leur diversité, nombreuses et rassemblées. Je salue mes collègues ici présents, à commencer par mon adjointe Christelle Wieder qui a pu ouvrir ce colloque ce matin, et je remercie l'ensemble des organisateurs et organisatrices de ce colloque ainsi que les personnes présentes aujourd'hui. Je tâcherai d'être pas trop longue parce que j'imagine que vous commencez aussi à fatiguer après 8h de débats et d'interventions !

Juste vous dire que le débat a eu lieu aujourd'hui, il vient encore d'avoir lieu. Il a eu lieu depuis des mois dans le cadre de la préparation du colloque et il a lieu depuis des années au sein des mouvements militants pour étudier les liens entre pornographie et violences faites aux femmes. Et j'en suis convaincue, et encore plus après avoir entendu les derniers échanges et les dernières interventions, que ce débat est légitime. Il est pertinent, ne serait-ce que parce qu'il anime les réseaux et les collectifs, parce qu'il préoccupe des professionnel·les dans de nombreux domaines et parce que, tout simplement, il fait référence à un phénomène de société majeur qu'il ne serait pas normal de ne pas traiter, qu'il ne serait pas normal de laisser sous le tapis.

Et je remercie toutes celles et ceux qui se sont investi·es dans les travaux et au sein du groupe de travail du colloque et aussi en dehors, et vous toutes et tous pour votre présence. Je salue notamment la présence des agentes et agents de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg qui se sont saisi·es de cette journée dans le cadre de leur formation continue. Et je vous le dis, je suis fière que notre municipalité ait mis ce sujet, sujet difficile, sujet délicat, mais ait mis ce sujet sur la place publique pour qu'il ne soit pas cantonné au débat d'initié·es et pour que le plus grand nombre puisse se forger une opinion éclairée.

Je remercie Christelle Wieder pour sa détermination à animer ce débat de société, après qu'il a été... Vous pouvez l'applaudir... Après qu'il a été choisi par la majorité des membres de la commission plénière. Parce que c'est bien un travail collectif et de coconstruction qui est mené toute l'année et en amont de ce colloque, la commission plénière droits des femmes et égalité de genres. Merci aussi à la mission droits des femmes et égalité de genres de notre municipalité pour son investissement et à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'animation et à la construction de cette journée, tous les intervenant·es qui se sont succédé.

Je ne doute pas, et on vient de l'entendre encore, que certains aspects du débat n'auront pas pu être détaillés, que toutes les voix n'auront pas pu être entendues aujourd'hui.

Je le sais, je comprends celles et ceux qui le regrettent, je le partage. On a eu des désistements de dernière minute qui ont aussi restreint la diversité de certaines prises de parole, et notamment pour entendre la voie des travailleurs et travailleuses du sexe impliqués dans la production de films pornographiques. C'est la raison pour laquelle il me semblait important de donner la parole à la fin au syndicat du travail sexuel pour qu'il puisse faire entendre leur voix.

Pour autant, et si ce colloque manquait peut-être de certaines de ces parties prenantes, encore une fois pour des raisons indépendantes de notre volonté, je ne souhaite pas qu'on minimise l'apport des travaux menés pendant cette journée. Ça ne doit pas nous faire oublier la multiplicité des éléments qui ont été portés à notre attention et je souhaite que nous nous saisissons de cette journée comme une introduction déjà bien complète à partir de laquelle ce débat va continuer.

Je suis heureuse d'entendre que ça peut créer des passerelles, des discussions qui ont habituellement du mal à se tenir, et je crois que ce colloque est là pour cela, pour croiser nos regards. Personne ne détient une seule et juste vérité. On a besoin justement de croiser nos regards, nos expériences de vie pour pouvoir avancer dans ce qui nous unit ici toutes et tous : la lutte résolue contre les violences faites aux femmes. Je souhaite que cette journée soit une introduction à ce débat et qu'il continue à enrichir les éclairages apportés, et bien sûr, d'agir chacun dans nos fonctions et responsabilités.

Car oui, il est temps d'agir et je suis convaincue, et je crois que ça a été dit largement aujourd'hui, que l'industrie pornographique telle qu'elle existe aujourd'hui peut générer des violences, peut générer des victimes. Ça ne signifie pas qu'il y a une autre forme de pornographie qui existe. Mais massivement, aujourd'hui, nous faisons face à une industrie qui est diffusée à des échelles astronomiques. Je crois qu'on peut s'entendre là-dessus sans minimiser l'importance d'initiatives féministes qui à mon avis vont dans le bon sens. Très majoritairement, les contenus diffusés par une industrie pornographique souvent tenue et gérée par des hommes, on peut se le dire, n'est pas féministe ni sécurisante.

C'est là que ça pose un problème. Il ne s'agit pas de dire qu'on est pour ou contre la pornographie mais il s'agit de dire : Où est-ce que ça génère des violences ? et Comment ça peut diffuser une culture du viol ? Comment lutter pour que ça ne soit plus le cas à l'avenir ?

Donc, je suis ravie qu'on ait pu entendre différentes voix, notamment dans la dernière table ronde qui s'est tenue, pour montrer aussi qu'il y a des explorations, des initiatives qu'il faut soutenir encore une fois pour aller vers une pornographie qui soit féministe, qui soit émancipatrice et beaucoup plus sécurisante et éthique.

Mais voilà, le phénomène de société est là. Vous en avez largement débattu. Aujourd'hui, des enfants voient des vidéos porno, des femmes sont violées et maltraitées devant les caméras ou parce que des vidéos ont inspiré leurs agresseurs. On constate

malheureusement des dérives terribles sur Internet. Il y a des forums par exemple où le processus d'intelligence artificielle appelé Deep Fake permet à des hommes de générer des vidéos pornographiques avec le visage de leur voisine. Et cela a des conséquences, et notamment pour de nombreux personnels souvent féminins, de nombreuses éducatrices.

Je dirai pourquoi j'insiste sur ce féminin, qui se retrouvent démunies face aux comportements d'enfants qui sont entrés en contact avec des vidéos pornographiques. Deux tiers des enfants de moins de 15 ans, un tiers des enfants de moins de 12 ans ont déjà eu accès à des images porno³⁷. Donc, souvent, et on peut se le dire, et ça n'est pas être réducteur que de se le dire, souvent ce n'est pas une vidéo produite avec éthique et responsabilité, et c'est bien cela qui pose problème.

Je tiens à revenir sur ce qui, selon moi, ne fait pas débat entre nous aujourd'hui. C'est que nous devons gérer collectivement les conséquences néfastes de l'industrie pornographique, qui génèrent des violences. Nous devons gérer collectivement les traumatismes chez les plus jeunes car ils ont accès à des images où les femmes sont utilisées comme des objets ou maltraitées. Nous devons la perpétuation aussi de la culture du viol dans les réseaux, les esprits, les espaces publics, et cette question est éminemment féministe.

Il faut qu'on la pose parce que ne pas interroger nos fonctionnements ce serait ne pas vouloir voir que, finalement, des professionnel·les sont aux prises avec les conséquences directes de l'industrie pornographique actuelle. Je pense aux professionnelles du care. Ces femmes qui sont en première ligne dans nos écoles, nos structures sanitaires et sociales ou de jeunesse. Je ne dis pas qu'il n'y a pas d'hommes. Évidemment, il y a des hommes qui travaillent dans les écoles, mais je regarde les chiffres, et 70% des CPE sont des femmes, 96% des infirmières scolaires sont des femmes.

Donc, c'est le tableau actuel, une industrie massivement gérée par des hommes, qui profite massivement et majoritairement à des hommes, qui va avoir des conséquences croissantes et parfois extrêmement inquiétantes qui doivent être gérées majoritairement et tant bien que mal par des femmes. Je pense qu'il est important de pointer cela pour avoir le tableau de ce à quoi nous faisons face.

Alors, que faire ? Bien sûr, à Strasbourg, notre municipalité investit massivement dans les écoles, dans le secteur social, nous remobilisons des moyens pour les professionnel·les de ces secteurs. Nous avons triplé le budget de la mission droits des femmes et égalité de genres, y compris l'enveloppe consacrée au soutien aux acteurs et actrices de terrain. Mais force est de constater que ce que nous pouvons faire avec nos moyens reste insuffisant face aux souffrances des travailleurs et travailleuses des structures concernées.

³⁷ Source : « porno : l'enfer du décor », rapport du Sénat du 27 septembre 2022. <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-900-1-notice.html>

Donc, quand j'entends qu'il est compliqué de réguler l'accès aux sites pornographiques alors que c'est techniquement possible, ça me met en colère. Parce que je peux entendre qu'il soit difficile de revenir sur des phénomènes de masse ayant pour conséquence des violences. Je peux entendre avec impuissance qu'il n'est pas simple d'éviter les conflits armés provoqués par des hommes et des systèmes d'oppression institués par des hommes qui font tant de victimes parmi nos sœurs du monde entier en Iran, en Ukraine ou en Afghanistan. Je peux entendre qu'il n'est pas simple de remettre à plat du jour au lendemain l'ensemble des modèles économiques qui génèrent tant d'inégalités. Mais j'ai du mal à entendre qu'une industrie qui génère tant de profits ne puisse pas être encadrée, régulée, et je suis convaincue que c'est la volonté politique qui permettra de le faire, en mettant le féminisme et les droits des femmes en priorité, en faisant enfin que l'égalité femmes-hommes et la protection de l'enfance soient réellement une priorité de ce nouveau quinquennat.

Ainsi... ainsi, Mesdames, Messieurs, je suis convaincue que les législateurs et législatrices, nous avons de nouveaux député·es et une Assemblée nationale renouvelée, que nos sénateurs et sénatrices doivent s'emparer maintenant de ce sujet pour de bon, pour réguler l'accès aux sites pornographiques. L'une des intervenantes de la dernière table ronde, de Sexy SouciS, parlait de la possibilité de rendre payantes certaines plateformes. C'est une piste qu'il faut pouvoir explorer. Pour réguler les conditions de travail et protéger les travailleuses et les travailleurs du sexe, pour outiller efficacement les personnel·les en prises avec les effets de la diffusion tous azimuts de contenus pornographiques. Et enfin, et ça a été dit largement aujourd'hui, pour éduquer, j'ai bien aimé l'expression, à une sexualité qui puisse être aussi respectueuse que joyeuse, pas normative, pas enfermée, mais qui soit éthique, émancipatrice et qui soit respectueuse et joyeuse, je reprends les termes de tout à l'heure.

En conclusion, et je terminerai là-dessus, je crois que c'est là-dessus que nous devons continuer à avancer. Continuons de faire avancer les lois, pas pour interdire mais pour protéger. C'est bien à cela que doivent servir ces législations. Nous ne savons ici que trop bien à quel point il est facile, à quel point il peut être rapide de revenir sur les droits des femmes, de revenir sur des législations entières protectrices des femmes, et on a toutes et tous ici en tête la question du droit à l'avortement, si structurellement attaqué à travers le monde.

Ce matin, j'étais au Parlement européen pour fêter les 70 ans de cette institution, et nous avons à nouveau rendu hommage à Simone Veil, la première femme présidente du Parlement européen. C'est pour cette raison également que je suis convaincue que ce droit à l'avortement doit être inscrit dans la Constitution française.

Continuons de faire avancer ces lois. Ce dont nous avons besoin, tant dans nos lois que dans nos priorités politiques, c'est biens d'une stratégie qui nous permette de mettre fin au règne de la domination et de l'exploitation sous toutes ses formes, l'exploitation des femmes, des minorités, des ressources, de la nature, tout ce qui est inhérent au modèle capitaliste patriarcal. **Nous devons déployer à la place et dans tous les champs et dans nos fonctionnements une éthique de l'écoute et de l'expérimentation.**

Et c'est bien à cela que sert ce colloque. Moi, je me réjouis des échanges et des débats, parfois forts et intenses qui ont eu lieu. Je pense que, du moment qu'ils sont respectueux, ils sont les bienvenus. Ce colloque est là pour tisser des passerelles entre l'ensemble des forces féministes de cette ville et au-delà pour continuer de faire avancer la cause des droits des femmes. Donc je voudrais vous remercier toutes et tous et particulièrement les organisatrices de ce colloque, pour votre engagement féministe, pour vos actions et convictions complémentaires. Merci à vous toutes pour votre exigence et votre énergie, et ensemble, dans notre diversité, puisons la force de continuer de lutter toujours contre les violences faites aux femmes, puisons dans cette richesse de notre diversité la force d'agir, de faire grandir une société toujours plus féministe, de faire grandir toujours plus les droits des femmes. Merci beaucoup et bonne fin de journée à vous.



Ce colloque est organisé par la ville de Strasbourg

En partenariat avec les associations :



3919

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnel·les concerné·es.



Appel anonyme et gratuit accessible 24/24h et 7/7.